















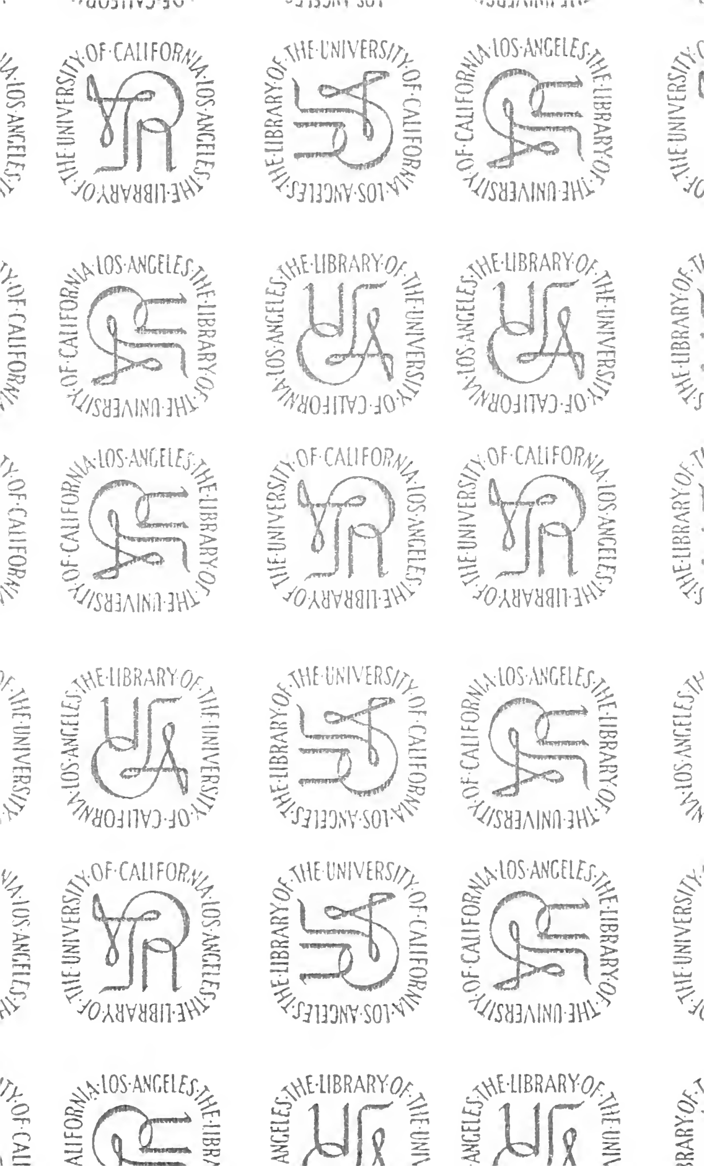












THE·LIBRARY·OF·THE·UNIVERSITY·OF·CALIFORNIA·LOS·ANGELES

LES FORCES RESPECTIVES

DE LA

FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

LEUR ROLE DANS LA PROCHAINE GUERRE

CORBEIL — IMPRIMERIE B. RENAUDET

LIEUTENANT-COLONEL C. KOETTSCHAU

LES FORCES RESPECTIVES
DE
LA FRANCE
ET DE
L'ALLEMAGNE

LEUR RÔLE
DANS LA PROCHAINE GUERRE

OUVRAGE TRADUIT AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR ERNEST JAEGLÉ
Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

PARIS

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
7, RUE DU CROISSANT

W. HINRICHSEN, ÉDITEUR
RUE JACOB, 22

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR

L'auteur consacre un chapitre fort long (environ 70 pages) à une étude historique sur l'Alsace-Lorraine. Nous n'avons pas cru nécessaire de la traduire, aussi peu que la dédicace « *aux femmes Allemandes* » et le coup d'œil rétrospectif sur le premier volume. Voici la fin du chapitre sur l'Alsace-Lorraine :

« *Sous les rois francs la langue allemande s'étendait sur une portion fort étendue de la France actuelle. La langue gauloise n'a pas seulement cédé la place à la langue latine employée par le clergé et le législateur ; elle a, en partie du moins, été remplacée par la langue de la race germanique conquérante.*

« *Nous pourrions élever des prétentions dès lors*

sur les villes actuelles de Nancy (Nanzig), *et Lunéville* (Lienstadt), *de Toul, Verdun, etc., et cela au même titre que les Gallo-Romains réclament Strasbourg et Metz.*

« *Grâce à sa royauté forte et vigoureuse, la France a été sauvée de l'anarchie horrible de la féodalité plusieurs siècles avant que l'Allemagne, désunie et sans force sous ses empereurs élus, pût se relever et s'unifier.*

« *Le relèvement de l'Allemagne ne date que de* 1870. *Il n'y a donc rien d'étonnant que différentes provinces, allemandes depuis la migration des peuples, aient pu devenir la proie des puissants rois de France.*

« *Le premier puissant empereur héréditaire d'Allemagne a reconquis une partie de ces territoires allemands; ceux de ses descendants qui lui succéderont sur le trône impérial, que les différents partis ne pourront plus se disputer, sauront en tout temps défendre ces provinces.*

« *L'opinion est généralement répandue en France que le Rhin forme la frontière naturelle entre les Allemands et les Français. Examinée au point de vue de l'histoire véridique, cette manière de voir devient insoutenable et même ridicule.*

« *Quand les Armagnacs, alliés à l'empereur d'Allemagne, pénétrèrent en Alsace et cherchè-*

rent traîtreusement à conquérir cette province, la cour de France suivait, à la vérité, la politique aggressive et conquérante qu'elle a pratiquée depuis lors, mais le peuple français était opposé à ces agissements.

« *Ce n'est que bien plus tard que les desseins de plusieurs rois, atteints de la folie des grandeurs et l'influence de bien des historiens remplis de partialité, ont transformé l'opinion de beaucoup de Français qui ne jugeaient les choses que superficiellement et leur ont fait admettre que le Rhin est un fleuve à demi français.*

« *Or il pourrait bien se faire que des Français très instruits jettent par-dessus bord leur vanité nationale égarée et apprennent à considérer sous son vrai jour l'histoire de l'Alsace-Lorraine.*

« *Mais tant que l'on ne pourra pas constater que ce courant est parvenu à triompher de l'opinion erronée qui a été élevée à la hauteur d'un principe, d'un dogme, tant que ces revendications, injustes et blessantes pour notre sentiment national, seront enseignées même dans les écoles d'après un système historique erroné, tant qu'il en sera ainsi, l'Allemagne devra monter la garde près de son fleuve, le glaive à la main.* »

E. KOETTSCHAU

LES FORCES RESPECTIVES
DE LA
FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE
LEUR ROLE DANS LA PROCHAINE GUERRE

I

L'ARMÉE NAVALE DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

L'élément liquide, l'eau, est l'une des conditions essentielles d'existence pour tous les organismes qui se constituent et se forment sur la terre ; nous la retrouvons sur d'autres planètes de notre système solaire et nous supposons qu'elle existe jusque dans les espaces les plus lointains du grand tout.

L'eau sous ses formes les plus diverses a été un objet de culte affectueux et de vénération

pour les simples pâtres et chasseurs de l'ère primitive ; elle a été pour eux également un objet de crainte et de terreur ; pour les plus grands savants des siècles à venir, l'élément liquide tient en réserve des mystères et des secrets qu'ils s'efforceront de dévoiler et d'approfondir.

Le mouvement périodique de l'eau présente le spectacle le plus grandiose des transformations terrestres, et partout où habitent les hommes, partout où ils respirent, la source dont ils perçoivent le murmure à travers le feuillage, leur montre le chemin de la mer qui fut et sera toujours.

Ce n'est que depuis un petit nombre de siècles que la plus grande partie de la surface liquide et réductible du globe terrestre est devenue accessible pour nous ; quant aux espaces infinis de la masse congelée autour des pôles, quant aux profondeurs insondables qui confinent aux cavernes souterraines du globe, sans nul doute nous ne parviendrons jamais à en découvrir les mystères.

Dès lors, la mer a dû intéresser forcément toutes les nations dont la culture intellectuelle se développait. Elles l'ont peuplée des divinités les plus diverses ; pour bien des peuples elle a

représenté l'idée de l'infini à l'époque où leurs conceptions étaient encore bornées et restreintes; à l'heure présente encore elle est pour nous le symbole de ce qui est immuable tout en changeant sans cesse.

Quand nous sommes assis sur le rivage de la mer, des pensées étranges et contradictoires s'emparent de nous ; nous nous sentons petits, faibles et infimes en même temps que nous sommes remplis de joie et d'orgueil en assistant à la lutte que l'homme, cet être si débile, livre à l'un des éléments les plus puissants, les plus redoutables.

L'enfant prend plaisir à écouter les mythes auxquels l'imagination de nos ancêtres a assigné la mer pour théâtre ; l'adolescent s'enivre des récits de navigations aventureuses ; l'homme fait lui-même subit le charme de l'existence austère du marin et des dangers incessants qu'il court.

Le navire qui sillonne l'Océan est donc une demeure bien appropriée pour le Germain aguerri et solide.

Au temps où nos ancêtres maniaient d'une main solide l'épieu le plus pesant, la hache de combat la plus puissante, les marins sur leurs esquifs étaient au moins les égaux des guerriers ;

à notre époque où la race semble vouloir dégénérer, la marine est l'une des citadelles, des institutions où se développent le mieux l'antique vigueur, le vieux courage germanique.

Aussi sera-ce, jusqu'aux temps les plus reculés, l'un des plus beaux titres de gloire des Hohenzollern d'avoir doté la patrie d'une puissante flotte de guerre représentant l'Allemagne unifiée et unie.

Certes nous nous montrons fiers, à bon droit, de notre armée de terre; mais, telle qu'elle est constituée, on y constatera bien des disparates encore qui permettent à nos ennemis de nourrir l'espoir que la fraternité allemande ne sera qu'éphémère, un article de mode en quelque sorte; ces disparates leur font espérer que les intérêts privés de certaines dynasties et les conseils astucieux de l'étranger suffiront à nous ramener aux luttes fratricides de nos ancêtres et à faire du sol allemand la proie facile des nations voisines.

La flotte de guerre au contraire présente le symbole le plus vivant de l'unité allemande. Le vent qui fait flotter son pavillon produit un chant mélodieux, le chant qui célèbre notre réconciliation, il est le signe visible de notre action commune qui s'étend sur toutes les villes du globe.

Dans les lignes qui vont suivre je ne ferai que passer rapidement sur les différents services de la flotte allemande. Si j'agis de la sorte, ce n'est certes pas faute d'amour et d'admiration pour la création modèle de notre vénérable empereur ; ce n'est pas davantage parce que je ne me crois pas à la hauteur de la tâche : le sujet est si beau que même un écrivain médiocre serait capable d'écrire à ce propos de belles pages. Si je me tais, c'est que je me dis que des hommes plus compétents que moi ont entrepris de traiter ce sujet si important au point de vue des intérêts extérieurs et intérieurs de notre patrie et qu'ils lui consacrent tout leur labeur.

Par contre, le but que je poursuis dans ce livre exige que je donne un aperçu des différents services de la flotte française. Elle possède une organisation, une centralisation telles que depuis des siècles les voisins de la France se sont fort bien trouvés de la copier.

L'armée navale. (« *Avant la bataille* », pages 419-475.)

L'armée navale de la France a pour mission

de défendre les côtes, de protéger le commerce transocéanique et les colonies ; elle doit, partout où la chose est possible, attaquer les pays ennemis de façon à les ébranler dans leurs conditions vitales mêmes; elle a de plus pour mission de détourner les attaques de l'ennemi par d'habiles diversions et de menaçer ses possessions les plus riches.

De là il résulte que l'armée navale a une tâche double à remplir, une tâche offensive et une tâche défensive. Celle-là, elle la remplit à l'aide de la flotte destinée à opérer en pleine mer ; celle-ci, elle s'en acquitte à l'aide de dipositions diverses consistant soit en établissements stables, soit en engins mobiles dont se trouvent munis tous les ports de la France et des colonies.

Il existe une corrélation intime entre la flotte de guerre et celle de commerce. Celle-ci est une pépinière de marins pour celle-là; en cas de besoin la première est appelée à protéger et à défendre la seconde.

Par suite, la marine marchande n'a pas le caractère privé des autres branches de l'industrie ; elle est soumise au contrôle de l'État; celui-ci n'accorde l'autorisation de commander des bâtiments, pour la navigation au long cours comme pour le cabotage, qu'à des marins ayant subi un

examen prouvant qu'ils possèdent les qualités requises.

De plus l'État accorde des primes et des subsides pour la construction et la navigation des bâtiments marchands; il surveille l'exécution des lois et règlements régissant la police maritime; il exerce un droit de protection sur les marins français naviguant sous le pavillon de commerce de la France; après trois cents mois de navigation il leur alloue des pensions dont une partie est reversible sur leurs femmes et leurs enfants.

Ministère de la marine et des colonies.

Le ministre de la marine et des colonies est le chef de l'armée navale de même que le ministre de la guerre est le chef de l'armée de terre. Pour la direction supérieure des affaires coloniales il est assisté d'un membre du Parlement qui porte le titre de sous-secrétaire d'État.

Selon l'auteur de « *Avant la bataille* », c'est une faute d'avoir attribué à la marine l'administration coloniale. Il estime qu'elle serait plutôt du ressort du ministère des affaires étrangères ou de celui du commerce.

Le territoire des colonies françaises non compris l'Algérie, contient une population d'environ trente millions d'habitants qui sont en partie soumis directement à la domination française, en partie à son protectorat.

Au dire de l'auteur de « *Avant la bataille* », les intérêts de la marine ont été, depuis l'an 1870, considérablement négligés; mais dix ans plus tard les expéditions dirigées presque simultanément contre la Tunisie, le Tonkin, Madagascar, Formose, l'Annam, le Cambodge ont exigé de la part de la flotte une activité et un déploiement de force énormes. Le personnel, grâce à son zèle vraiment extraordinaire, a pu y suffire, mais le matériel n'a pas été à la hauteur de la situation.

On a conquis de nouvelles stations à Tunis, Tamatave, Obok, dans la baie d'Along, etc. Ce sont là, pour la stratégie navale, autant de nouveaux points d'appui très importants; grâce à eux les croisières dirigées contre les navires de guerre et de commerce ennemis seront bien plus faciles, et l'on n'aura plus à craindre de manquer de charbon et d'autres approvisionnements dans les parages où se trouvent ces stations.

Mais, d'autre part, on estime que ces acquisi-

tions ne sauraient rendre les services qu'on en attend vu qu'une grande partie des navires de guerre sont plus ou moins imparfaitement garantis contre les projectiles ennemis et qu'ils ne sont pas en état de déployer une vitesse de marche suffisante.

L'auteur de « *Avant la bataille* » espère qu'à l'avenir on montrera pour la flotte la même sollicitude que pour l'armée de terre, sollicitude grâce à laquelle cette dernière a pu être perfectionnée à un si haut point.

L'état-major du ministre de la marine est divisé en trois sections celle des opérations : militaires, celle du service des renseignements militaires et maritimes et celle de la défense des ports militaires.

L'administration centrale comprend les services suivants :

Le conseil d'amirauté ;

Le cabinet du ministre ;

Les directions du personnel, du matériel, des services administratifs, de la comptabilité générale ;

La direction générale du service des torpilles ;

Le service central des colonies ;

L'établissement des invalides de la marine ;

Les inspections générales de l'artillerie de la

marine, de l'infanterie de la marine, du corps des ingénieurs de la marine, du service de santé de la marine, des travaux maritimes ;

Le conseil des travaux de la marine ;

Les commissions permanentes des marchés, des machines et du grand outillage ;

Le dépôt des cartes et plans ;

Le comité hydrographique ;

Le conseil des prises ;

Le conseil supérieur des colonies ;

La commission des phares ;

Le bureau des longitudes ;

Le conseil scientifique du laboratoire d'artillerie de la marine, etc.

Le budget de la marine.

Dans le budget de la marine pour l'année 1886 les dépenses figurent pour une somme de 250, 270, 473 francs. Mais tout dernièrement la Chambre a accordé au ministre de la marine un crédit extraordinaire de 200 millions de francs destiné à renouveler et à compléter le matériel de la flotte et les ouvrages de défense des côtes ; ce crédit est réparti sur plusieurs années consécutives.

Organisation de l'armée navale.

Le territoire de la France est, par rapport à la marine, divisé en cinq arrondissements dont les chefs-lieux sont Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. A la tête de chacun de ces arrondissements est placé, comme chef de tous les services, un vice-amiral ayant le titre de préfet maritime. Il a le même rang que les vice-amiraux commandant en chef une escadre ou les généraux de division de l'armée de terre.

L'autorité du préfet maritime s'étend sur tous les établissements de la marine qui se trouvent dans son arrondissement, sur tous les marchés, sur toutes les commandes : il surveille toutes les constructions qui s'y font. En même temps le vice-amiral est le gouverneur du port de guerre chef-lieu de son arrondissement. Ses attributions, en cas de guerre, sont nettement définies par rapport à celles des généraux de l'armée de terre ; il dirige les travaux d'armement des ports places fortes et des ouvrages de côte de sa circonscription.

Sont placés sous les ordres directs du préfet maritime :

1° Le major-général de l'arrondissement (un contre-amiral); en cas d'empêchement c'est lui, qui remplace le préfet maritime; il commande les officiers de la marine, les troupes de marine de l'arrondissement et le personnel des navires de guerre armés ou désarmés.

2° Le major de la flotte (un officier général ou supérieur de la marine); il contrôle les navires de guerre par rapport à leur armement et à leur service.

3° Le commissaire général; il est le chef de tous les services ayant trait à l'armement, à l'administration et à la comptabilité.

4° Le directeur des constructions navales; il dirige tous les services de la construction, de l'entretien et des réparations des bâtiments de la flotte.

5° Le directeur de l'artillerie (d'ordinaire un colonel de l'artillerie de marine); sont placés sous sa direction les ateliers, les fonderies, les manufactures d'armes, les arsenaux, les établissements de pyrotechnie, les magasins aux poudres, les batteries de côte, etc.

6° Le directeur des mouvements du port (d'ordinaire un capitaine de vaisseau); il a la surveillance des navires de guerre desarmés.

7° Le directeur des défenses sous-marines,

chargé du service tout entier des torpilles.

8° Le directeur du service de santé.

9° Le directeur des travaux hydrauliques et des bâtiments civils.

Ce fonctionnaire est un ingénieur en chef des ponts et chaussées détaché à la marine; il a pour mission de diriger et de surveiller, sous le contrôle des fonctionnaires de la marine, la construction et l'entretien des bâtiments et des travaux quelconques du port.

Il existe en outre dans chacun des cinq arrondissements un inspecteur en chef des services administratifs de la marine. A la vérité il est placé, nominalement, sous les ordres du préfet maritime, mais pour tout ce qui concerne l'accomplissement de ses fonctions, il ne dépend que du ministère de la marine, avec lequel il correspond directement. Tous les bureaux, magasins et établissements quelconques sont ouverts en tout temps à l'inspecteur en chef; partout et en tous lieux il peut exiger des fonctionnaires de la marine qu'ils observent strictement tous les arrêtés, règlements et lois, et, toutes les fois qu'il n'est pas fait droit à sa requête, il en avertit directement le ministre. Son contrôle s'étend tout autant à l'emploi qui est fait des fonds qu'à celui du matériel quel qu'il soit.

Tous les chefs de service que nous venons d'énumérer forment un conseil d'administration qui se réunit au moins deux fois par mois et dont la présidence revient de droit au préfet maritime.

Chacun des cinq arrondissements maritimes est divisé en plusieurs sous-arrondissements, lesquels se divisent en quartiers, sous-quartiers et syndicats. Ces dernières subdivisions, les plus petites de l'arrondissement sont administrées par d'anciens marins qui sont nommés par le ministre et qui sous la surveillance des autorités, supérieures, veillent à la stricte observation de tous les règlements concernant la population maritime et servent d'arbitres et d'hommes de confiance entre celle-ci et les fonctionnaires supérieurs de l'État.

Chacun des arrondissements de Brest, de Lorient et de Rochefort est divisé en deux sous-arrondissements; ceux de Cherbourg et de Toulon en comptent chacun trois. La Corse forme un des sous-arrondissements de Toulon.

Les côtes de l'Algérie sont divisées en douze quartiers; l'administration supérieure de la marine, dans cette colonie, est confiée au commandant de la marine (un contre-amiral) qui

réside à Alger et est placé sous les ordres du gouverneur général de la colonie.

Par rapport à la mobilisation et au contrôle à exercer sur les réservistes de l'armée navale, le territoire tout entier de la France est divisé en cinq parties qui correspondent aux cinq arrondissements énumérés ci-dessus. Les réservistes de l'armée navale, lorsqu'ils sont convoqués en vue des manœuvres ou de la mobilisation, se rendent dans l'une ou l'autre de ces cinq préfectures maritimes.

Le ministre de la marine est le chef de l'administration pour toutes les colonies françaises à l'exception du Tonkin, du royaume d'Annam, de la Régence de Tunis, de l'île de Madagascar et des possessions de l'Afrique occidentale (y compris le territoire du Congo).

Etat-major de l'armée navale.

Le corps des officiers de la marine qui constitue l'état-major de l'armée navale se recrute presque exclusivement parmi les élèves de l'École navale établie en rade de Brest. Cette école se trouve à bord du vaisseau de ligne *Le Borda*, aménagé à cet effet. Il a pour annexe le navire

Le Bougainville sur lequel les élèves sont exercés au service pratique des marins.

Après la première année d'études les élèves subissent un examen de passage avant de pouvoir entrer en seconde année. A la fin de cette deuxième année ils passent un nouvel examen. S'ils le subissent avec succès, ils sont nommés aspirants de seconde classe ; comme tels ils font leur troisième année sur le vaisseau-école *La Flore* et passent enfin leurs examens de sortie qui, en cas de succès, leur valent le titre d'aspirant de première classe, avec lequel ils entrent dans le corps des officiers de la marine.

Après deux années de service, l'aspirant de première classe peut être nommé au grade d'enseigne de vaisseau, grade qui correspond à celui de lieutenant dans l'armée de terre. Les grades supérieurs sont les suivants :

Lieutenant de vaisseau (capitaine dans l'armée de terre) ;

Capitaine de frégate (lieutenant-colonel) ;

Capitaine de vaisseau (colonel) ;

Contre-amiral (général de brigade) ;

Vice-amiral (général de division de l'armée de terre) ;

Amiral (maréchal de France).

Le grade de capitaine de corvette (chef de bataillon) a été suprimé.

Jusqu'au grade de capitaine de frégate inclusivement l'avancement des officiers de marine a lieu à l'ancienneté ou au choix; à partir du grade de capitaine de vaisseau, il a lieu au choix exclusivement.

On ne peut être porté pour un grade supérieur que si on remplit certaines conditions. (Il faut que votre inscription au tableau d'avancement ait été approuvée par le conseil d'amirauté; il faut avoir servi à la mer pendant un minimum de temps déterminé, etc.)

Peuvent entrer dans le corps des officiers de la marine les élèves de l'École polytechnique, de même que les officiers auxiliaires qui ont obtenu le diplôme de capitaine au long cours.

Ce sont les vice-amiraux et les contre-amiraux qui forment les cadres de l'état-major général de l'armée navale. Cet état-major, comprend deux sections: à la première figurent tous les amiraux en service actif ou en disponibilité ; à la seconde ceux qui ont passé au cadre de réserve.

Les vice-amiraux passent au cadre de réserve quand ils ont atteint l'âge de soxante-cinq ans, les contre-amiraux à soixante-deux ans.

En cas de guerre ils peuvent être rappelés à l'activité : à cet égard ils sont régis par les mêmes lois que les généraux de l'armée de terre.

Les vice-amiraux qui ont commandé une armée navale pendant une guerre et qui se sont signalés par des services exceptionnels rendus devant l'ennemi sont maintenus dans la première section de l'état-major général sans limite d'âge.

En 1886, les cadres des officiers de la marine étaient composés comme suit :

Vice-amiraux maintenus définitivement dans la première section de l'état-major général....	3
Vice-amiraux en activité de service...........	16
Contre-amiraux...........................	30
Au total.	49

(Marine allemande : 11).

Réserve : vice-amiraux......................	5
Contre-amiraux...........................	3
Au total.	8

En retraite : vice-amiraux..................	14
Contre-amiraux...........................	26
Au total.	40

Capitaines de vaisseau	105
Capitaines de frégate	212
Lieutenants de vaisseau	743
Enseignes de vaisseau	286
Aspirants de première classe	129
Aspirants de deuxième classe	91
Au total.	1.566

(Marine allemande : 578.)

Les officiers de la réserve (depuis le grade d'enseigne de vaisseau jusqu'à celui du capitaine de vaisseau) étaient au nombre de 49.

Les officiers de marine (à l'exception des vice-amiraux et des contre-amiraux) sont répartis entre les cinq arrondissements ; les capitaines de vaisseau et de frégate sont autorisés à résider ailleurs qu'au port militaire chef-lieu de l'arrondissement ; les lieutenants et enseignes de vaisseau ainsi que les aspirants sont tenus de résider au chef-lieu lui-même.

Un certain nombre d'officiers de marine sont détachés ; les uns commandent des paquebots ou des navires de commerce, d'autres sont à la tête d'entreprises industrielles se rapportant à la marine, d'autres encore sont mis à la disposition de certains gouvernements étrangers. Pendant toute la durée de leur congé ils ne touchent pas de solde et cessent de compter sur les listes d'ancienneté.

Il existe en outre une classe d'officiers de marine en résidence fixe. Ils font le service des ports et des rades, ou bien dirigent le service des défenses sous-marines, des observatoires, etc.

Les deux tiers environ des officiers de marine sont pris par le service à bord des navires de guerre.

Recrutement de l'armée navale.

L'armée navale se recrute parmi les jeunes gens portés sur les listes de l'inscription maritime, parmi les engagés volontaires et, si le nombre des classes n'est pas suffisant, par un contingent de recrues fourni par l'armée de terre, (on prend à cet effet ceux des conscrits qui ont tiré les numéros les plus bas).

Tous les ans il entre dans le corps de la marine environ 4,000 inscrits, 7,000 engagés volontaires et 7,000 recrues de l'armée de terre (au total 18,000 hommes) qui tous ont à passer cinq ans au service.

Inscription maritime.

D'après ce qui a été dit ci-dessus, l'inscription maritime fournit le contingent le plus important, non pas comme nombre, mais comme valeur pour le recrutement de l'armée navale. Cette organisation date du célèbre Colbert, le ministre de Louis XIV. Grâce à elle la marine dispose d'un personnel nombreux de matelots expérimentés qui, dès leur jeune âge, ont été habitués à toutes les fatigues de la vie du marin.

Les matelots sont portés sur les listes de l'inscription maritime quand ils ont atteint l'âge de 18 ans et qu'ils ont fait deux voyages au long cours, soit sur un navire de guerre, soit sur un bâtiment marchand, ou qu'ils ont fait pendant deux ans le métier de pêcheur sur la côte et qu'ils déclarent vouloir continuer à servir à la mer.

Les matelots portés sur les listes de l'inscription maritime restent au service depuis l'âge de 18 jusqu'à celui de 50 ans. Pendant les sept premières années ils peuvent être appelés à servir par un arrêté du ministre de la marine;

pour les années suivantes l'appel ne peut avoir lieu que par ordre du président de la République.

Le service obligatoire commence pour le jeune marin lors de son premier retour en France, après avoir atteint l'âge de 20 ans; mais il peut être incorporé dès l'âge de 18 ans s'il en exprime le désir et s'il est reconnu apte pour le service.

Le service proprement dit a une durée de cinq ans; mais au bout de trois ans on congédie les marins si les exigences du service le permettent. Si pendant les deux années suivantes les jeunes marins restent à la disposition du ministre tout en prenant du service à bord d'un caboteur ou en se livrant à la pêche côtière, ou s'ils sont occupés aux sondages, ce temps leur est compté comme années de service. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, les hommes portés sur les listes de l'inscription maritime, ne peuvent prendre du service qu'à bord des navires français; il ne leur est pas permis en outre de s'établir à l'étranger.

En échange, l'État assure à chaque marin après trois cents mois de navigation à bord d'un navire de guerre ou d'un bâtiment de commerce français, une pension appelée demi-solde. Le service de ces pensions exige des sommes considérables qui proviennent de la re-

tenue de trois pour cent prélevée sur la solde et le prêt payés à tous les officiers et matelots de la flotte de guerre et de commerce, de même que sur tous les achats de l'administration de la marine. La veuve touche comme pension la moitié de la demi-solde à laquelle avait droit son mari et cette pension est reversible sur ses enfants mineurs.

Les équipages de la flotte.

Les équipages de la flotte sont formés par les recrues des trois provenances ci-dessus mentionnées. Ils reçoivent leur instruction soit sur les navires, soit dans les ports, où ils sont formés en compagnies.

Le personnel des équipages de la flotte se trouvant à terre est réparti sur cinq divisions dont deux de première classe (à Brest et à Toulon), et trois de seconde (à Cherbourg, Lorient et Rochefort). Chacune de ces divisions comprend un certain nombre d'écoles qui préparentles jeunes matelots au service en mer.

Sous le nom de novices sont compris les marins qui, par rapport à l'âge et à leurs aptitudes, ne peuvent pas encore servir comme

matelots et ne sont portés que provisoirement sur les listes de l'inscription maritime. Dès qu'ils remplissent les conditions voulues, leur inscription devient définitive.

On désigne par le nom d'apprentis marins ceux des jeunes gens qui, au sortir de l'école des mousses, contractent un engagement ; en outre, les engagés volontaires ayant contracté un engagement de cinq ans, et ceux des recrues provenant de l'armée de terre qui ne sont pas encore aptes à passer matelots de troisième classe.

Pour le passage de la troisième à la seconde classe et de celle-ci à la première il existe une réglementation minutieuse. Entre les simples matelots et les officiers marins il existe toute une série de grades intermédiaires. Les sous-officiers qui en sont revêtus sont assimilés à ceux de l'armée de terre; c'est ainsi que le grade de quartier-maître équivaut à celui de caporal, celui de second-maître au grade de sergent, celui de maître au grade de sergent-major et de premier maître au grade d'adjudant.

Les marins des équipages de la flotte portent tous le même uniforme avec les insignes correspondant à leur grade ; à bord, ils sont répartis entre les différents services grâce auxquels

se font les manœuvres du navire et son action prendant le combat.

Ces services sont au nombre de dix; dans six d'entre eux on peut parvenir au grade d'officier de marine.

En dehors de ces marins répartis entre les différents services, il en existe d'autres encore, ce sont les pilotes, les tambours et les musiciens, de plus, un certain nombre de marins, n'ayant pas reçu d'instruction spéciale, ne pratiquant aucun métier défini, les novices et les apprentis.

Ceux d'entre les marins qui ont reçu l'instruction spéciale ont à subir divers examens en suite desquels il leur est délivré un certificat qui leur donne le droit de toucher une haute paye à bord.

L'auteur de « *Avant la bataille* » nous donne le détail de cette instruction. En l'étudiant, on se convaincra qu'elle est organisée d'une manière très pratique.

En dehors des écoles spéciales, il existe plusieurs écoles qui reçoivent des enfants de sept à treize ans et des jeunes garçons de treize à seize ans. Elles permettent de soulager les familles de marins et constituent des pépinières où les fils sont élevés dans la profession du père.

L'école de gymnastique de Joinville-le-Pont forme également les moniteurs pour les équipages de la flotte.

L'effectif des équipages est de 37,232 hommes. En y versant les deux contingents annuels des matelots portés sur les rôles de l'inscription maritime et des engagés volontaires qui, après avoir servi trois ans, sont en congé de disponibilité, l'effectif se trouve porté à 78,000 hommes (marine allemande 28,165 matelots). Si on convoque tous les marins devant le service de par la loi, leur nombre s'élèvera à plus de 100,000 hommes.

L'état des navires armés pour l'année 1885 porte : une escadre d'évolution, huit divisions navales stationnées dans les différentes mers, huit stations locales dans les colonies, trois stations navales dont une remplit une mission scientifique et deux ont à exercer la surveillance des pêches, deux missions en Corse et en Tunisie, le service des tranrports et neuf navires-écoles de différente nature.

En étudiant la manière dont les marins sont répartis entre les cinq ports militaires chefs-lieux d'arrondissement, on reconnaîtra que l'effectif des compagnies est calculé d'après les besoins du moment et du service et qu'il varie

beaucoup (de 159 à 443 hommes), en outre qu'il n'existe qu'un seul bataillon de fusiliers marins (799 hommes). Nous attirerons en outre l'attention du lecteur sur ce fait qu'au Sénégal on forme une compagnie d'indigènes au service des mécaniciens (machinistes).

Les officiers mécaniciens.

L'importance que la force des machines à vapeur a pour la marine de guerre moderne va grandissant de jour en jour. Plus la marche des navires de guerre est rapide, plus grande aussi est leur puissance et plus les services qu'ils sont appelés à rendre sont considérables. L'un des champs d'action les plus grandioses où l'esprit créateur de l'homme pût se manifester, c'est la construction des machines et les combinaisons pratiques permettant de les adapter aux diverses coques de navires. Aussi la mise en activité des machines est-elle devenue une science des plus importantes.

Le corps des mécaniciens de la flotte comprend 109 officiers divisés en trois classes, un corps de sous officiers répartis sur six classes et les chauffeurs.

Dans ces derniers temps on a formé un corps spécial de mécaniciens pour le service des torpilleurs. Les torpilleurs destinés à servir en pleine mer, de même que ceux qui sont chargés de la défense des côtes, sont commandés par des officiers de marine ; les officiers mécaniciens surveillent le service des machines à vapeur et les dispositions mécaniques des torpilles.

Le génie maritime.

Le corps des ingénieurs de la marine dirige tous les travaux qui se rapportent à la construction des navires. Il se recrute parmi les élèves de l'École polytechnique, qui suivent un cours de deux ans à l'école des ingénieurs de la marine établie à Cherbourg, où ils étudient la construction des navires, celle des machines, etc.

Ce corps comprend 139 ingénieurs en activité, 6 de la réserve et 51 ingénieurs ayant le rang d'adjudants.

Les ateliers de construction pour les machines sont établis à Indret, près de Nantes ; à Guérigny se trouvent des forges pour la fabrication des chaînes, des ancres, des cabestans, etc.

Les ingénieurs hydrographes.

Le corps des ingénieurs chargés du service hydrographique se recrute parmi les élèves de l'École polytechnique et comprend environ 20 ingénieurs. Ils ont pour mission de dresser et de corriger les cartes marines, de rédiger les instructions destinées à régler la navigation, d'observer les marées et les courants maritimes, les phénomènes magnétiques et météorologiques importants au point de vue de la navigation, de faire construire, réparer et entretenir les instruments nautiques servant à bord des navires.

Une partie de ces ingénieurs sont adjoints au dépôt des cartes et plans établi à Paris; les autres sont occupés sur les côtes de la France et de ses colonies et dans différentes stations navales où ils s'acquittent des diverses tâches que nous venons d'énumérer.

Le commissariat de la marine.

Le commissariat de la marine dirige tous les services administratifs de la marine à terre et à

bord des navires. Il a sous ses ordres un grand nombre de corps auxiliaires Prise dans son ensemble, son action est à peu près la même que celle de l'intendance de l'armée de terre.

Le commissariat de la marine contrôle l'emploi des fonds, du matériel des ports, des arsenaux, des navires, des magasins des stations navales, tous les travaux exécutés dans les arsenaux, le service de l'inscription maritime (c'est-à-dire qu'il surveille la confection des listes des marins qui d'une part doivent le service obligatoire et de l'autre ont droit à une pension); il contrôle de plus l'administration des hôpitaux, des vivres, etc.

Les fonctionnaires de ce ressort sont en France au nombre de 453, dans les colonies au nombre de 155; en outre 459 agents sont attachés à cette administration.

Inspection des services administratifs.

Nous avons parlé plus haut des fonctionnaires de ce ressort qui, simultanément avec les préfets maritimes et indépendamment d'eux, exercent le contrôle sur l'ensemble des services administratifs de la marine. Ils sont au nombre de 53.

Corps de santé.

Le corps de santé de la marine comprend 783 médecins (dont 720 au service actif) et 108 pharmaciens (dont 101 au service actif). Il existe trois écoles (à Brest, Toulon et Rochefort) où sont formés les médecins et les pharmaciens de la marine.

Ingénieurs des ponts et chaussées.

Différents travaux de la marine sont exécutés par plusieurs corps d'agents. L'auteur de « *Avant la bataille* » cite en particulier parmi ces agents les 19 ingénieurs détachés du ministère des travaux publics qui dirigent les constructions hydrauliques sous le contrôle des autorités maritimes.

L'infanterie de marine.

L'infanterie de marine tient garnison dans les ports de guerre de la mère patrie et dans les colonies.

La durée maxima du séjour au Sénégal, dans la Guyane et en Cochinchine est de deux ans ; pour toutes les autres colonies elle est fixée à trois ans.

L'effectif de l'infanterie de marine est de 1,071 officiers et de 19,383 hommes. L'état-major général de l'arme comprend deux généraux de division et quatre généraux de brigade. (Le bataillon d'infanterie de marine de l'Allemagne se subdivise en deux demi-bataillons, comprenant chacun trois compagnies. Il compte 52 officiers, etc.)

Le corps des officiers de l'infanterie de marine se recrute parmi les élèves sortant de Saint-Cyr et ceux de l'école de Saint-Maixent. La troupe est répartie sur quatre régiments qui comptent de 45 à 57 compagnies chacun. (L'état-major de ces régiments se trouve à Cherbourg, Brest, Rochefort et Toulon.)

La moitié environ de la troupe se trouve en France. La manière dont les garnisons à fournir aux différentes colonies sont réparties entre les quatre régiments permet de constater que l'on cherche à procéder le plus uniformément et le plus équitablement possible en assignant aux troupes les stations les plus lointaines ou les plus insalubres.

L'infanterie de marine dispose d'une réserve de 4,600 hommes. En quittant la réserve de l'armée active, les hommes, passent dans l'armée territoriale.

Il existe tout comme pour l'armée de terre des compagnies disciplinaires dont l'une, pour la flotte, qui est forte d'environ 250 hommes, et deux pour les colonies, qui à elles deux ont un effectif d'environ 250 hommes.

Les corps de troupes indigènes formés dans les colonies sont commandés par des officiers de l'infanterie de marine. Ils comprennent : 1 régiment de tirailleurs sénégalais de 2 bataillons ; 1 régiment de tirailleurs annamites de 3 bataillons ; 4 régiments de tirailleurs tonkinois de 3 bataillons.

Il existe en outre deux compagnies de cipayes aux Indes et un peloton de miliciens à Obok.

Les Français établis dans les colonies ne sont pas soumis au service militaire obligatoire. Malgré cela l'île de la Réunion a fourni un bataillon de volontaires lors de la dernière guerre de Madagascar.

L'armée de l'empire d'Annam se réorganise en ce moment. Mais ce sont les officiers de l'armée de terre qui sont chargés de cette réorganisation sous la direction du ministre de la guerre.

L'auteur de « *Avant la bataille* » évalue à 50,000 hommes, l'effectif total dont pourra disposer le corps de l'infanterie de marine en cas de guerre. Cependant il est permis d'admettre qu'il n'y aura guère plus de 15,000 hommes qu'on pourra employer dans une guerre européenne.

Les spahis sénégalais.

Les spahis du Sénégal (178 hommes), forment le premier escadron du premier régiment de spahis de l'Algérie.

L'artillerie de marine.

Le corps de l'artillerie de marine pourvoit au service des directions d'artillerie dans les arsenaux de la marine, il dirige les fonderies de canons, il préside à la construction des affûts, des projectiles et des pièces accessoires qui font partie de l'armement des navires de guerre, des forts et des batteries de côte.

L'effectif de paix est de 3,485 hommes, y compris 708 officiers. 1,500 hommes à peu près se

trouvent dans les colonies. Le corps comprend un régiment dont le dépôt, la portion principale et l'état-major se trouvent à Lorient.

Le régiment d'artillerie de marine comprend 36 batteries (plus sept batteries *bis*), et dix compagnies diverses (conducteurs, ouvriers d'artillerie, artificiers).

Sous le rapport des pièces, le matériel de l'artillerie de marine est très bien construit. Il ne comprend que des pièces rayées se chargeant par la culasse, à percussion centrale ; les calibres sont les suivants :

Canons-revolvers de 37 millimètres et pièces à tir rapide de 47 millimètres ; canons en bronze du calibre de 65 et de 90 millimètres.

Les pièces système modèle 1870 et le modèle de 1870 transformé (tubes en fonte de fer avec un tube intérieur en acier et frettes en fer forgé) du calibre de 14, 16, 24, 27 et 32 centimètres.

Les pièces modèle 1870-79 du calibre de 32 centimètres pour les ouvrages de défense de côte (tube allongé ayant la construction indiquée ci-dessus, sauf de légères modifications).

Les pièces du modèle 1870-1881, pour les ouvrages de défense de côte (du calibre de 27 et de 32 centimètres).

Les pièces du modèle 1875 et du modèle de

1875 transformé (en acier avec tube intérieur et frettes), en outre, le modèle de 1875-1879, de la même construction (sauf de légères modifications), du calibre de 32 centimètres.

Les pièces du modèle de 1881 (en acier), des calibres suivants : 65 et 90 millimètres, 10, 14, 16 centimètres, pièces grosses et légères de 24, 27 et 34 centimètres.

Les mortiers rayés du calibre de 30 centimètres pour les batteries de côte (pièces se chargeant par la bouche); le forcement des projectiles est en cuivre. Pour le calibre de 16 centimètres et plus il existe des obus en acier et en fonte dure destinés à être lancés contre les buts munis de plaques.

Comme charge, on emploie la poudre de Wetteren (poudre belge) et la poudre à gros grains fabriquée en France.

L'auteur de « *Avant la bataille* » affirme que les projectiles du modèle de 1875-1878 du calibre de 37 centimètres, percent des plaques de blindage épaisses de 90 centimètres.

Sur tous les navires, il y a un très grand nombre de canons-revolvers Hotchkiss destinés à combattre les torpilleurs.

Gendarmerie maritime et coloniale.

La gendarmerie maritime se recrute dans les corps de troupe de la marine ; elle ressortit au ministère de la marine, tandis que la gendarmerie coloniale se recrute dans les corps de troupe de l'armée de terre et ressortit au ministère de la guerre qui cède ses hommes au ministère de la marine, au fur et à mesure des besoins du service colonial.

L'auteur de « *Avant la Bataille* » estime que c'est là une manière de procéder étrange et peu régulière. Pour nous qui voyons les choses d'un peu plus loin, cela nous paraît très pratique ; nous croyons que c'est là un très bon moyen de se procurer des hommes qui soient à la hauteur de leur tâche. Même dans les pays civilisés, la mission qui incombe à la gendarmerie est fort difficile et certes, dans les colonies, elle doit l'être davantage encore et il faut, pour la remplir, des hommes doués non seulement de beaucoup de courage et d'une grande force physique, mais encore d'une habileté hors ligne et d'une fidélité absolue à leurs devoirs.

La gendarmerie maritime est répartie sur cinq

compagnies, qui correspondent aux cinq arrondissements maritimes; elle comprend 18 officiers et 622 gendarmes.

La gendarmerie coloniale compte quatre compagnies. Son effectif est de 22 officiers et de 751 gendarmes.

La flotte de guerre.

D'après l'auteur de « *Avant la bataille* », la flotte de guerre française, comptait à la date du 1er janvier 1886, 381 bâtiments (la marine allemande en comptait 170, y compris les torpilleurs). Voici comment se décompose ce chiffre de 381 :

1° Ce chiffre ne s'accorde pas entièrement avec les listes spéciales données par l'auteur de « *Avant la bataille* ». La première liste sommaire porte 401 bâtiments, la liste où les bâtiments sont énumérés et désignés par leur nom en porte 398. Les différences portent sur trois catégories de bâtiments. Quelques-unes de ces erreurs s'expliquent par ce fait qu'il y a un plus grand nombre de bâtiments employés comme vaisseaux-écoles; d'autres erreurs pourraient provenir du fait qu'il y a eu des navires rayés comme étant hors d'état de servir. Mais ces différences n'ont d'importance pour les catégories les plus importantes, au point de vue de la guerre navale, que pour la rubrique des croiseurs à batterie, dont on ne cite que onze par leur nom sur les quinze qui existent.

20 vaisseaux cuirassés 11 croiseurs cuirassés 11 garde-côtes cuirassés 4 canonnières cuirassées 1 batterie flottante cuirassée	au total 47 batiments cuirassés (la marine allemande en possède 22).
15 croiseurs à batterie 41 croiseurs (9 de première, 15 de deuxième et 17 de troisième classe) 4 croiseurs torpilleurs	au total 60 croiseurs (la marine allemande en possède 22).
49 avisos (25 de première, 24 de deuxième classe) 13 avisos-transports 1 aviso-torpilleur	au total 63 avisos (la marine allemande en possède 5).
22 canonnières	(la marine allemande en possède 4).

43 chaloupes canonnières
13 chaloupes à vapeur
70 torpilleurs pour la défense des côtes et le service de surveillance; au 31 décembre 1886 il y en avait déjà 125.
29 transports (10 de première, 11 de deuxième, 8 de troisième classe).
3 vaisseaux de ligne à voiles
2 frégates à voiles
1 corvette à voiles
5 goélettes à voiles
30 bâtiments chargés de la surveillance des pêches
9 vaisseaux-écoles (la marine allemande possède 11 vaisseaux-écoles et 31 bâtiments divers).
401 bâtiments au total.

En étudiant la liste spéciale de dislocation des navires de guerre, on constatera qu'en 1885 38 seulement restèrent en réserve et qu'un

nombre égal (c'est évidemment l'effet du hasard) de bâtiments furent armés pendant une durée de un à quatre mois pour faire leurs essais.

Pour la construction de nouveaux navires, dans le courant de 1886, il avait été accordé un crédit se montant à 33,892,148 francs; mais pour les années qui vont venir, la Chambre a mis à la disposition du ministre 200 millions de francs afin qu'il puisse faire construire simultanément un grand nombre de navires de guerre satisfaisant aux exigences du temps présent et compléter les fortifications destinées à la défense des côtes.

Quant aux noms donnés aux navires, on est parti des points de vue les plus divers : Parmi les noms des Français célèbres (Colbert, Richelieu, Bayard, Duquesclin, etc.) on ne voit figurer ni rois ni empereurs; parfois on constate avec plaisir que les Français n'ont pas oublié les grands savants, Linné, Volta, Cuvier, etc. La mythologie grecque et romaine est mise considérablement à contribution; on voit une Naïade à l'ancre à côté d'une Vénus. Le règne animal également est largement représenté, mais on semble avoir procédé tout à fait arbitrairement : *le Lion* est une canonnière, *le Tigre* un garde-côtes cuirassé. Les noms de

villes, de localités figurent surtout parmi les transports.

L'amiral Bouvet, une vieille connaissance des Allemands, est encore de ce monde grâce à un aviso de première classe : *la Revanche* a servi à baptiser un cuirassé de combat.

De toute cette nomenclature il ressort que les Français s'appliquent à agir sur la fierté, le moral de leurs marins (*le Redoutable*, *l'Invincible*, *le Terrible*, *la Valeureuse*, *la Victorieuse*, *la Triomphante*, *le Vainqueur*, etc.); mais on constatera, d'autre part, que pour un grand nombre de leurs navires ils n'ont pas attaché grande importance au nom qu'il s'agissait de leur donner et que souvent ils ont été embarrassés dans le choix à faire.

En examinant un à un les navires, on nous indique aussi le prix de revient de chaque type dans chacune des catégories; c'est ainsi qu'un cuirassé de combat coûte 15,915,119 francs, un croiseur de première classe 4,085,974 francs, un aviso de première classe 1,116,568 francs, une canonnière 817,048 francs et, pour finir, on fixe le chiffre total que vaut la flotte à la date du premier février 1886 à la somme de 559,001,726 francs.

Cette somme est celle du prix de revient;

mais étant donné qu'un navire de guerre moderne ne dure qu'un temps relativement court, on ne saurait accorder que c'est là aussi la valeur réelle de la flotte.

L'auteur de « *Avant la bataille* » est d'avis que l'effectif des escadres qui stationnent dans les différentes mers n'est pas suffisant.

C'est surtout au Congo et en Cochinchine que cette insuffisance est le plus sensible.

D'après l'auteur de « *Avant la Bataille* », la plus grande partie de la flotte de guerre devrait être employée en cas de guerre, vis-à-vis d'un ennemi entreprenant, à la défense des côtes, même si l'ennemi ne disposait que d'une flotte de deuxième rang. La flotte française ne compte pas un nombre suffisant de navires de guerre pour pouvoir protéger d'une manière efficace ses côtes dont l'étendue est si considérable et bloquer en même temps les ports ennemis.

Dix seulement des vingt cuirassés de combat sont considérés comme étant absolument en état de soutenir un combat naval (de ces dix navires quatre étaient au service, un en armement et cinq en réparation); sept sont d'un type qui a vieilli (à l'exception d'un seul, ils sont en bois et sans cloisons étanches): la flotte cuirassée de combat est complétée par cinq croiseurs cui-

rassés et quatre garde-côtes cuirassés dont la vitesse n'est pas jugée suffisante.

Parmi les croiseurs il y en a sept qui sont considérés comme ne répondant, de loin, pas à ce qu'on est en droit d'attendre d'eux ; par contre y en a quatre qui passent pour être des croiseurs de première classe sous le rapport de la rapidité, de l'insubmersibilité, de l'armement, etc.

L'auteur de « *Avant la bataille* » trouve également fort à redire à l'état dans lequel se trouvent les navires de guerre de réserve ; il ne croit pas que le temps accordé pour leur armement (à savoir huit jours pour ceux de première, quinze pour ceux de seconde et trente pour ceux de troisième catégorie) soit suffisant. Il exprime le vœu que les bâtiments de première catégorie puissent prendre la mer au bout de deux jours, ceux de deuxième au bout de dix et ceux de troisième au bout de vingt jours.

Les engins sous-marins, tant ceux destinés à la défense que ceux destinés à l'attaque, sont, au dire de notre auteur, insuffisants si on songe aux progrès et aux perfectionnements réalisés par les marines des autres États.

Comparée à l'artillerie de marine anglaise et allemande, celle des Français possède, d'après l'auteur de « *Avant la bataille* », une force de

pénétration plus considérable, et cela grâce à ce fait qu'on a augmenté la longueur des tubes. Selon lui les obus en acier du calibre de 34 centimètres ont transpercé des plaques du Creuzot épaisses de 40 centimètres, sans que le projectile se soit brisé.

A bord des bateaux-vigies qui, de nuit, montent la garde afin d'arrêter les torpilleurs qui pourraient être lancés contre les navires, il se trouve des lampes électriques de la force de 200 bougies. A bord des cuirassés on en emploie de la force de 1600 bougies. Chacun de ces derniers possède des machines système Gramme pour deux de ces lampes.

L'auteur de « *Avant la bataille* » dit à ce propos que les marines étrangères aussi ont adopté ce système d'éclairage protecteur.

Quant aux canons-revolvers et aux canons à tir rapide, il y en a à bord autant que l'espace disponible permet d'en placer dans les hunes, les bancs de quart, etc. Sur chacun des petites chaloupes à vapeur montant la garde, comme nous venons de le dire, autour des escadres, il se trouve un de ces engins.

Les filets en métal destinés à protéger les navires contre les torpilles sont faits d'après le système Bullivant.

En outre on s'efforce de rendre les navires de guerre le plus insubmersibles qu'il se peut en y établissant de nombreuses cloisons étanches.

L'auteur de « *Avant la bataille* » regrette que, par rapport aux torpilles, la France soit encore tributaire de l'Autriche.

Les marins français sont armés du fusil de la marine modèle 1878 (fusil à répétition système Kropatschek, la construction dans ses parties essentielles et les munitions sont celles du fusil Chassepot transformé ; le magasin se trouve logé dans la crosse, et reçoit sept cartouches.

L'auteur de « *Avant la bataille* », après nous avoir donné tous ces détails, étudie les éléments essentiels de la construction et de l'armement de certains d'entre les meilleures navires des différentes catégories. Le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de communiquer en détail à nos lecteurs ces données si intéressantes. Nous n'attirerons leur attention que sur ce point que, par suite des guerres coloniales que la France à dû soutenir et en prévision de nouvelles guerres de ce genre, on a été amené à construire des transports en grand nombre et des types les plus divers.

L'auteur de « *Avant la bataille* » constate que la flotte de transport tout en coûtant des

sommes très fortes, ne rend pas suffisamment de services ; en conséquence il propose de recourir pour ce qui est des transports maritimes, plus que par le passé, à la flotte de commerce et en particulier aux navires appartenant aux diverses compagnies de navigation subventionnées par l'État.

Pour finir, notre auteur fait ressortir la grande importance du service des torpilles ; il demande que l'on construise ou fasse construire des cuirassés de combat, des croiseurs et des torpilleurs très rapides et cela en grand nombre : il exprime en outre le vœu que tous les ports de commerce soient mis à l'abri du bombardement et ne soient plus exposés à une destruction totale. (Les crédits votés depuis et que nous avons mentionnés plus haut, permettront de réaliser ses désirs.)

Quant aux paroles par lesquelles l'auteur de « *Avant la bataille* » termine ce chapitre, nous allons en donner une traduction libre :

« Malgré les apparences brillantes que présente le matériel de notre flotte, des hommes compétents assurent que, malgré tout le dévoûment de nos marins, elle ne serait guère capable de jouer un rôle honorable et brillant dans les mers lointaines. Il est essentiel que cet état d'in-

fériorité prenne fin. Si nous savons faire quelques sacrifices, peu importants d'ailleurs, notre armée navale pourra devenir la plus redoutable du globe, aussi bien par rapport aux ressources dont elle disposera pour le combat proprement dit que grâce à ses points d'appui stratégiques, en jouissant d'une indépendance relative, et en constituant une menace persistante pour le commerce étranger.

« D'ailleurs, elle saurait, même dans la situation actuelle, bravement et glorieusement remplir son devoir ».

La prochaine guerre navale. — Ses causes.

Que le lecteur relise la description des côtes allemandes que nous avons donnée dans la première partie de cet ouvrage, et il reconnaîtra que leur forme naturelle les protège au plus haut point contre les attaques de l'ennemi. Ce fait n'avait pas dans les siècles passés, où les moyens dont on disposait alors en vue du combat nautique n'étaient pas aussi puissants, une importance aussi considérable qu'au temps présent D'ailleurs, à ce moment-là même, il n'a

pas été sans exercer une certaine influence sur le développement de la marine de guerre allemande, en ce sens qu'il a retardé ce développement.

Mais, depuis un certain nombre d'années, les causes les plus diverses ont contribué à démontrer la nécessité de doter l'Allemagne d'une forte marine de guerre; elles l'ont démontré si bien que ceux-là même d'entre les Allemands qui sont le moins capables de se former un jugement sur des questions de ce genre l'ont clairement comprise.

Les relations maritimes de l'Allemagne avec les autres pays et les continents lointains, non seulement se sont considérablement étendues, elles ont, de plus, revêtu un tout autre caractère depuis que l'Empire allemand a été constitué. Jadis les Allemands étaient peu estimés, à peine tolérés; les autres nations leur accordaient leur protection, en quelque sorte par pitié et condescendance. Maintenant les membres de la grande nation germanique reconstituée sont jalousés et traités en adversaires par les autres peuples. Les Allemands ne peuvent plus se faire protéger par les autres, en quelque sorte comme des pauvres honteux; il faut qu'ils soient à même de fournir la preuve de leur puissance.

Le territoire de l'Empire allemand est très peuplé. S'il avait le climat du midi de la France, il pourrait nourrir une population du double plus forte ; mais avec le calorique qui lui vient de son pâle soleil, il est à peine en état de nourrir le chiffre d'habitants qu'il compte actuellement.

Certes, il y a par-ci, par-là des recoins dont on pourra tirer parti encore pour y cultiver le blé, certaines régions qui pourront être mieux cultivées ; mais tout cela ne représentera qu'un accroissement médiocre se chiffrant non par des milliers, mais simplement par des centaines de mètres carrés.

Il est hors de doute que, dans les siècles à venir, on découvrira les moyens de tirer bien plus entièrement, plus pratiquement, parti de la somme de calorique qui nous est assignée par la nature ; mais ces espoirs lointains n'ont aucune valeur réelle pour le temps même où nous vivons. Ils ne sont bons qu'à faire naître des illusions et à provoquer des récriminations injustes adressées à nos laboureurs laborieux et intelligents. Les malheureux ! ils ne peuvent pas vous donner à manger les belles récoltes qu'ils feront peut-être plus tard, et si la gelée tue leurs arbres fruitiers, certes ils n'auront pas de pommes ni de poires à vous vendre.

L'Allemagne, donc, telle qu'elle est actuellement, est forcée de déverser son trop-plein sur d'autres pays, sur d'autres continents. Ils se chiffrent par dizaines de milliers ceux de ses fils qui, ne trouvant pas de travail dans l'intérieur, franchissent les frontières de l'empire; il s'en trouve dans tous les pays de la terre.

On essaye de mettre fin à l'émigration. C'est un tort. Certes il est permis d'invoquer contre elle que beaucoup de gens quittent leur pays parce qu'ils ont des prétentions exagérées, parce qu'ils sont mécontents de la situation qui leur est faite, pour une foule d'autres raisons peu valables; mais l'émigration en elle-même, ces reproches-là ne sauraient l'atteindre.

Certainement il serait plus agréable de voir partir tous les fainéants, tous les drôles, et de voir rester au pays les ouvriers laborieux; nous y perdrions moins. Mais nous sommes bien obligés de reconnaître que très souvent ce sont les membres les plus capables et les plus valides des familles qui émigrent en emportant avec eux une partie considérable de la fortune matérielle; il faut absolument que nous apprenions à compter avec ce fait.

Le chiffre de la population augmente sans cesse. Pourrions-nous mettre obstacle à cet

accroissement? Dans le temps jadis les épidémies s'en chargeaient; souvent dans l'espace d'une seule année elles faisaient disparaître le surplus dû à l'augmentation d'un demi-siècle. Nous ne pouvons plus compter sur elles, car nos médecins sont à peu près parvenus à les prévenir et à les entraver. Les épidémies seront remplacées par d'autres moyens violents. Le jour viendra où l'on ne pourra plus combattre le typhus famélique avec du pain; les médicaments n'y feront rien non plus, et quand des centaines de milliers d'hommes souffriront la famine, ils s'armeront et pilleront les greniers d'abondance.

Même les hommes les moins clairvoyants se rendront compte de la nécessité absolue qu'il y a de parer à ces dangers qui nous menacent. Et ce que la charité chrétienne n'obtient pas de nous, la peur se charge fort souvent de nous l'arracher.

C'est ainsi que tous les Allemands qui se préoccupent tant soit peu de l'avenir ont fini par prendre parti pour la politique coloniale qu'inaugurait le nouvel empire. Or cette politique coloniale a pour conséquence inéluctable une flotte très forte.

La soif de l'or, l'amour de la gloire ont porté

certaines nations à coloniser dans des continents lointains des territoires déserts, à subjuguer des pays habités ; nos pères fort souvent partaient en quête d'aventures dangereuses. Ils le faisaient déjà au temps où leurs demeures étaient séparées les unes des autres par de grands intervalles, où il y avait de la place pour tous ; mais nos enfants devront chercher leur pain au dehors parce qu'il n'y aura plus de place pour eux dans la patrie.

C'est là une vérité peu agréable à dire : nos jeunes gens n'aiment guère la glisser à l'oreille de leurs danseuses, au cotillon ; mais ce n'en est pas moins un fait, une réalité pleine de sombres menaces et demandant impérieusement qu'on y remédie ; aussi l'empereur, qui voit loin, et le grand homme d'État placé par lui à la tête des affaires tiennent-ils compte de ce fait depuis nombre d'années.

Un pays dont la population est très considérable perd sous le rapport du rendement ; car les routes, les chemins de fer, les toits des maisons, les cimetières, etc., ce sont pas des champs de blé, les parcs ne sont pas des potagers et les nuages de fumée qui sortent de toutes les cheminées ne tiennent pas lieu de soleil. Jadis on dut édicter des lois afin que les domestiques ne

fussent pas contraints de manger trop fréquemment du saumon, et à l'heure qu'il est tous nos efforts tendent à conserver dans nos fleuves, qui souvent exhalent des odeurs peu agréables, quelques rares exemplaires de ce même poisson.

Chaque jour nous sommes donc davantage astreints à déverser notre trop-plein sur les pays étrangers. C'est là un fait, mais ce fait, autant qu'il est à prévoir, ne sera jamais une cause de brouille entre la France et l'Allemagne.

A la vérité nos ancêtres, la plupart du temps, prenaient la voie de terre quand ils cherchaient des établissements en rapport avec leur nombre, et de préférence ils choisissaient le chemin de l'ouest ; mais à l'heure qu'il est nous prenons presque exclusivement la route par eau ; car nous savons fort bien qu'en Europe il n'y a plus le moindre recoin qui ne soit occupé. Nous n'attaquerons aucun de nos voisins d'Europe pour lui ravir les territoires qui lui appartiennent. Un écrivain français a manifesté des craintes à cet égard [1] ; nous nous contenterions d'en sourire si elles n'émanaient pas d'un écrivain aussi éminent et si, en couronnant le livre, la Compagnie la plus haut placée de la France au point de vue

1. Raoul Frary, *Le danger national*. Traduction allemande, pages 116 et suivantes.

intellectuel ne les avait en quelque sorte reconnues et légitimées.

Dans les temps à venir nous ne chercherons pas noise à la France parce que notre population s'accroît avec une trop grande rapidité ; si nous faisons la guerre, ce ne sera que parce que la France nous y contraindra. Ses colonies ont un climat un peu trop chaud pour nous autres Allemands, l'Algérie elle-même n'a guère réussi aux Alsaciens, le climat du Tonkin, de la Guyane est mortel pour les Français eux-mêmes. Or, il nous reste suffisamment de place en Allemagne pour les cimetières, surtout depuis qu'on a trouvé le moyen d'en établir qui ont plusieurs étages.

Les gens qui mettent volontiers flamberge au vent, qui sont toujours prêts à vider par la guerre les différends internationaux pourraient plutôt être amenés à penser que les intérêts vitaux de la nation allemande débordant hors de ses frontières amèneront forcément, dans un avenir plus ou moins lointain, une guerre avec l'Angleterre dont la politique coloniale est égoïste au plus haut point. Mais ce sont là des questions dont la solution n'appartient qu'à l'avenir ; il nous est permis de les abandonner à nos petits-neveux. Il suffira peut-être d'un

seul ferment de guerre pour tout modifier.

Mais dans la prochaine guerre franco-allemande les flottes des deux pays auront à jouer un rôle. Dès lors il nous paraît indispensable de dire quelques mots de la forme que prendront les combats auxquels il faut s'attendre.

Les moyens et éléments de la lutte maritime.

Les moyens de combat destinés à la guerre maritime pris dans leur ensemble peuvent être rangés dans deux catégories : ceux qui sont destinés à servir en pleine mer et ceux qui servent surtout ou exclusivement à la défense des côtes.

Les moyens de combat destinés à servir dans la guerre maritime proprement dite doivent être tels qu'on puisse les transporter au loin grâce à la navigation, il faut donc qu'ils se trouvent à bord des navires.

Sous le rapport de la grandeur et de la forme. les navires de guerre ont subi, au cours des siècles, des modifications extraordinairement considérables ; ils différaient, dans ce même laps de temps, chez chacun des peuples qui se trouvaient en rapport les uns avec les autres.

Actuellement même, où la civilisation a établi des liens si étroits entre les différentes nations, il est permis, du moins pour certaines catégories de navires, de parler encore d'un type français, allemand, etc.

Les perfectionnements apportés à l'artillerie et en particulier l'adoption des projectiles creux ont amené, dans les dernières cinquante années qui viennent de s'écouler, une modification totale des navires de guerre; en même temps, la force motrice primitive, le vent, si peu coûteux par rapport aux dispositions et aux appareils qu'elle exigeait, mais en même temps si peu constante, a fait place à une autre, la vapeur.

Tant qu'on ne tirait qu'avec des boulets pleins, on mettait à l'abri de leur atteinte les fractions les plus importantes du chargement des navires (la soute aux poudres, etc.), en les logeant dans la partie du bâtiment qui se trouvait au-dessous de la ligne de flottaison, et si les boulets ennemis trouaient la coque du navire, on se contentait de boucher les trous pour empêcher l'eau d'y pénétrer et de submerger le navire; quant aux boulets rouges qui venaient se loger dans les parois en bois des navires ou dans les cloisons de l'intérieur, on les éteignait simplement. De snavires qui avaient été troués des centaines de

fois pouvaient de la sorte continuer à combattre.

Actuellement, au contraire, si un seul projectile creux un peu considérable vient à faire explosion à l'intérieur du navire, dans cet espace étroit où jusqu'au plus petit recoin on a dù tirer parti de toute la place disponible, il y pourra causer des dommages bien plus grands que des centaines de boulets pleins. Les éclats sont projetés en tous sens et pénètrent partout; dès lors ils peuvent atteindre celles des parties de la machine qui se trouvent le plus bas, etc.; la flamme qui résulte de l'éclatement est très longue et dégage beaucoup de calorique; dès lors elle peut facilement mettre le feu à tous les corps inflammables et présente un grand danger surtout par rapport aux gargousses des pièces qui ont ouvert le feu contre l'ennemi; un projectile creux qui éclate dans le corps même du navire y fait des trous grands, irréguliers, très difficiles à boucher; la fumée de la poudre produite par l'éclatement empèche les hommes de se rendre exactement compte du dégât et les suffoque.

Maintenant qu'on possède des pièces rayées dont le tir est si sûr et dont la portée est si grande, qu'on a sans cesse augmenté le calibre de ces pièces et la vitesse des projectiles, leurs effets dé-

sastreux ont été grandissant sans cesse à tel point qu'il a fallu, au prix des plus grands efforts, chercher à se mettre à l'abri des projectiles creux de l'adversaire. D'abord on essaya d'obtenir ce résultat en revêtant les parois des navires de plaques d'acier, mais dans la suite on dut chercher d'autres moyens. Plus les artilleurs augmentaient la puissance de leurs projectiles, plus solides étaient aussi les enveloppes protectrices que trouvaient les ingénieurs de la marine et avec eux l'industrie à laquelle il leur fallait avoir recours. Cette lutte entre l'artillerie et le génie maritime si pleine d'intérêt dure encore à l'heure qu'il est.

La puissance et l'efficacité des projectiles que lancent les pièces de la marine française et celles de la marine allemande est si extraordinairement diverse et multiple que nous ne pourrons que les indiquer à grands traits.

Il existe un grand nombre de petits canons à tir rapide (dix coups à la minute, à peu près); tous permettent à de bons tireurs de viser sûrement à l'aide d'une lunette de petits buts se mouvant avec rapidité et de les canonner en pouvant presque être certains de les atteindre. Les obus longs et minces qu'on lance à l'aide de ces canons traversent les revêtements en pla-

ques d'acier minces grâce à leur vitesse finale considérable.

Il va de soi que les obus lancés par des pièces de gros calibre sont plus dangereux vu que, selon qu'ils sont de telle ou telle grandeur, de telle ou telle forme, de telle ou telle matière, et qu'ils ont une vitesse plus ou moins grande, ils transpercent des revêtements plus forts et causent, en faisant explosion, des dommages plus considérables. Mais, d'autre part, le tir de ces pièces gigantesques est bien moins rapide (il y en a qui exigent plus de cinq minutes par coup) et la sûreté du tir est bien moins grande, et cela principalement par suite de la manière dont on vise et du service compliqué de ces lourdes machines.

Le tir à shrapnels tel qu'il est actuellement après les derniers perfectionnements permet de couvrir un navire d'une grêle si drue de petits projectiles que les hommes qui s'y trouvent ne peuvent compter, s'ils ne sont pas abrités, pouvoir continuer la lutte que pendant un temps fort court.

L'artillerie moderne possède un autre élément d'efficacité qui, tout en étant en quelque sorte involontaire, n'en est pas moins digne d'attention, c'est la fumée de la poudre. Dans le duel

de deux navires isolés l'importance de ce facteur n'est que minime, mais quand deux escadres au complet ont engagé la lutte, il exerce souvent une influence décisive. La fumée vous cache et vous empêche de voir; grâce à elle la situation devient plus compliquée, elle fait pencher la balance en faveur de celui des adversaires qui est le plus avisé, le plus habile, le plus brave.

Nous venons d'indiquer à grands traits l'efficacité et la puissance de l'artillerie moderne sous ses différentes faces. Pour s'abriter contre elles, on a inventé les enveloppes protectrices les plus diverses.

D'abord on garnit toute la paroi extérieure des navires d'un revêtement de plaques d'acier jusqu'au-dessous de la ligne de flottaison pour les protéger contre les obus. Mais quand la profondeur à laquelle les projectiles pénétraient devint plus grande, les cuirasses se trouvèrent être trop lourdes, le centre de gravité du navire se trouva placé trop haut et compromettait sa stabilité (un cuirassé anglais chavira et sombra); dès lors on dut se contenter de garnir d'un revêtement en plaques d'acier les parties essentielles du navire, celles du milieu, dans le sens de la longueur et de la hauteur.

Les pièces établies sur le pont furent abritées

derrière des plaques d'acier, dans des tours cuirassées rondes (dans ces derniers temps ces tours reçurent des coupoles) ou derrière des forts en fer (cuirasses en forme de glacis) ; les pièces établies à l'entre-pont furent réunies en groupes logés dans des casemates garnies de revêtements en plaques d'acier très épaisses.

Mais en tout état de cause le poids de la cuirasse absorbera une grande partie de la capacité portative du navire et diminuera la vitesse de son allure ; aussi a-t-on pour ceux des navires de guerre qui, déployant la plus grande vitesse, ont à parcourir les plus longues distances, pour les croiseurs, renoncé totalement ou en majeure partie à la cuirasse contre les obus de gros calibre, et se contente-t-on de la cuirasse plus ou moins solide (en grosse tôle, etc.), ou bien l'on a eu recours à d'autres moyens encore pour les mettre à l'abri des shrapnels.

C'est l'eau elle-même qu'on a tout d'abord employée à cet effet. Elle entoure la coque à une hauteur quelquefois variable : en diminuant la hauteur de la partie du navire qui se trouve au-dessus de la ligne de flottaison on diminue aussi la grandeur du but qu'il est possible d'atteindre et du même coup la puissance et l'efficacité de l'artillerie ennemie. Un navire marchant

tout entier, à l'exception de ses tourelles cuirassées, sous eau est très bien abrité contre les projectiles de l'artillerie de l'adversaire; mais par contre les pièces du navire ne peuvent être pointées et ne sont capables de tirer que si la mer est absolument calme.

Cette idée de laquelle partaient les ingénieurs qui construisirent les premiers monitors se heurte encore, à l'heure qu'il est, à des obstacles nautiques, mais sans nul doute on la reprendra et on cherchera à vaincre ces obstacles, étant donné que la puissance et l'efficacité de l'artillerie vont grandissant d'année en année. On cherche actuellement à perfectionner la construction des torpilleurs sous-marins. Peut-être qu'on trouvera en même temps la solution du problème par rapport aux monitors.

Il est un autre moyen de se garer des projectiles de l'artillerie ennemie : ce sont les différents systèmes de cloisons étanches. Actuellement on divise les navires, à l'aide de ces cloisons en différentes parties qui sont indépendantes et peuvent se séparer les unes des autres. On procède à cet effet de différentes manières : ou on divise tout l'espace intérieur en un grand nombre de compartiments ayant la forme de chambres à l'aide de ponts horizontaux, de

parois verticales disposées dans le sens de la largeur et de la longueur (appelées fronteaux), ou bien l'on établit des coques doubles et l'on divise l'intervalle en une foule de compartiments ayant la forme d'armoires dont le contenu (du charbon, etc.) augmente la force de résistance ; ou bien encore on emploie pour la partie inférieure de la coque tout un système de petits compartiments remplis de matières légères et élastiques grâce auxquelles les ouvertures produites par les projectiles se bouchent d'elles-mêmes et le navire est plus ou moins sûr de ne pas sombrer. Il va de soi que ces moyens protecteurs varient à l'infini et présentent les combinaisons les plus diverses.

Mais la puissance et l'efficacité de l'artillerie, augmentées sans cesse (à l'heure qu'il est on emploie même des obus de gros calibre dits obus brisants dont la charge d'éclatement ne consiste plus en poudre, mais bien en une matière explosive plus puissante), l'artillerie, disons-nous, ne constitue qu'une partie de la puissance offensive des flottes.

Les navires de combat sont munis d'une autre arme redoutable, de l'éperon qui non seulement fend puissamment les flots mais enfonce encore les revêtements en plaques d'acier les plus

épaisses[1]. A la bataille de Lissa on a pu se convaincre que le choc est bien moins préjudiciable au navire d'où il part qu'on ne le croyait auparavant. (Hélas! les expériences faites à Lissa ont été bien tristement complétées par les évolutions de notre flotte!)

Pour qu'on soit à même de faire usage de l'éperon, il faut que le navire soit très maniable; il a fallu tenir compte de ce fait en construisant les navires à éperon (la proportion entre la longueur et la largeur pour les cuirassés de combat

1. *Le Redoutable*, cuirassé de combat à réduit central (dans lequel sont placées 4 pièces du calibre de 27 centimètres) est long de 100 mètres 70, large de 19 mètres 66, haut (dans œuvre) de 13 mètres 16; déplacement (poids de l'eau déplacée) 8796 tonnes, tirant d'eau moyen 7 mètres 20; revêtement double, comprenant des plaques d'acier; les chaudières et les machines sont abritées derrière des parois en fer d'une épaisseur de 0 mètre 35; pont blindé; à l'avant et à l'arrière une tourelle cuirassée contenant chacune deux canons du calibre de 27 centimètres servant de pièces de chasse (les autres canons, au nombre de quatre, du calibre de 14 centimètres sont établis sur le pont et protégés par des plaques; les machines sont de 6,000 chevaux-vapeur, le navire file 14 nœuds à l'heure; il est muni d'un éperon en fer forgé pesant 30,000 kilogrammes qui s'avance de 3 mètres 46 à la ligne de flottaison. L'ensemble du blindage du *Redoutable* pèse 1,280,000 kilogrammes: chacun de ses canons de 27 centimètres (y compris l'affût et à voie circulaire), pèse 24,000 kilogrammes.

est de 5 sur 1, tandis que pour les croiseurs elle est à peu près de 7 sur 1).

Comme dernier moyen d'attaque il nous reste à citer les torpilles, l'invention la plus récente et dont l'effet est énorme. On peut les lancer depuis les cuirassés de combat, mais c'est dans l'armement de bâtiments spéciaux dits torpilleurs qu'ils jouent le rôle le plus important. Ces torpilleurs sont des navires extraordinairement légers et élancés ; on y loge des machines extrêmement délicates à manier et qui sont d'une force relativement exagérée. Leur vitesse dépasse vingt nœuds à l'heure; mais ils ne tiennent qu'imparfaitement la mer.

Les torpilles chargées de fulmi-coton ou d'une autre matière explosible du même genre sont ou bien fixées à l'extrémité de longues perches et en ce cas le torpilleur est obligé de s'approcher tout près du navire ennemi ; ou bien ils lancent leurs torpilles dont la construction est singulièrement compliquée, à l'aide de tubes semblables à des canons et qui se trouvent sous la ligne de flottaison en employant l'air comprimé comme force motrice; ils les lancent à des distances relativement peu considérables.

Ces engins terribles menacent surtout la partie la plus faible de la coque, celle qui se

trouve placée au-dessous de la ligne de flottaison. Comme moyens défensifs passifs on emploie les différents systèmes de cloisons étanches et des filets métalliques dont nous avons déjà parlé. Ces derniers sont placés à la distance d'environ trois mètres de la paroi extérieure du navire. C'est à cause de ces filets que les torpilleurs lancent à l'aide de leurs tubes logés des deux côtés de la quille presque simultanément deux torpilles afin que la première brise les mailles du réseau et fraye la voie à la seconde.

Comme moyens de défense actifs on emploie les navires destinés à donner la chasse aux torpilleurs. Ils sont un peu plus grands que ceux-ci, mais ils n'ont pas une vitesse plus considérable; ils sont armés de canons à tir rapide. Ces navires évidemment trouvent à qui parler et on cherche à leur échapper en construisant des torpilleurs sous-marins. La submersion momentanée est produite soit à l'aide d'hélices spéciales placées sur les côtés du navire, soit en diminuant dans les proportions voulues l'espace vide que forment les parois du navire et le pont (cylindres à verrous mobiles).

On n'a pas encore eu l'occasion de se rendre suffisamment compte, dans un engagement pour de bon, de la force offensive des torpilleurs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, grâce à eux, quelques marins très braves trouveront un champ d'action nouveau, très vaste et très brillant.

Pour la défense des côtes on adjoint aux moyens de combat que nous venons d'énumérer différents autres tant offensifs que défensifs.

C'est ainsi qu'on emploie des navires cuirassés d'une forme particulière; ils sont la plupart du temps armés de pièces des plus gros calibres; leur tirant d'eau n'est pas considérable, tout comme leur vitesse; ils sont chargés de défendre les points les plus importants de la côte et peuvent être à l'occasion soutenus par des bâtiments ou des escadres tout entières de la flotte proprement dite.

L'artillerie de côte trouve place dans des ouvrages plus ou moins étendus. Outre les canons des calibres les plus variés, elle possède des mortiers rayés dont les projectiles, tombant presque verticalement, sont destinés à trouer les ponts des navires ennemis. Les artilleurs servant ces pièces disposent de télémètres très exacts; les sémaphores établis le long de la côte mettent celle-ci à l'abri des surprises que l'ennemi pourrait tenter.

Les passes, quand elles sont étroites, sont fer-

mées à l'aide de radeaux dont toutes les parties sont solidement reliées entre elles ; quand la mer est calme, ces radeaux peuvent également être disposés tout autour des navires à l'ancre afin de les protéger.

Mais le moyen défensif le plus puissant, c'est encore la torpille. On l'emploie de deux manières, soit comme poisson-torpille à mouvement automatique lancé depuis les embarcations ou depuis la terre ferme, et atteignant l'ennemi sûrement et à de grandes distances, soit encore sous forme de mine fixée à l'aide d'une ancre sous l'eau et allumée ou par le navire ennemi qui vient donner dessus, ou à l'aide de fils électriques.

La construction des grands navires de guerre dure plusieurs années et ne peut être tenue cachée, même si elle a lieu sur les chantiers de l'État ou de l'industrie nationale. Aussi les différents ministères de la marine possèdent-ils les esquisses et les plans très exacts non pas seulement des navires de leur propre flotte, mais encore de ceux de toutes les autres puissances ; et, au moment où la flotte ennemie s'avance, les officiers de marine sont à même de reconnaître les escadres, de même que les officiers d'artillerie placés dans les ouvrages de côte reconnaissent

chacun des bâtiments tant soit peu importants de l'adversaire. Ils en connaissent l'armement, l'épaisseur du blindage, etc. Il ne peut y avoir d'erreur que si le type extérieur du navire est le même tandis que l'épaisseur du blindage, etc., diffère. C'est par conséquent en parfaite connaissance de cause que l'on organise l'attaque et la défense.

On met donc énormément de temps à construire les navires et comme, d'autre, part, la lutte entre l'artillerie qui attaque et le génie maritime qui munit les navires d'enveloppes protectrices dure encore, il arrive que les navires ne répondent plus à ce qu'on attendait d'eux avant même qu'ils soient entièrement achevés.

On aura par exemple entouré d'un revêtement en plaques d'acier épaisses de 30 centimètres, leurs parties essentielles, ce qu'on pourrait appeler leurs organes vitaux, et voici que l'ennemi arme ses navires prêts à prendre la mer de canons qui percent des plaques d'aciers de 35 centimètres et les munit de machines qui leur permettent de déployer une vitesse plus considérable. Il sera donc impossible de lui échapper et son artillerie forcément vous réduira en poussière.

Il vous arrive alors, pauvre terrien que vous êtes, de manifester imprudemment votre joie et

votre orgueil au sujet d'un puissant cuirassé de combat et d'entendre un marin vous dire à l'oreille : « mais il ne vaut rien, votre cuirassé, il ne file que dix nœuds et il y a beau temps qu'on a trouvé des projectiles capables de le percer de part en part ! » Mais consolez-vous, la marine de l'adversaire est absolument logée à la même enseigne.

Actuellement tous les États se préparent à une guerre générale ; aussi ont-ils déclassé une grande partie de ceux de leurs navires qui ne sont plus à même de soutenir la lutte ; ils en ont remis d'autres sur le chantier afin de les munir de cloisons étanches, de machines et de canons plus puissants, de plaques de revêtement plus épaisses et mieux réparties, etc. Par suite de ces transformations le nombre des navires en état de prendre une part efficace à une action a été sensiblement diminué.

La bataille de Lissa a servi à démontrer en outre que la vigueur offensive d'une flotte moderne dépend au plus haut point de la valeur et du courage des marins qui la montent. On y a pu constater que même les navires les plus anciens peuvent prendre une part honorable et active à la bataille navale. Ils servent à attirer sur eux le feu de l'ennemi et rendent la situation

tellement compliquée que les gros cuirassés de combat aussi bien que les torpilleurs sont à même de la mettre à profit. De plus, tout navire armé d'un éperon, s'il est bien commandé et dirigé, est un adversaire redoutable ; il peut, même vis-à-vis de l'adversaire le plus puissant, remporter la victoire ou tomber après avoir triomphé de l'ennemi.

Toutes ces modifications imposées par la situation telle que nous venons de l'esquisser à grands traits exigent, de la part des nations maritimes, des sacrifices énormes et les ont amenées à attribuer une importance moins considérable aux revêtements cuirassés, à les croire moins utiles, moins indispensables, si bien que le type nouveau est celui des croiseurs à éperon qu'on pourrait appeler croiseurs-béliers [1].

1. La France a fait disparaître de l'état des navires armés les vaisseaux casematés qui équivalaient à nos cuirassés *Kronprinz* et le *Frédéric-Charles*. Nous serons sans nul doute obligés de faire de même. L'Autriche encore maintient en activité trois de ces cuirassés (le *Kaiser*, le *Habsbourg* et le *Lissa*) qui ont à peu près la même valeur que les nôtres; mais dès à présent on est résolu à remplacer le *Lissa* par un type de navire protégé par un éperon. Il sera de 3,800 tonnes: les moyens défensifs passifs consisteront en des cloisons étanches, un pont cuirassé au-dessus de la partie inférieure interne de la coque; ce navire possédera des qualités nautiques supé-

Le combat naval de l'avenir.

Nous venons d'esquisser à grands traits les moyens dont on disposera pour le combat naval. Étudions-les maintenant au point de vue du but qu'ils sont appelés à remplir à la guerre.

Avant tout on ne devra pas perdre de vue que les usages actuels de la guerre maritime diffèrent en grande partie de ceux de la guerre continentale. Il est permis d'affirmer que le droit de guerre sur mer est en retard de plusieurs siècles sur celui de la guerre sur la terre ferme.

Au moyen âge il arrivait souvent que les armées belligérantes parcouraient le territoire de l'ennemi pour le ravager à qui mieux mieux. Dans bien des cas il est facile de fournir la preuve que les armées n'étaient nullement animées du

rieures qui permettront de l'employer aux usages les plus divers; le revêtement en plaques d'acier disparaissant presque totalement, on pourra armer le bâtiment de pièces relativement lourdes (des canons Krupp du calibre de 30 centimètres 5 qui traversent des plaques Compound de 45 centimètres à la distance de 2000 mètres. La puissance offensive si considérable de ce navire sera complétée par les torpilles et l'éperon. Ce bâtiment, cela va de soi, reviendra bien moins cher qu'un cuirassé ayant la même force offensive.

désir d'en venir aux mains ; elles préféraient de beaucoup combattre des habitants sans défense et s'en prendre à la fortune de l'adversaire, ce qui présentait bien moins de dangers et un profit bien plus considérable.

Quand l'ennemi avait incendié dix villages, on se considérait comme obligé de mettre le feu à vingt de ses villages à lui et, quand il avait tué cent paysans, on croyait que l'honneur vous imposait l'obligation d'en assommer deux cents. Cela rappelle le proverbe fameux : « Si tu cognes sur mon juif, je cognerai sur le tien. »

Les Allemands se livraient à cet intéressant métier surtout dans leur propre pays ; les princes et les villes, les seigneurs laïques, les princes ecclésiastiques et les abbés se valaient à cet égard ou à peu de chose près. Quand les paysans attachés à la glèbe et traités en esclaves se révoltaient et prenaient le dessus, eux aussi brandissaient le tison incendiaire.

Hélas, la soif de vengeance et la loi du talion sont trop profondément enracinées dans le cœur de l'homme, et le Christ a eu raison de les combattre et de diriger contre elles un de ses plus généreux préceptes, il s'attaquait à un des éléments essentiels du péché originel ; mais il ne l'a pas pu déraciner, cet arbre du mal qui conti-

nue à produire sans cesse des nouvelles fleurs empoisonnées.

Or pour la guerre maritime on en est encore au moyen âge et la course, la chasse aux navires de commerce n'a pas été supprimée, elle s'épanouit et s'épanouira encore en pleine floraison. Si nos souvenirs sont exacts, c'est l'Angleterre qui s'est le plus énergiquement opposée à la suppression de ce procédé vil et barbare. Mais nous nous abstiendrons de nous étendre ici sur le droit de prise, la contrebande de guerre, etc. Nous nous contenterons de faire remarquer que le proverbe cité plus haut s'applique également à la guerre maritime et qu'une fois celle-ci terminée, les différentes nations établissent la balance de leurs comptes, balance à laquelle participent, quelquefois aussi à leur détriment, les neutres, les *tertii gaudentes*.

A cette balance figurent principalement les villes ou villages situés sur la côte et qui ont été incendiés, des navires qui ont été pris ou coulés. Jadis il y figurait certaines rubriques qui ont disparu depuis ; on ne parle plus à l'heure qu'il est de gens envoyés comme rameurs à bord des galères ou forcés de servir comme matelots sur les navires étrangers, etc.

Les villes maritimes, par contre, figurent

sur les côtes de la France, en plus grand nombre que chez nous ; les ports français, en outre, sont plus considérables. Les Français, en nation maritime puissante, n'ont pas hésité à étaler leurs possessions sur le bord même de la mer, tandis que nos ancêtres à nous ont trouvé ce procédé trop hardi à cause de leur propre faiblesse et de la force des ravisseurs ; ils ont préféré cacher le meilleur de leur avoir au fond des baies et des anses.

Si donc, de part et d'autre, on devait se mettre à bombarder les villes maritimes de l'adversaire, les Français auraient à supporter les pertes les plus considérables. Aussi, garderont-ils à leur disposition une grande partie de leur flotte de façon à l'avoir sous la main pour protéger ceux des points de leurs côtes que l'ennemi menacerait.

Quant aux bâtiments de commerce, il sera plus facile de procéder d'après le système ci-dessus mentionné qui consiste à se causer réciproquement le plus de dommages qu'on peut. Les deux nations possèdent un grand nombre de croiseurs rapides, et de plus il est facile de transformer très rapidement bien des navires marchands, à vapeur, en bâtiments de guerre bien armés. Quand on ne peut pas faire le service des

voyageurs paisibles, on se contente de transporter des soldats. Les Français disposent dans les différentes mers d'un nombre plus grand de points d'appui pour leurs opérations, dès lors, ils pourront s'attaquer à un nombre plus considérable de bâtiments marchands.

Mais, selon nous, il n'est pas impossible qu'on parvienne, à restreindre le théâtre de la guerre aux lieux habités par les criminels proprement dits, c'est-à-dire aux côtes de la France et de l'Allemagne. Les tiers trouvent quelquefois du plaisir à voir deux individus se battre ; mais ce spectacle, s'il est amusant, n'est guère beau. Même dans les tournois du moyen âge qui étaient si bien réglés et dirigés, on voyait à la fin des chevaliers haletants dont les armes étaient couvertes de boue et les corps en piteux état ; on les voyait souvent dans les postures qui prêtaient le plus à rire.

Or, il n'est pas bon que les sauvages, les habitants des autres continents assistent en spectateurs aux luttes que se livrent les nations européennes. L'autorité morale des blancs est, en tous lieux, suffisamment ébranlée déjà grâce aux menées des nations rivales, aux disputes et discussions religieuses des missionnaires, etc. ; on devra chercher à éviter de détruire davan-

tage encore le prestige de la race blanche. Lors de la déclaration de la guerre, on pourrait donc proposer de borner la lutte à certains parages peu éloignés; peut-être même que la diplomatie pourrait profiter d'un moment où, par hasard, elle n'aurait pas grand'chose à faire pour préparer une convention de ce genre pendant le temps de paix même.

Par la même occasion, on devra s'occuper également de neutraliser les câbles des lignes télégraphiques sous-marines. Ils constituent actuellement les grands cordons nerveux de notre mère à tous, la terre; on a vite fait de les couper tandis que c'est une besogne bien ardue de les recoudre.

Pour ce qui est des côtes allemandes, nous ferons remarquer qu'il sera bien difficile de les bloquer complètement dans la prochaine guerre franco-allemande. Les groupes d'îles et de baies de la mer du Nord, de même que les *föhrs* et les *haffs* de la Baltique, constituent, pour les flottilles de torpilleurs, des refuges créés par la nature, et il ne sera plus aussi facile que la chose l'eût été en 1870, pour une flotte de stationner près d'Helgoland ou sur la rade de Dantzig. Or, les torpilleurs ne tenant pas très bien la mer, les escadres de blocus, ne pourront pas faire de ce

nouvel engin offensif un usage aussi étendu que la défense des côtes.

Peut-être que certains d'entre nos lecteurs s'attendent à voir figurer ici la description d'une bataille navale de l'avenir. Hélas, il nous faut leur déclarer que leur espérance sera déçue. Ils trouveront des renseignements très intéressants sur ce sujet, dans les rapports sur les manœuvres de notre escadre d'évolution et sur celles de l'escadre française. Après la prochaine guerre franco-allemande, nous saurons si les prévisions résultant de ces manœuvres faites en temps de paix se seront, ou non, réalisées.

II

LA FORCE RESPECTIVE DES ARMÉES DE TERRE FRANÇAISE ET ALLEMANDE.

L'effectif de guerre de l'armée française et celui de l'armée allemande ont fait en ces derniers temps l'objet de bien des calculs, et beaucoup de livres et d'articles de journaux ont cherché à en donner le chiffre. Nous pourrions sans grand'peine emprunter à ces livres, à ceux d'entre eux du moins que nous avons à notre disposition, ces chiffres qui diffèrent sur plus d'un point entre eux, ou bien encore faire figurer ici nos chiffres à nous, qui, à leur tour, diffèrent de ceux de ces ouvrages; mais nous préférons ne pas mentionner du tout des chiffres si variables.

Considérons plutôt comme unités les corps d'armée qui ont à peu près la même organisation dans les deux pays. Nous arriverons à ce résultat que la France pourra de prime abord mobiliser dix-neuf corps d'armée et dix divisions de cavalerie indépendantes. Mais grâce à l'excédent de batteries dont elle dispose, il lui sera loisible d'emprunter de suite les cadres de cinq autres corps d'armée à l'effectif de paix de son armée de terre (y compris l'infanterie de marine). Elle dispose à cet effet d'un nombre suffisant d'officiers de tout grade et d'hommes.

Mais, même pour un organisateur audacieux, la question pourrait être douteuse de savoir s'il ne faut pas préférer dix-neuf corps d'armée solidement organisés, et possédant de fortes réserves de pièces constituant une réserve d'artillerie pour toute l'armée, à vingt-quatre de ces unités organisées d'une manière moins solide.

A ces corps d'armée de première ligne pourront venir se joindre, au plus tôt après une période de vingt jours, neuf corps d'armée mobilisés de l'armée territoriale, qui auraient leurs effectifs d'infanterie et d'artillerie bien au complet, tandis qu'ils seraient faibles au point de vue de la cavalerie.

Il est à supposer en outre que la situation

particulière où se trouveront les deux grandes villes de Paris et de Lyon empêcheront d'organiser l'un ou même plusieurs de ces corps d'armée.

Dès lors on pourra admettre comme chiffre moyen celui de trente à trente-deux corps d'armée qui continueront à avoir leurs effectifs au complet, grâce au service des troupes de dépôt formées lors de la mobilisation, etc.

L'Allemagne de son côté devra faire des efforts suprêmes si elle veut former et maintenir au complet un nombre de corps d'armée supérieur de fort peu à celui des unités françaises.

Les données, telles que nous les fournissons, constitueront une base générale pour nos déductions ultérieures; cependant, pour des raisons multiples, cette base ne saurait être considérée comme étant absolument stable ou exacte. Il y a donc intérêt à examiner quelles sont les limites extrêmes fixées à ces deux nations civilisées au temps présent pour l'effectif de leurs armées de terre.

L'énormité du matériel ne constitue ni pour l'une ni pour l'autre un obstacle suffisant pour les empêcher d'augmenter encore leurs armées de terre. Les deux possèdent en magasin une quantité plus que suffisante d'effets d'habillement

et d'équipement, d'armes et de matériel de guerre de toute nature.

En 1866, l'armée prussienne traînait encore à sa suite bien des vieilleries, elle voyait figurer par exemple dans ses colonnes de munitions les caissons si peu commodes datant de l'an 1816, qui étaient si peu maniables que, en cas de défaite ou de retraite, ils eussent pu occasionner un dommage considérable; mais actuellement on y a mis bon ordre.

Les Français de leur côté se sont donné toute la peine imaginable et n'ont reculé devant aucune dépense pour mettre en parfait état leur matériel qu'ils ont reconnu être défectueux en 1870. Nous l'avons dit dans la première partie de cet ouvrage.

Au temps de Montecuculi c'était fort souvent la question d'argent qui empêchait d'armer et d'équiper une armée plus nombreuse. Actuellement elle ne constitue plus un obstacle aussi sérieux. Non seulement on peut avoir recours à l'emprunt, on peut même, si l'on est en très bons termes avec le monde international de la finance, se faire avancer, dès le début de la campagne, les indemnités que l'on compte prélever sur l'adversaire. Cependant à cet égard aussi il y a une limite qu'on ne saurait franchir, et dès lors

nous aurions tort de négliger totalement la question d'argent.

L'organisation de l'armée allemande a été empruntée en majeure partie à celle de l'État prussien, elle a été calquée sur elle; dès lors on peut être sûr qu'un esprit de sage et prévoyante économie préside à l'ensemble de ses services.

La France est un pays riche et il y a lieu de reconnaître qu'elle est moins tenue à pratiquer l'économie que l'Allemagne moins favorisée par son climat. Cependant tout militaire habitué à réfléchir est amené; malgré lui, à se demander si le système des crédits illimités pratiqué en France pourra être maintenu pendant de longues années encore.

La masse énorme de matériel, qu'on est tenu d'avoir en magasin pour une armée considérable à mettre sur pied de guerre d'un moment à l'autre, nécessite non seulement un très fort capital de premier établissement provenant des crédits ouverts, mais en outre des frais d'entretien énormes qui, d'ordinaire, ne sont nullement prévus au moment où l'on demande aux chambres de voter les premiers crédits.

Quand on parle de matériel « en état de bien fonctionner en campagne », on entend par là une perfection presque idéale qui, pour les parties si

multiples qui forment l'ensemble du matériel, répondent à un état concret et pratique revêtant les formes les plus diverses. Il importe de traiter ici quelques-unes au moins de ces parties, celles qui sont les plus importantes.

Il se produit à la guerre des irrégularités de toute sorte; dès lors il est indispensable que les différents effets d'habillement et d'équipement, les différentes pièces de l'armement, etc., soient d'une solidité à toute épreuve et en état de faire un long usage. Il est indispensable en outre qu'au cours d'une longue période de paix cet énorme matériel ne perde aucune de ses qualités essentielles en vue de la guerre. Il faut donc qu'il soit sans cesse contrôlé et renouvelé, car tout objet qui ne sert pas est exposé à se détériorer de la manière la plus différente selon qu'il a telle ou telle forme, qu'il est fait de telle ou telle matière.

C'est ainsi que le bois modifie insensiblement sa forme; il se fend, il pourrit, les vers le rongent; les métaux s'oxydent ou perdent de leur élasticité; l'huile se dessèche: elle constituait à l'état frais un moyen fort utile destiné à graisser les pièces d'armement et la voilà devenue un embarras et une entrave; la colle forte ou les matières équivalentes se ramollissent ou moisis-

sent; le cuir se rétrécit, les tissus et toiles de toute nature perdent de leur solidité, le verre se ternit, etc.

Outre ces influences délétères du temps que nous connaissons tous pour les observer journellement, il en est d'autres, plus mystérieuses, que la science seule est à même de constater et d'étudier. Dans la pyramide la moins humide, la plus respectée, la vieille toile de lin égyptienne la plus solide s'est transformée en amadou; dans la nef des églises bien aérées et où le soleil ne pénétrait pas, de beaux étendards brillants se sont transformés en loques.

Dans bien des cas il est fort difficile de trouver les causes de la détérioration; tantôt c'est la lumière, le grand réservoir de toute force terrestre, qui peut-être restera à jamais une énigme pour nous; tantôt c'est un acide ou un courant électrique spontané. Pour beaucoup de cas la science nous fournit le moyen d'y parer; mais pour d'autres, toute puissante qu'elle est, elle ne peut pas nous indiquer des moyens suffisants et nous sommes obligés de faire des essais multiples afin de remédier au mal ou de le rendre moins sensible et d'atténuer au moins son effet destructeur.

Dans un grand nombre de cas on ne peut em-

ployer les préservatifs les meilleurs parce qu'ils sont d'un prix de revient trop élevé, ou bien encore parce qu'ils ne servent à combattre qu'une certaine partie des éléments hostiles; d'autres moyens causent souvent un dommage aussi grand que le service qu'ils sont appelés à rendre; c'est ainsi que la peinture destinée à préserver le bois n'est fort souvent bonne qu'à cacher des endroits pourris ou à favoriser davantage la pourriture.

Les différents éléments destructeurs que nous venons d'énumérer sont d'autant plus redoutables que le degré de chaleur et d'humidité est plus considérable et plus variable.

Or les magasins et arsenaux français pris dans leur ensemble sont plus exposés que les nôtres à ces influences pernicieuses; il est donc naturel qu'en France on ait perfectionné plus tôt qu'en Allemagne les différents préservatifs, et depuis la dernière guerre nous en avons emprunté quelques-uns à nos voisins (par exemple le procédé qui consiste à emmagasiner dans les localités humides la poudre dans des poudrières hermétiquement fermées.

La lutte qu'ont à soutenir les agents chargés en France de l'administration des magasins est ardue, sans nul doute, et fort difficile, et si nous

avions été membre de la Chambre des députés, il est fort à supposer que nous n'eussions pas voté contre le crédit de cinq mille francs demandé pour acheter des chats destinés aux entrepôts de vivres; ce qu'il y a de certain, c'est que ce crédit, nous ne l'aurions pas accueilli par des rires.

En Allemagne nous connaissons très bien toutes les péripéties de la lutte qu'il faut engager pour maintenir en bon état le matériel non roulant. Les loustics de caserne ont trouvé une dénomination toute spéciale pour les sergents d'équipement : ils les appellent les rois des teignes, et les adjudants de l'administration des vivres on les nomme les vers de farine. Ces dénominations marquent bien, quoiqu'elles n'aient pas été inventées pour cela, toute l'importance qu'a le travail incessant de ces fonctionnaires, travail indispensable si l'armée doit être à même d'entrer en campagne du jour au lendemain.

Mais le matériel non roulant de l'armée comprend une foule d'objets qu'il est impossible de mettre à l'abri d'une lente et incessante destruction. Ces objets-là, on est obligé de les renouveler : tous les ans on en fait consommer une certaine quantité par la troupe, et on comble les lacunes par de nouvelles marchandises.

Mais, pour procéder de la sorte, il faut que l'effectif sur pied de paix soit considérable. En outre, il y a un certain nombre d'objets se conservant pendant un laps de temps si court que les magasins doivent en contenir des quantités trop considérables pour que l'armée sur pied de paix puisse les consommer toutes. Si l'on ne procède pas de la sorte, on s'expose à être désagréablement surpris lors de la mobilisation.

Or, plus la masse du matériel de guerre non roulant est énorme, plus grandes seront aussi les sommes qu'on devra dépenser pour son renouvellement partiel ou total dès qu'il sera rendu nécessaire par les progrès réalisés dans le domaine des arts industriels et techniques, de la chimie, etc. Ces progrès sont si rapides dans notre siècle qu'il peut fort bien arriver que du jour au lendemain des parties considérables du matériel de guerre n'aient plus aucune valeur. Il faut quand même que tous les perfectionnements soient introduits immédiatement afin que l'ennemi ne vous soit pas supérieur à tel ou tel égard. On lutte de vitesse avec lui et cette lutte coûte gros.

Il est souvent possible de transformer l'ancien matériel et de tirer parti des perfectionnements et des progrès réalisés sans qu'il vous en coûte

beaucoup ; mais dans d'autres cas on ne saurait faire servir l'ancien matériel qu'il faut vendre et qu'on vend fréquemment à un prix ridiculement bas.

C'est ainsi, par exemple, que des fusils d'infanterie qu'on remplace par d'autres d'un nouveau modèle ne valent plus que un seizième de leur prix de revient ; ils ne sont plus bons qu'à être un article d'exportation pour les sauvages de l'Afrique et autres pays lointains ; car les sociétés de tir des pays civilisés n'absorbent que quelques milliers de ces armes ; en outre beaucoup d'entre elles ont un matériel supérieur à celui de l'administration de la guerre ; celles-là ne veulent pas même de ces fusils quand on les leur donne pour rien.

Bien des objets ne sauraient pas du tout être vendus ; le commerce ne consent pas même à les acheter pour tirer parti de la matière première, car le coût du transport, du démontage, etc., dépasserait la valeur qu'ils auraient par après. Dès lors on ne saurait s'étonner de voir les tubes des pièces employés comme chasse-roues sur les côtés des portes-cochères et les canons de fusil comme supports des clôtures qui entourent les jardins.

Il va de soi que plus on a d'armes en ma-

gasin, plus aussi sont grandes les pertes qu'on est exposé à subir du fait du renouvellement du matériel.

Dans le temps, on n'acquérait qu'au moment même de la mobilisation bien des objets qui sont sujets à se détériorer rapidement et considérablement. Sauf pour un tout petit nombre d'entre eux, on ne saurait plus actuellement procéder de la sorte. En effet, les masses d'objets dont on a besoin sont tellement énormes qu'elles ne sont plus du tout en proportion avec le chiffre de la population et la quantité de matières premières qu'on trouve dans le pays même, et que le temps dont on dispose pour la fabrication est trop restreint. Songez que dès le quatrième ou le cinquième jour qui suivent la déclaration de guerre, le premier engagement important aura pu être livré dans les Vosges.

Il faut donc que, de part et d'autre, l'administration militaire supporte les dommages provenant de la perte de grandes quantités d'approvisionnements. L'administration française en supporte de moins considérables grâce aux magasins civils qu'elle a organisés et dont nous avons parlé dans l'ouvrage intitulé « *la Prochaine guerre franco-allemande* » ; mais, par contre, elle n'a pas la certitude absolue d'y puiser unique-

ment des marchandises entièrement fraîches, et cette certitude, il faut l'avoir, car il est par trop essentiel de ne pas se préparer de déceptions à cet égard.

Les bâtiments militaires de toute nature et les ouvrages de fortification sont d'une durée bien plus restreinte qu'on ne se le figure d'ordinaire. La plupart du temps leur usure est bien plus considérable que celle des autres bâtisses, et il faut qu'on soit toujours et quand même assuré qu'ils sont en bon état. Il est donc permis de supposer que les frais d'entretien des énormes constructions de tout genre que les Français ont élevées en si grand nombre en vue de la guerre, seront très considérables, et tout naturellement ils augmenteront d'année en année dans des proportions relatives.

Si l'on étudie toutes ces dépenses en se mettant au point de vue, non pas d'un financier habitué à ne se préoccuper que de la liquidation la plus rapprochée de « fin courant » mais, à celui d'un administrateur prussien de la vieille école, on se dit que le moment arrivera forcément où même la France si riche ne pourra plus couvrir tous ces frais, et ce moment est plus rapproché qu'on ne le croit aux différentes bourses.

Toutes les fois qu'il est question de sauve-

garder la puissance de leur patrie et la considération dont elle jouit à l'extérieur, les Français déployèrent un esprit de sacrifice qui est digne de la plus haute estime; mais cet esprit de sacrifice n'est pas toujours justifié, et quand on a acquis la certitude que le pays peut supporter le fardeau d'une dette publique de trente milliards, il n'est pas permis pour cela de s'imaginer qu'il sera en état d'en supporter une de cinquante. Le cataclysme financier au-devant duquel court la France en suivant cette voie est tellement énorme, tellement monstrueux, que l'effet s'en ferait sentir bien au-delà des frontières françaises.

Quelques hommes clairvoyants du parti de la Revanche sentent fort bien que la question d'argent, au bout d'un petit nombre d'années, les obligera à restreindre leur action ; c'est là la raison pour laquelle ils veulent qu'on fasse la guerre dès maintenant.

D'autres pensent que l'Allemagne, bien moins riche que la France, devra forcément avoir le dessous dans cette lutte à coups de millions; mais ils se trompent, leur calcul n'est pas juste, car nous n'avons qu'un petit nombre de places fortes, et la méthode administrative de la vieille Prusse, si économe et si méticuleuse, a été

adoptée par toute l'Allemagne pour ce qui est du matériel de guerre. Nous pourrons soutenir la lutte pendant des siècles, sans jamais nous laisser distancer.

Au nombre des êtres vivants faisant partie du matériel nous avons déjà mentionné le cheval. De fait, le nombre des chevaux en France fixe une limite à celui des cavaliers, peut-être même au nombre des attelages en état de rendre des services réels. Mais, à cet égard aussi, l'argent peut tout, il vous permet d'acheter des chevaux à l'étranger; les machines aussi pourront servir à remplacer les attelages qui feraient défaut.

C'est donc au fond le chiffre des hommes disponibles qui fixera la limite au delà de laquelle les armées de part et d'autre ne sauraient s'étendre.

C'est le nombre des habitants qui pour les deux pays constitue en quelque sorte le grand magasin où l'on puise les soldats. Il va de soi que l'étendue de ce magasin est appelé à jouer un rôle essentiel. A l'heure qu'il est, ce sont les chiffres de quarante-sept millions pour l'Allemagne et de trente-huit pour la France que l'on entend citer le plus souvent. Cela reviendrait à dire que, par exemple, l'Allemagne pourrait

mettre et entretenir sur pied aussi facilement quarante-sept divisions d'infanterie que la France trente-huit, ou si l'on préfère se servir de l'unité de corps d'armée, que celle-là pourrait disposer de vingt-quatre de ces corps et celle-ci de vingt seulement.

Bien des personnes en France sont tentées de faire entrer en ligne de compte la population des colonies ; mais la chose n'est guère faisable encore, à l'heure qu'il est, parce que, prises dans leur ensemble, les colonies, comme on a pu le constater, sont plutôt les ennemis que les amis de la mère-patrie. Cela peut s'appliquer à l'Algérie elle-même, quoique depuis plus de cinquante ans cette colonie se trouve très intimement liée à la mère patrie ; quand cinquante autres années se seront écoulées, on pourra peut-être à bon droit la considérer comme formant une seconde France.

Le nombre des indigènes des colonies entrant dans les corps de troupe français qui leur sont ouverts n'est pas très considérable ; cependant les tirailleurs africains (quatre régiments) la légion étrangère (deux régiments) et les spahis (quatre régiments de cavalerie) comprennent des soldats qui pour la plupart n'appartiennent pas à la nationalité française ; les

autres portions également du dix-neuvième corps (que nous pourrions, d'après ce qui a été dit plus haut, appeler le vingtième) se recrutent principalement dans le contingent algérien. En bloc il est donc permis d'admettre que le contingent fourni aux armées de campagne de la France capables de commencer immédiatement l'opération équivaut à un corps d'armée.

Pour en finir avec la question coloniale, il nous reste à mentionner deux faits : il est fort probable que la légion étrangère ne sera pas envoyée en Europe et les forces qui quitteront l'Algérie y seront remplacées par des troupes appartenant à l'armée territoriale. Il est permis de supposer que le dix-neuvième corps sera appelé à figurer comme unité contre l'Allemagne et comme une unité capable de rendre de très grands services, et l'on est amené à le supposer en étudiant la dislocation de l'artillerie de campagne de ce corps.

Étant donné que la France dispose d'une flotte de transport considérable, que la traversée est fort courte et qu'en Algérie comme dans le sud-est de la France on pourra mettre à contribution de nombreuses lignes de chemins de fer, ce corps d'armée pourra être concentré, par exemple autour de Belfort, dès le dix-hui-

tième jour après que le décret de mobilisation aura été signé. Nous avons d'ores et déjà mentionné ce fait que la cavalerie algérienne sera appelée dès les premiers jours à compléter la troisième division de cavalerie indépendante.

Dans l'Indo-Chine et autres colonies on travaille avec ardeur à organiser l'armée coloniale ; dès lors la mère patrie aura à y envoyer de moins en moins de troupes. Nous ferons donc bien de ne décompter de ce chef qu'un chiffre fort restreint ou mieux encore de n'en point décompter du tout.

Quant à l'Allemagne, ses colonies n'exercent qu'une influence fort peu sensible sur ses effectifs.

Il est donc loisible de calculer pour les deux armées l'effectif de guerre de deux manières, soit en prenant pour point de départ le chiffre de la population, soit en se basant sur l'effectif de l'armée en temps de paix. Ce sont surtout les gens qui s'entendent peu aux affaires militaires qui préfèrent le premier de ces deux points de départ.

Si l'on se base sur le chiffre de la population, l'Allemagne pourrait opposer aux quatre millions de l'auteur de « *Avant la Bataille* » cinq millions d'hommes armés, et la Russie

serait à même d'écraser les deux pays réunis.

A plusieurs reprises on a pu voir des nations guerrières lever de la sorte toute leur population masculine capable de porter les armes, et ces levées ont quelquefois même dépassé le dix pour cent de la masse totale. L'histoire militaire connaît même des exemples de soulèvements entiers de la nation où les femmes ont pris part à la lutte et ont contribué à augmenter le chiffre des combattants dans une proportion considérable.

Mais pour les armées modernes on ne saurait défendre cette thèse que le chiffre de la population peut exercer une influence directe et immédiate sur l'effectif de guerre. A l'heure qu'il est il ne suffit plus de mettre une faux au bout d'un bâton ou de s'armer d'un fusil de chasse et d'aller ainsi grossir le chiffre des combattants.

Des masses d'hommes recrutés de la sorte ne pourront plus remporter des succès — et des succès peu marquants — que dans des cas isolés et fort rares, quand, par exemple, elles attaquent l'ennemi en lui étant considérablement supérieures, dans la proportion de dix contre un, et que des circonstances toutes particulières viennent les seconder.

Pour les combats tels que les comporte la prochaine guerre les masses sont des quantités négligeables. Il ne s'agit plus à présent que de connaître le chiffre des hommes qui auront réellement reçu une instruction militaire complète et tout particulièrement le nombre des officiers et des sous-officiers valides qui pourront prendre part aux engagements.

Chose étrange : depuis la guerre de 1870, on s'est habitué en Allemagne à ne pas attacher suffisamment d'importance à ces chiffres, à en faire trop peu de cas. Certes ce ne sont pas les hommes qui ont l'expérience de la guerre qui commettent cette faute, ce sont les civils, les hommes qui ne savent et ne sauront jamais ce que c'est qu'une bataille, qui s'en rendent coupables.

Nous appelons cela un fait curieux et étrange parce qu'il nous est impossible d'en découvrir la cause. Car nos succès dans la dernière guerre provenaient en grande partie de ce que nous disposions de la supériorité numérique. Quiconque voudrait contester ce fait ferait simplement preuve de l'ignorance la plus complète.

Certes nos troupes ont montré que, même étant inférieures en nombre à l'ennemi, elles savaient

remporter la victoire, qu'elles tenaient bon et allaient de l'avant sans d'abord compter les adversaires; mais il n'en est pas moins vrai que dans les engagements les plus importants la décision a été amenée grâce à la supériorité numérique dont disposaient les Allemands.

L'armée française avec laquelle l'empereur commença la campagne était par rapport aux hommes une armée très solide. Quand les premières batailles eurent été perdues, le découragement s'empara d'elle ; c'est là un sentiment auquel les natures impressionnables sont particulièrement accessibles. Mais est-ce qu'après la bataille d'Iéna nos pères étaient par hasard moins découragés ?

Dans les engagements soutenus contre les troupes de Gambetta, toutes de formation très récente, où la victoire nous resta, la différence entre la valeur guerrière et la solidité des troupes en présence est tellement considérable que forcément la supériorité numérique ne peut plus être considérée comme un facteur aussi essentiel. Même pour ceux d'entre nous qui se piquent d'être absolument justes et équitables, cette différence comptera pour un certain nombre de corps d'armée français qui succombèrent à Sedan. A tout prendre, rien ne nous autorise donc à ne

pas faire grand cas du nombre des troupes, à ne pas tenir compte de sa très grande importance dans les batailles où nous aurons les Français pour adversaires.

Les résultats inespérés, énormes que nous avons obtenus au cours des vingt-cinq ou trente années qui viennent de s'écouler ont inspiré à une grande partie d'entre les Allemands une confiance exagérée dans leur armée; ils s'imaginent que l'on peut tout obtenir d'elle. On demande l'impossible aussi au gouvernement impérial et à ses fonctionnaires.

Certes c'est une idée belle et patriotique d'admettre que le Dieu tout puissant et tout juste a envoyé à la nation allemande qui, tout en se déchirant de ses propres mains pendant des siècles, tout en étant foulée aux pieds par les peuples étrangers, se relevait sans cesse, envoyait aux quatre coins du monde ses pionniers, hommes laborieux et fidèles, missionnaires chargés de propager la foi et la science, que le Dieu tout-puissant et tout juste, disons-nous, a envoyé à ce malheureux peuple un de ses anges pour opérer la réconciliation de ses différents membres et faire apparaître la nation tout entière grande et digne aux yeux des autres peuples de ce globe ; c'est une idée grande et

patriotique d'admettre que le ciel lui a associé, pour sa laborieuse et grave besogne, des hommes qui ont rendu à la patrie les services les plus grands que des êtres humains soient à même de rendre.

Certes nous avons le droit de nourrir la pensée consolante que, dans les événements de ces trente dernières années, dans les restitutions que nos ennemis ont été obligés de faire, la justice céleste se manifeste plus directement peut-être que dans d'autres faits historiques de moindre importance ; mais ce que nous n'avons pas le droit d'espérer et d'attendre, c'est que notre empereur puisse de son pied faire sortir du sol des armées puissantes et fortes quand viendront les temps de la grande détresse ; et que ce temps reviendra, qu'il reviendra sûrement, l'histoire, le cours des événements devraient l'avoir prouvé à tous les Allemands instruits.

Mais une grande partie de notre nation trouve plus commode de croire à une intervention surnaturelle, elle s'imagine que forcément les événements heureux se reproduiront, ces événements dont le plus important fut notre unification.

C'est une grave erreur de s'imaginer que nous autres Allemands, qui nous trouvons placés au point où se croisent les chemins du nord au

sud, de l'est à l'ouest, en quelque sorte au carrefour des nations; à une période de surexcitation nerveuse universelle, à une époque de transition produite par les progrès de la civilisation, au moment où s'opère le partage définitif de la terre, de s'imaginer, dis-je, que nous pourrons maintenir notre indépendance nationale sans de lourds sacrifices. C'est là une erreur dans laquelle nous maintiennent les ennemis de l'empire, et cette erreur, il importe de la combattre, il est essentiel qu'on l'extirpe dans tous les cœurs allemands et cela par tous les moyens possibles.

Le peuple allemand a besoin de tous ses guerriers pour défendre le sol sacré de la patrie contre tous les ennemis du dehors et en tout état de cause.

L'augmentation de l'effectif de l'armée sur pied de paix, en vue de laquelle on a pris des dispositions dans ces derniers temps, cette augmentation est bien faible quand on la compare à ce que très probablement un avenir fort rapproché exigera de nous.

Pour trouver à peu près suffisant ce nouveau dixième si chétif et si mesquin de l'augmentation des effectifs, lorsqu'on ne se fait pas d'illusions et qu'on calcule bien froidement, il faut qu'on ait une bien grande foi dans le puissant talent

d'organisation de l'homme qui, à l'heure présente encore, préside aux destinées de l'Allemagne ; il faut pour cela s'exagérer presque la solidité, la valeur éprouvées de toutes les armes qui constituent l'ensemble des forces allemandes.

Puisse l'enthousiasme dont sont animés tous les jeunes Allemands, puisse l'esprit guerrier de nos fidèles et braves populations être sans cesse entretenu et développé dans tous nos districts, afin que cet enthousiasme et cet esprit guerrier suppléent au nombre trop faible de nos troupes !

De plus, étant donné qu'actuellement les opérations s'effectuent avec une très grande rapidité, il faut tenir compte, surtout pour la première partie de la campagne qui est la plus importante, du nombre de soldats ayant reçu une instruction militaire absolument complète. En effet, si on n'a guère le temps, une fois les opérations commencées, d'en instruire d'autres, le temps dont on disposera , sera peut-être suffisant pour donner aux hommes une instruction élémentaire superficielle ; mais certes il ne suffira pas pour instruire les sous-officiers et les officiers nouvellement promus.

Or il est indispensable d'avoir à sa disposition des cadres si l'on veut créer de nouvelles unités; ils sont aussi indispensables que les hommes de

troupe eux-mêmes. Ce serait commettre un crime que d'envoyer contre des armées ennemies bien organisées des troupeaux de braves gens prêts à sacrifier leur vie pour la patrie.

Même les personnes les moins bien douées sous le rapport de l'intelligence comprendront qu'il est impossible de former dans l'espace de quelques semaines, voire même de quelques mois, des soldats de cavalerie solides et bien au fait de leur métier. Mais il est d'autres armes qui exigent une période d'instruction plus longue encore.

Si pour l'artillerie, par exemple, on ne voulait donner aux canonniers que l'instruction dont ils ont besoin pour jouer leur rôle de servant n° 1 ou n° 2, on obtiendrait peut-être une troupe en état de figurer brillamment à une revue ; mais, dans une bataille, une batterie formée avec ces hommes serait hors d'état de continuer la lutte dès qu'elle aurait subi des pertes même modérées.

Tout ce que nous venons d'exposer prouve donc qu'il faut que l'armée en temps de paix ait un effectif considérable.

Quant à la réserve, à la *landwehr* ou armée territoriale, leur valeur et leur solidité dépendront de l'instruction qu'auront reçue les hommes qui

les composent, c'est-à-dire principalement de la durée du temps de service.

On peut apprendre aux hommes ce qu'il faut qu'ils sachent de telle manière qu'ils ne l'oublient plus jamais, dussent-ils atteindre l'âge de cent ans ; d'autre part, on peut le leur apprendre de telle sorte que les notions que vous leur aurez inculquées, ils les oublieront rapidement et complètement dès qu'ils auront repris leur profession ou leur métier tout différents du métier militaire, et effaçant le souvenir de celui-ci par les impressions multiples et variées qu'ils produiront sur l'esprit des hommes.

Un réserviste stylé à fond et parfaitement éduqué reprendra après quelques jours à peine toutes les habitudes et retrouvera toutes les notions du métier militaire ; un homme au contraire qui n'aura été dressé que superficiellement équivaudra à une recrue, et de plus à une recrue dont la tête sera remplie de toute sorte de notions erronées fort difficiles à extirper.

La durée du service militaire est, en France comme en Allemagne, une question de controverse, une pomme de discorde pour les militaires et les civils,

La France avait jusqu'à ce jour un service militaire actif de cinq ans ; mais on a l'intention

de le diminuer de deux ans afin de pouvoir donner l'instruction militaire à tous les jeunes gens bons pour le service, de rendre par ce moyen le peuple tout entier plus apte au métier de la guerre.

En Allemagne il existe un parti qui demande que le service actif soit réduit à deux ans.

Pour les deux armées cette question est de la plus grande importance. Le désir de voir le service militaire réduit le plus possible, ce désir est absolument légitime, car cette période d'instruction réduite de la sorte représente un avantage au point de vue de l'économie politique et une armée sur pied de guerre plus nombreuse. Tout officier intelligent tendra par conséquent à obtenir le minimum du service militaire qui permette de mettre l'armée à même de remplir pleinement son but à la guerre.

Nous allons étudier cette question de plus près. Personne ne contestera l'utilité, la nécessité de cette étude.

De tout temps les nations indépendantes ont employé à des buts de guerre une grande partie de la force nationale. Si, en se mettant à ce point de vue, on étudie minutieusement l'histoire de la race humaine, on arrivera à ce résultat fort décevant pour les braves gens qui rêvent

pour l'avenir une ère de paix universelle que, plus la civilisation se développe chez les peuples, plus aussi augmente la somme des forces qu'ils dépensent pour être à même de se défendre contre leurs voisins. Toutes les fois qu'un peuple a négligé d'une façon continue de se préoccuper de son instruction militaire, il a vu son rôle politique amoindri, ou son indépendance perdue. Si la position géographique du pays était particulièrement favorable, la main vengeresse de la Némésis était arrêtée de ce fait, mais jamais pour bien longtemps.

Que nous étudiions l'histoire des Chinois, que nous établissions un parallèle entre les pyramides de l'Égypte et les murs de sa capitale, de la ville de Thèbes aux cent portes, ou bien encore que nous écoutions les renseignements éloquents des palais en ruines d'Athènes et de Rome, partout cette vérité s'imposera à notre esprit.

Hélas! l'homme ne se transforme pas en ange, il restera toujours un être entaché de péché et batailleur. Nous aurons beau avoir à notre tête toute une longue série de monarques doués de la plus haute intelligence, la religion la plus noble et la plus généreuse, la philosophie la plus dégagée d'entraves et de supertitions auront beau

faire entendre leurs préceptes, tout cela ne changera rien à ce tempérament de la masse et n'exercera son influence que sur l'esprit d'un nombre très restreint d'êtres humains, d'adeptes et de fervents.

L'éducation corporelle et physique aussi, toutes les fois qu'elle ne poursuivait pas le but exclusif de faire des soldats, n'a contribué qu'à favoriser la paix, car l'homme efféminé devient lâche et le lâche est pacifique toutes les fois qu'il ne lui est pas possible d'envoyer d'autres combattre pour lui.

Or ce genre de paix perpétuelle n'a jamais eu de charme pour les Germains. Combien de fois même la croix, le symbole du Rédempteur, ne s'est-elle pas transformée dans leurs mains en glaive puissant et redoutable! Les Allemands ont toujours payé de leur personne; ils n'ont pas soudoyé d'autres hommes pour combattre à leur place; leurs princes n'ont pas eu besoin d'enrôler des soldats étrangers pour former leurs gardes du corps; souvent au contraire les Germains sont allés servir comme mercenaires dans les pays étrangers.

Il y a eu à la vérité des périodes où l'on a réussi à remplacer sur nos têtes le casque par le bonnet de nuit et à faire des fougueux esca-

drons allemands des joujoux de parade, mais toujours le lion germanique s'est redressé.

En ce moment aussi les partis révolutionnaires cherchent à amoindrir les qualités premières de notre nation et à faire de l'armée, de ceux qui la commandent et la dirigent, un objet de haine en les accusant de militarisme. Bien des honnêtes gens, au milieu de tout ce bruit, de ces accusations et de ces calomnies, pourraient perdre courage et se mettre à douter d'eux-mêmes et de leurs fils, en temps de paix et à la guerre.

Mais quiconque a pu, comme nous, connaître comme militaire des dizaines de milliers d'hommes de toute profession et appartenant à toutes les nationalités allemandes, sait que la masse non corrompue des peuples germaniques a conservé un esprit véritablement militaire.

Combien de fois n'avons-nous pas vu arriver au régiment des gandins ridicules, des ouvriers de fabrique épuisés et chagrins qui, au bout de quelques semaines seulement, se trouvaient transformés en soldats solides et prêts à braver la mort ! Or les meilleurs officiers et sous-officiers sont incapables de faire que les lièvres se changent en lions.

Non, la vieille race germanique n'a pas dégé-

néré. Nous devenons ou nous restons de bons soldats, que pendant un long et dur labeur pacifique nous ayons à manier la charrue ou le marteau, le pinceau, la plume, ou n'inporte quel outil de travail.

Cet esprit guerrier se manifeste même dans les excès, les extravagances et les luttes de la jeunesse allemande; elle vide ses querelles à coups de poing dans les préaux et les salles de danses, l'épée à la main aux universités, ces foyers de science civilisatrice ; les efféminés seuls pourront s'effrayer de ces manifestations. Non, nous ne sommes pas près d'échanger derechef le casque contre le bonnet de nuit.

Les Français également comptent au nombre des nations les plus guerrières du globe. Cependant nous ferons remarquer que la plus grande richesse de leur pays et l'affluence des éléments étrangers, de tous les visiteurs favorisés de la fortune, qui ne viennent en France que pour s'amuser, que tout cela a, jusqu'à un certain point, efféminé la nation. De plus, comme l'unité politique s'est faite de très bonne heure, cette influence pernicieuse a atteint non seulement les couches supérieures qui y étaient le plus exposées, mais encore tout le peuple. En Allemagne au contraire on a pu voir, même aux

plus mauvais jours de notre histoire, à côté de certaines cours corrompues et voluptueuses, d'autres centres qui furent la citadelle inébranlable des mœurs pures et nobles, de l'indépendance intellectuelle et de l'esprit militaire rigide dont l'influence et l'exemple ont toujours servi à relever les égarés et les corrompus.

Pour la France, la période la plus glorieuse et la plus brillante de son histoire, au commencement de ce siècle, a été une époque néfaste, car les pertes énormes subies par la population par suite des guerres incessantes ont eu pour résultat l'épuisement physique de la nation. Celle-ci à la vérité est douée de qualités militaires excellentes, et si le service obligatoire universel est sérieusement appliqué, elle pourra recouvrer la vigueur physique. Mais le résultat ne sera obtenu que par le travail incessant de générations successives ; il impose à la nation un fardeau des plus lourds, une charge sous laquelle elle pliera peut-être (1).

1. La discussion sur la « taxe militaire » qui a eu lieu dernièrement (on propose de faire payer un impôt à tous les jeunes gens devant le service et qui n'auront pas été appelés sous les drapeaux pendant la durée légale de leur service — on exempterait les pauvres et les estropiés, les autres payeraient au minimum un impôt annuel de douze francs), — cette discussion permet de se rendre un compte

Ce qui a le plus changé à bien des points de vue, c'est ce qu'on est obligé d'exiger de chaque soldat en particulier. Chez les peuples où la civilisation n'a pas encore pénétré du tout, les armes sont simples et par conséquent d'un maniement facile ; mais à mesure que la civilisation a fait des progrès, les armes sont devenues plus compliquées et l'on a besoin d'un laps de temps plus long pour apprendre à s'en servir.

A mesure que les moyens de guerre, les armes et les engins sont devenus multiples et variés, on a dû diviser davantage le travail et les différentes fonctions et les répartir entre les différents membres qui composent l'armée ou la flotte. La différence qui existe entre les diverses occupations et fonctions est si grande que nul homme ne possède de loin la pénétration intellectuelle, la mémoire ou le temps voulus pour s'orienter, ne fût-ce que superficiellement, sur ce champ si vaste et si étendu.

Ceux qui sont étrangers au service militaire ne peuvent se faire qu'une idée fort imparfaite

exact de la situation à plusieurs égards. Tous ceux qui savent discerner l'apparence de la réalité conviendront que l'impôt que l'on propose de la sorte n'est autre chose que le remplacement déguisé et accommodé aux besoins du moment.

de cette multiplicité et de cette diversité par la division de l'armée de terre en trois ou quatre armes ; d'autant plus que certaines de ces différences, tout en semblant essentielles, sont plutôt apparentes que réelles. On se rendra mieux compte de la chose en visitant en détail un grand navire de guerre. Là, la division du travail frappe davantage la vue.

Plus le nombre des fractions dont l'instruction se fait indépendemment et séparément des autres est devenu grand, plus aussi il a été difficile de surveiller et de contrôler le tout et d'obtenir de toutes ces fractions une action une et tendant au même but ; mais, d'autre part, chacun est à même de fournir une plus grande somme de travail individuel.

Jusqu'à quel point la division du travail peut-elle s'étendre ? La limite nous en est tracée par les qualités inhérentes à la nation où se recrute l'armée. Dans ces qualités nous comprenons, il est vrai, une foule de propriétés tant physiques qu'intellectuelles, mais la qualité essentielle, c'est le sentiment du devoir ; c'est lui que tous les membres doivent posséder ; il est en quelque sorte le ciment qui fait de toutes les fractions un tout solide et résistant. Une armée qui ne posséderait pas cette qualité essentielle, si elle

était fractionnée à l'infini, ne serait plus qu'une masse chaotique ou du moins réduite à une impuissance totale.

Sous le rapport de ce sentiment profond du devoir nous autres Allemands nous ne le cédons à aucune autre action; mais pour que nous continuions à posséder ce précieux héritage de nos pères, il faut que tous ceux qui voient clair fassent les efforts les plus sérieux, car ils peuvent voir à l'horizon une nuée grosse de menaces, le mécontentement et l'esprit d'insubordination qui s'étendent de jour en jour. Si nous la perdions, cette qualité précieuse, nous verrions chez nous aussi naître les difficultés qui, au dire des Français judicieux et raisonnables, risquent de compromettre l'armée française et de la rendre moins redoutable à ses adversaires.

Jadis on estimait qu'il fallait absolument que toutes les armes et tous les engins dont de grandes masses d'hommes devaient apprendre à se servir fussent très simples ; on pensait qu'un petit nombre seulement d'hommes triés sur le volet et ayant reçu une instruction spéciale plus étendue seraient à même de faire un bon usage d'armes compliquées et d'un maniement difficile.

Cette manière de voir n'est plus celle des hommes de ce temps-ci. Ils se sont vus obligés

de mettre des armes d'une construction fort compliquée entre les mains souvent maladroites et raidies par de durs travaux de simples soldats et de leur apprendre à s'en servir.

Il y a à peine trente ou quarante ans que l'on considérait universellement les fusils et les canons se chargeant par la culasse, si compliqués, comme une arme dont on ne pourrait faire le moindre usage en campagne. Le fantassin avait un fusil rudimentaire, l'artillerie une pièce tout aussi primitive. Les inscriptions gravées sur le tube reluisant de propreté et destinées à éveiller chez l'artilleur le sentiment de l'honneur, étaient aux yeux de bien des gens la partie essentielle de l'arme, et quand on étudiait les résultats du tir, il n'y avait pas lieu de s'étonner que cette manière de voir fût si répandue.

Actuellememt on a acquis la certitude qu'un jeune homme qui, jusqu'au moment où il entre à l'armée, ne se sera occupé que de travaux grossiers pourra être stylé, au cours d'une période d'instruction relativement longue et grâce à la sollicitude constante des instructeurs, à manier l'arme se changeant par la culasse, même la plus compliquée. On a su, il est vrai, simplifier le plus possible tout ce que l'homme a à faire au

cours de l'engagement, mais il n'en faut pas moins développer chez lui à un haut degré les forces physiques et intellectuelles pour qu'il soit à la hauteur de sa tâche, et pour cela il faut qu'il soit instruit et exercé pendant une série d'années.

La grande école de guerre de la nation, c'est l'armée sur pied de paix. Celle-ci se divise en fractions ou armes isolées et distinctes, qui poursuivent des buts différents et qu'il est possible d'atteindre les uns en un temps plus court, les autres en un temps plus long.

Le service obligatoire de cinq ans adopté en France permettait à toute recrue douée de forces physiques et de qualités intellectuelles suffisantes d'acquérir toutes les connaissances exigées d'un simple soldat. L'armée pouvait donc s'en tenir à cette durée de service uniforme qui imposait à tous ceux qui y entraient une somme de peine et d'efforts à peu près égale. Mais il ne serait plus possible d'atteindre ce but si le service obligatoire de cinq ans devait être considérablement abaissé.

Dans les deux armées on considère l'infanterie comme étant celle de toutes les armes qui exige le moins de temps pour instruire les hommes qui en font partie, celle en outre qui

permet d'y faire entrer lors de la mobilisation une quantité relativement considérable d'hommes qui n'auront été dressés que superficiellement. Mais par suite des modifications qu'on a dû faire subir à l'armement et à la tactique de l'arme, il faut actuellement exiger bien plus d'un bon fantassin. Ces exigences ont pris un développement tel que le temps nécessaire pour instruire les fantassins n'est guère plus court que celui que demandent les autres armes.

C'est l'année qui constitue l'unité de temps pour l'instruction militaire progressant méthodiquement. Mais aussi bien l'année où la recrue arrive au corps que celle où le soldat le quitte ne sont pas des années de douze mois, mais seulement de dix, tout au plus de onze.

Pour l'infanterie toutes les matières que les hommes doivent s'assimiler peuvent s'apprendre, au moins pour ce qui est de l'essentiel, dans l'espace d'une année. La seconde, on l'emploie à répéter ce qui a été enseigné pendant la première et à faire en sorte que les hommes s'en pénètrent bien; certaines branches de l'instruction particulièrement importantes (le tir par exemple) reçoivent un plus grand développement de façon à obtenir des résultats plus étendus.

Dès lors un service durant deux ans ou, pour parler plus exactement, un an et dix mois, serait suffisant si tout le temps disponible pouvait être consacré exclusivement à l'instruction de tous les hommes sans exception. Malheureusement on se voit obligé de fournir un nombre considérable d'hommes pour les corvées et des services de toute sorte, si bien qu'un certain nombre de soldats ne peuvent recevoir l'instruction complète qu'au bout d'une troisième année.

Tant que l'armée française avait le service obligatoire de cinq ans, elle pouvait fournir un très grand nombre d'hommes pour ces différents services et en envoyer beaucoup aussi dans les écoles spéciales ; mais une fois que la durée du service aura été abaissée de cinq à trois ans, on se verra obligé de beaucoup se restreindre.

Si en France et en Allemagne on adoptait le service obligatoire de deux ans, le temps dont on disposerait pour instruire la plupart des soldats de l'infanterie ne serait que de dix mois ; il en résulterait forcément ceci : les matières enseignées seraient considérablement réduites et dès lors la troupe serait forcément inférieure, on n'en obtiendrait plus autant que par le passé.

Nous ferons remarquer, en passant, qu'en

Allemagne l'agriculture et l'industrie peuvent bien plus facilement qu'en France, se passer de l'aide des contingents annuels, car chez nous le chiffre de la population est trop considérable. Des gens à courte vue nous diront peut-être que par rapport à l'étendue du pays en milles carrés, le chiffre de notre population n'est pas énorme ; ils trouveront peut-être même que nous avons de la place de trop ; mais que veulent-ils qu'on fasse de toutes nos landes sablonneuses et de nos vastes marais ?

Pour les troupes montées et les armes spéciales, les matières que les hommes doivent s'assimiler sont bien plus variées, et dès lors la durée du service réduite aurait pour elles des conséquences bien plus néfastes encore que pour l'infanterie. On conviendra que, dans la cavalerie et l'artillerie, on exige de chaque homme en particulier des connaissances telles qu'il ne saurait absolument pas les acquérir en trois ans.

Dans la vie civile, ses différentes professions et ses divers états, les choses d'ordinaire se passent de la sorte : après un apprentissage de trois ans on ne passe pas maître ouvrier, mais simplement compagnon. Or, dans l'armée il

faut que les hommes soient passés maîtres ouvriers pour toutes les branches du service ; une exécution défectueuse constituerait un danger considérable ou paralyserait l'action première d'un grand nombre d'autres hommes.

C'est ainsi que, s'il s'agit de franchir de nuit un pont de bateaux, la maladresse d'un seul conducteur de l'artillerie ou du train pourra entraver pendant de longues heures la marche de toute une colonne, et cet accident pourrait exercer une influence néfaste sur le cours tout entier d'un engagement important.

De même une batterie dans laquelle tout canonnier de seconde année est à même de prendre, sans qu'il en résulte une minute d'arrêt, la place du chef de pièce tué, blessé ou malade, est une machine de guerre autrement solide et puissante que telle autre où, si le chef de pièce venait à manquer, les servants seraient à se regarder sans savoir où donner de la tête jusqu'à ce qu'enfin arrive, par un hasard heureux, un sous-officier de réserve, capable de prendre la place vacante.

Jusqu'à ce jour l'armée française avait donc un service obligatoire de cinq ans. Il est hors de doute que les hommes formés par elle ont dû recevoir une instruction relativement supé-

rieure à celle que nous avons pu donner à nos soldats; mais cette supériorité est contre-balancée par les résultats que nous savons obtenir, grâce à la longue pratique que nous avons et à l'exactitude avec laquelle nous travaillons. Pris dans son ensemble, notre corps des sous-officiers est en état de rendre des services bien plus considérables, car en France, vu la richesse plus grande du pays, il y a bien moins d'hommes qui embrassent cette pénible carrière, et de plus les sujets les plus capables sont rapidement enlevés parce qu'on les choisit pour les faire entrer, comme candidats-officiers, dans les écoles spéciales.

En France comme en Allemagne on sait tirer parti des connaissances que les hommes apportent à l'armée en quittant leurs professions civiles, qui permettent de compléter leur instruction et de les employer dans tels ou tels corps spéciaux. Dans les deux pays on verse les charretiers, les cochers, etc., dans le train, les ouvriers mécaniciens et terrassiers dans les bataillons ou régiments de chemins de fer, les employés et fonctionnaires civils dans les différentes branches des services administratifs.

La force des troupes de campagne en état de prendre part aux opérations militaires dépend

avant tout du nombre des officiers dont on dispose.

Les grandes masses armées que nous verrons opérer les unes contre les autres dans la prochaine guerre ne seront capables de rendre de très grands services que si leur organisation est complète et parfaite; si elle ne l'est pas, on n'emploiera des masses aussi considérables qu'en s'exposant aux plus grands dangers.

De plus, comme la transmission des ordres se fera avec moins de difficulté, l'indépendance des généraux et des officiers commandant en sous-ordre s'en trouvera réduite et si, malgré tout, cette transmission devait être interrompue, il en résulterait une incertitude et peut-être bien aussi un désordre bien plus considérables. Il est incontestable qu'à mesure que les masses avec lesquelles on opère sont devenues plus nombreuses, qu'elles sont devenues énormes, on s'est vu obligé également d'exiger bien davantage de tous les chefs placés à la tête des différentes unités.

Dès lors le chiffre des armées de campagne dans l'armée allemande comme dans l'armée française se trouvera limité dans la mesure du nombre des officiers dont on pourra disposer. Il va de soi que l'on ne devra, pour ce calcul, non seulement faire entrer en ligne de compte les

officiers de l'armée active, ceux de la réserve, de la *Land-wehr* ou de l'armée territoriale, mais bien encore ceux qui ne sont plus en activité.

Pour ce qui est de ceux-là, on peut en évaluer le chiffre en consultant les annuaires et voir lequel des deux pays en a le plus ; mais quant à la seconde catégorie, il est impossible de connaître le nombre d'officiers qui, n'étant plus en activité, sont capables encore de faire du service ; même dans les bureaux des ministères de la guerre respectifs on ne saurait s'en rendre compte exactement en consultant les listes des officiers jouissant d'une pension de retraite. Il y a des officiers destinés à remplir en cas de guerre des postes importants et qui, au moment de la mobilisation, ne seront pas en état de s'en charger ; il en est d'autres qui n'ont reçu aucune destination de ce genre et qui, à ce moment-là, se mettront immédiatement à votre disposition.

L'importance qu'ont les officiers en retraite pour la mobilisation de l'armée tout entière, cette importance est bien plus considérable en Allemagne qu'en France, parce que dans le premier de ces deux pays la manière dont on procède pour la mise à la retraite est telle qu'un bien plus grand nombre d'hommes très valides encore quittent l'armée. On la critique beaucoup,

mais c'est bien à tort; au contraire, dans la situation telle qu'elle est aujourd'hui on devrait étendre la mesure, d'une manière normale, à un plus grand nombre d'officiers encore afin d'assurer à l'armée sur pied de guerre dont l'effectif aura été sensiblement augmenté, un nombre suffisant d'officiers supérieurs.

Il y a eu de tout temps des officiers en demi-solde; cette institution a toujours existé sous les formes les plus différentes : la situation politique actuelle de l'Allemagne exige que nous y revenions.

Finalement je toucherai un point encore : en tout temps les exercices et la pratique de la guerre on été pour les peuples un puissant moyen d'instruction. Il y a des milliers d'années que pour beaucoup d'armées l'instruction des soldats était très développée. Les jeux Olympiques, le pas militaire de la phalange grecque, les exercices et les manœuvres de la légion romaine, les luttes et les jeux guerriers de nos ancêtres en fournissent la preuve. Tout peuple valeureux avait une armée forte et valide. Bien des nations se partageaient en deux fractions nettement distinctes, celle des hommes en état, de faire la guerre et celle des hommes incapables de porter les armes et plus ou moins esclaves ou

serfs des premiers ou s'acheminant vers cette servitude. Et lorsqu'on compare les associations d'anciens militaires de l'Allemagne actuelle et leur allure martiale avec les groupes socialistes qui ont l'armée en haine, on est amené à admettre qu'une telle séparation, bien entendu avec les modifications que comporte la civilisation moderne, qu'une telle séparation, dis-je, ne serait pas absolument impossible à l'avenir.

Le résultat est grandiose que l'on peut atteindre avec une nation qui prend au sérieux le service obligatoire universel : nous le voyons le mieux en étudiant notre propre histoire, que nous portions le regard sur les sommets des Alpes, les côtes de la mer ou bien sur les villes et les châteaux forts de l'intérieur.

Mais jusqu'à ces temps-ci, la désunion et la discorde qui séparaient les différents peuples allemands n'ont pas permis de tirer tout le parti voulu de ce puissant effort.

C'est là un fait incontestable ; ce qui est incontestable aussi c'est que nous sommes entourés d'ennemis en grand nombre ; que tous ceux qui sont prêts à combattre pour l'indépendance et l'honneur de la patrie considèrent la bannière impériale sous laquelle nous sommes enfin unis avec joie et gratitude.

III

QUELLE INFLUENCE LA MODIFICATION SUBIE PAR LA FRONTIÈRE ET LES DÉFENSES ACCESSOIRES ÉTABLIES LE LONG DE CETTE FRONTIÈRE EXERCERONT-ELLES SUR LES MOUVEMENTS DES ARMÉES ET LE CARACTÈRE DE LA GUERRE ?

Nous avons montré, dans la première partie de cet ouvrage, que la frontière franco-allemande, telle qu'elle est actuellement, se trouve être très peu étendue, par rapport aux forces dont dispose chacun des deux pays ; nous avons montré, de plus, que ce fait a porté les Français à barrer la fontière à l'aide d'ouvrages de fortifications, sur les points qui n'offriraient pas de

points d'appui suffisants aux armées de campagne chargées de défendre le pays.

Le procédé qui consiste à défendre les frontières d'un pays à l'aide de fortifications permanentes contre les incursions et l'oppression de l'ennemi, est très ancien ; il a été employé et cela dans des proportions très étendues, il y a bien des siècles déjà. La muraille de Chine est sans doute l'ouvrage continu le plus puissant de ce genre, mais les forts établis par les Romains sous l'empire, si on les prend dans leur ensemble, ne le cèdent presque pas en importance à cet ouvrage gigantesque de l'extrême Orient et ils étaient construits de manière à répondre bien mieux à l'idée qu'on se fait actuellement encore de ce genre de défenses. En Allemagne aussi l'on trouve bien des retranchements en terre, etc., qui étaient élevés dans le même but.

Dès lors, il n'y avait rien d'étrange à voir les Français, après qu'ils eurent perdu leurs places frontières les plus importantes, chercher à fermer par des ouvrages de fortification leur nouvelle frontière dont l'étendue se trouvait être sensiblement réduite.

La ligne frontière étant à peine longue de trente milles allemands (225 kilomètres), on eût

même pu être amené à construire une ligne continue de fortifications munie de place en place d'ouvrages plus considérables. Les moyens dont disposent les Français eussent complètement suffi, car l'ensemble des travaux n'eût guère représenté que quatre fois la longueur des fortifications de Paris. Mais on a préféré munir la frontière d'un système de défenses ayant au même degré un caractère offensif et défensif.

L'importance qu'ont les forts construits sur la frontière, au point de vue militaire, est jugée bien différemment; certains officiers, tant français qu'allemands, ne leur en accordent qu'une très minime. Mais l'histoire militaire française et allemande n'autorise nullement à formuler un jugement aussi nettement tranché, quoiqu'elle mentionne pour les deux pays des places fortes qui n'ont pas été défendues avec toute l'énergie voulue.

Il est possible de citer bien des faits qui prouvent que les places fortes ont exercé une influence décisive sur la marche des différentes guerres qui ont eu lieu entre la France et l'Allemagne; mais il suffira de citer ici quelques exemples qui sont présents à la mémoire de tous. Il y a trois cents ans, c'est la vigoureuse

et énergique défense de Metz qui assura à la France la possession des trois évêchés de Toul, Metz et Verdun, et à la même époque ce furent les ouvrages de fortification bien armés de Strasbourg, qui conservèrent à l'Empire allemand, tout délabré qu'il était, la possession de l'Alsace pour cent années encore.

Dans la dernière guerre franco-allemande nous avons à plusieurs reprises inutilement bombardé Toul; quoique la place ne fût qu'imparfaitement armée et couverte, elle put pour un temps fort long intercepter une voie ferrée des plus importantes.

Pendant le siège de Paris aucun fort n'a été, bien que les circonstances s'y prêtassent et nous y invitassent, attaqué de vive force, et même après coup nous sommes obligés de convenir que nous n'eussions pu tenter une attaque de ce genre avec des chances de réussite qu'immédiatement après que la sortie du général Vinoy eut été repoussée par nous.

En général, la dernière guerre a été pour les deux armées une école fort utile pour étudier la guerre de siège ; la prochaine guerre seule pourra nous montrer si c'est l'attaque ou la défense qui aura, dans l'intervalle, reçu les perfectionnements les plus considérables. C'est là

une question que personne ne saurait résoudre dans le silence du cabinet.

Si l'on veut se faire une idée de l'effet que produiront les forts français, il faut commencer par les étudier un à un et puis seulement par rapport à l'action qu'ils exerceront réciproquement les uns sur les autres.

Chacun de ces forts offre à sa garnison des logements qui, à la vérité, ne sont pas à la hauteur de ce que, en temps de paix, on exige des casernes, mais qui n'en présentent pas moins à la guerre des avantages très appréciés vu, qu'ils sont fort bien mis à l'abri des surprises et des projectiles de l'ennemi. Les couverts nous semblent être presque suffisants vis-à-vis des projectiles de l'artillerie de campagne, et même ceux des pièces de siège ne parviendront à les ébranler et à les percer qu'après les plus grands efforts et au bout d'un temps très long.

La zone battue par le feu d'un fort encore intact est très étendue, car les pièces, tirant à obus, battent les dehors découverts jusqu'à la distance d'environ sept kilomètres et demi, tandis que les shrapnels portent à tout près de quatre kilomètres.

Comme la distance qui sépare le fort de tous les points importants de la zone battue est par-

faitement connue, une troupe en rangs serrés ne devra à aucun prix s'approcher à la légère d'un de ces forts, car dès le premier coup de canon tiré par lui elle pourrait se voir atteinte.

A la vérité, le service des pièces du fort exigera, dans la plupart des cas, un temps un peu plus long que celui des pièces de campagne, mais fréquemment la perte de temps sera compensée par l'efficacité plus grande des projectiles de gros calibre et par ce fait que les servants pointeront sans être dérangés et avec une plus grande exactitude.

La puissance, l'efficacité des feux dépendent naturellement du nombre et de la nature des pièces qu'on fait tirer ou qu'on est à même de faire tirer sur tel ou tel but donné. Au temps passé on ménageait les munitions de l'artillerie, parce que fort souvent on ne disposait que de quelques centaines de gargousses par pièce. On n'ouvrait pas davantage le feu sur des buts petits ou très éloignés parce que l'on n'était pas assez sûr de les atteindre, et que les ratés qui mettaient en bonne humeur l'ennemi produisaient un effet absolument contraire sur le moral de vos propres artilleurs.

Mais actuellement on n'a plus les mêmes raisons pour procéder de la sorte. Les pièces sont

très amplement pourvues de munitions et avec les shrapnels, même lorsqu'on tire sur des hommes isolés et à de grandes distances, on peut espérer des résultats heureux. En outre on sait parfaitement que d'atteindre un seul officier reconnaissant la place ennemie, cela représentera souvent un profit plus considérable que la destruction de toute une section, et qu'un tir de ce genre contribue plus à l'instruction des servants que toutes les écoles à feu faites en temps de paix.

On devra donc s'attendre avec certitude à voir les artilleurs des forts faire un usage très étendu de leurs pièces destinées à battre le terrain s'étendant en avant du fort, c'est-à-dire à les voir ouvrir un feu très vif même sur les buts petits et éloignés. On a procédé de même en bien des occasions pendant la dernière guerre déjà; depuis, le matériel d'artillerie a reçu de nouveaux perfectionnements et l'on en fera un usage plus étendu encore.

Le nombre des pièces en état de tirer dans une direction définie dépend de celui qui compose l'armement d'un fort; il dépend en outre du champ de tir de chacune des positions d'artillerie et du nombre des pièces mobiles qui peuvent être rapidement transportées à tel ou tel emplacement dans l'enceinte fortifiée, emplace-

ment qui aura été convenablement préparé d'avance à cet effet. Il va de soi qu'en constituant l'armement d'un fort par rapport à l'artillerie, on a surtout en vue de pouvoir battre vigoureusement certaines portions du terrain qui ont une importance particulière (lignes de marche, intervalles s'étendant entre deux forts, etc.).

Nos lecteurs désireront peut-être connaître la puissance et l'efficacité moyennes de l'artillerie d'un fort d'arrêt encore intact contre les troupes par rapport à celles de l'artillerie de campagne. Eh bien, si l'on tient compte de la situation et de toutes les circonstances qui pourront se présenter, un fort d'arrêt représente à peu près la puissance et l'efficacité d'une batterie de campagne admirablement bien placée et parfaitement servie qui tirera sur un but unique.

De tout ce que nous venons de dire il ressort qu'un fort d'arrêt qui n'est pas soutenu par des troupes de campagne pourra défendre à des fractions de l'armée ennemie, marchant en rangs serrés, l'accès du terrain situé en avant de lui, dans toutes ses parties decouvertes jusqu'à la distance de sept kilomètres et demi et que, à la distance de près de quatre kilomètres même des

hommes isolés s'exposeront à être tués; mais que, d'autre part, si l'on pénètre dans la zone commandée par les feux d'un de ces forts, on ne s'exposera qu'à subir des pertes devant lesquelles on ne devra pas reculer en cas d'absolue nécessité.

De nuit le terrain situé en avant d'un for d'arrêt pourra être éclairé à l'aide de la lumière électrique; mais l'effet lumineux, même si l'on dispose de machines puissantes, n'est que très modéré à une distance relativement considérable (par exemple au delà de mille mètres). C'est ainsi qu'un homme posté dans un endroit découvert, s'il n'est pas revêtu d'un uniforme voyant, sera complètement invisible à l'observateur placé dans le fort alors qu'il recevra un jet lumineux assez fort pour lui permettre de lire un texte imprimé en caractères ordinaires. Si cet homme sait mettre sa personne à l'unisson avec l'arrière-plan (par exemple en se couvrant de quelques rameaux d'arbre, de touffes de gazon, etc.), il pourra s'approcher de très près; il pourra même à l'occasion tirer parti de la lumière allumée par l'ennemi.

En outre, si la lumière électrique sert à découvrir le but, il ne s'ensuit pas qu'elle facilite également le pointage; la difficulté est à peu

près la même que pour le pointage au clair de lune. Par contre on devra, même de nuit, éviter de se rendre sur certains points où l'ennemi sera en droit de supposer qu'on sera tenté de se porter à l'abri des ténèbres. Cela est surtout vrai pour les maisons, les constructions de toute nature. L'ennemi règle son tir sur elles pendant qu'il fait clair et, la nuit venue, il tire sur ces buts. Il existe des appareils de pointage spéciaux qui permettent de replacer, même pour le tir à grande distance, les pièces dans la même position. Les Français nous ont prouvé dans la dernière guerre qu'ils ont volontiers recours à ce procédé.

Si la distance qui sépare plusieurs forts d'arrêt les uns des autres est telle que la zone de tir efficace de chacun d'eux est supérieure à la moitié de l'intervalle, ils ferment et bouchent la ligne qui s'étend de l'un à l'autre de telle manière que de jour elle ne pourra être franchie que par de petites patrouilles de cavalerie, à condition qu'elles s'avancent très rapidement et d'une manière irrégulière, et qu'elles évitent le plus possible de se porter sur des points de terrain ressortant nettement. De nuit même la ligne ne pourra être franchie par des corps de troupes en masse compactes que si ceux-ci sont

résolus à subir des pertes très sensibles. Ces pertes, on les subira également si on ouvre sur les forts les feux de l'artillerie alors qu'on tentera de faire passer des unités plus considérables.

Mais, à l'heure qu'il est, les chemins de fer permettent d'amener rapidement des troupes de campagne sur tel ou tel point ; en outre on disposera pour la prochaine guerre de masses énormes de soldats ; il n'est donc plus possible de considérer comme des positions isolées l'une ou l'autre ligne de forts d'arrêt. On ne pourra raisonnablement se rendre compte de la force de résistance qu'ils seront capables d'opposer à l'ennemi que si on les suppose soutenus par une armée plus ou moins considérable et ayant une organisation normale. Les ouvrages de fortification permanente dont nous nous occupons ici ne se verraient privés de cet appui que si les Français devaient avoir perdu la grande bataille, cette bataille de Huns en vue de laquelle ils se préparent depuis 1871, c'est-à-dire ils ne disposeraient plus de troupes de campagne pour les forts que quand la décision principale aura été amenée.

Il y a deux espèces de lignes de forts d'arrêt à envisager : celles qui entourent l'un ou l'autre

des camps fortifiés et celles qui défendent l'une ou l'autre des vallées fluviales (la ligne de forts de Toul à Verdun, par exemple, ou celle du ballon de Servance à Épinal[1]).

Pour les camps fortifiés, le corps d'armée ou l'armée qui seront appelés à les soutenir formeront la partie mobile de la garnison qui pourra en tout temps être rappelée et se voir employée ailleurs. Pour les vallées fluviales, les corps d'armée désignés pour soutenir la ligne des forts d'arrêt seront répartis selon les besoins du moment dans les différentes localités de la rive occidentale, et partout où les locaux seront insuffisants, on logera les troupes dans des baraquements ou bien on les fera bivouaquer.

Il est nécessaire d'ajouter ici quelques observations sur l'armée territoriale.

L'organisation qu'elle a reçue ne correspond qu'approximativement à celle de notre *Landwehr ;* ce n'est que par rapport au *Landsturm* qu'elle est à peu près la même. L'armée territoriale française, grâce au matériel considérable dont elle dispose et qui est toujours tenu prêt, peut grouper ses contingents les plus jeunes et les plus propres à faire la guerre en dix-huit divisions mobiles (il y en aura peut-être davantage plus tard). Ces divisions pourront, selon les

besoins du moment être réunies en corps d'armée ou bien être incorporées à des unités mobiles de l'armée active.

Ces divisions seront principalement employées à former les garnisons mobiles des camps retranchés (garnisons dont il a été question ci-dessus), et dans les territoires qui se trouveront être menacés d'une manière immédiate elles seront mobilisées presque en même temps que les troupes de campagne de l'armée active. Elles seront donc appelées en premier lieu à défendre leur pays natal proprement dit.

L'armée allemande ne connaît que deux classes de soldats : celle des hommes aptes au service de campagne et celle des soldats aptes seulement au service des places ; on voit par ce qui précède que l'armée française possède une classe intermédiaire fort utile.

Le genre de vie des nations de l'Europe occidentale et surtout des classes aisées de ces nations diffère de plus en plus du genre de vie que mène d'ordinaire le soldat en campagne. Quiconque a l'habitude de dormir dans un lit muni d'un sommier élastique dormira fort mal dans une couchette sans sommier ou sur le sol humide, et quiconque se plaint même de la cuisine des hôtels de premier ordre ne prendra

guère goût aux produits culinaires des fours de campagne, etc. Tel homme qui vous imposera par sa belle prestance se transformera, après avoir passé quelques nuits seulement au bivouac, en un habitué de l'ambulance. Tous ceux qui ont dû souvent passer des nuits froides et pluvieuses à dormir en plein air, simplement roulés dans leurs manteaux, pourront vous dire s'ils s'en sont bien trouvés.

Les Français, cela est hors de doute, sont plus difficiles, plus gâtés que les Allemands : en outre, ils ont renoncé à leur armée formée de vieux troupiers; ils devront donc s'attendre à un nombre énorme de traînards (1).

Or si l'on peut donner à une armée une ville

1. Dans le livre du Dr Roummel : « Au pays de la Revanche », dont la quatrième édition a paru en 1886 (Genève, librairie Stapelmohr), nous trouvons à la page 262 un passage dont nous croyons devoir donner la traduction. L'auteur y met à nu avec une franchise brutale bien des défectuosités de la France actuelle, et son livre pourra froisser l'amour-propre exagéré des Français sous bien des rapports: mais on y trouve beaucoup d'observations qui peuvent tout aussi bien s'appliquer à l'Allemagne. Le passage que nous allons traduire ne se rapporte pas à un défaut commun aux deux nations.

« Le 14 juillet 1881 nous assistions à la revue de Longchamp. Une partie des troupes avaient quitté Versailles de grand matin, et, après avoir fait une halte dans la forêt,

forte comme point d'appui, on est par là même en état de ménager les troupes en les logeant

elles avaient déjeuné près de Saint-Cloud. Chaque homme avait son bidon rempli de vin, et de plus on avait donné à chacun une ration extraordinaire d'eau-de-vie.

La revue se passa sans encombre. A l'exception du bataillon de Saint-Cyr, qui ressemble exactement à une troupe allemande, la ligne, comme d'habitude, ne sut pas défiler bien alignée. Le soldat français a toujours l'air débraillé, on ne l'en corrigera jamais; mais cela n'est pas exclusivement sa faute, parce que de tous les soldats européens c'est lui qui est le plus lourdement chargé et le plus mal vêtu, quoiqu'il coûte le plus cher.

La cavalerie avait l'air d'un troupeau de moutons débandé; nous empruntons cette expression à un journal français; nous conviendrons d'ailleurs à l'honneur de la presse qu'elle a reconnu ouvertement toutes les défectuosités que nous signalons.

La revue terminée, nous prîmes le train à Suresnes pour descendre à Ville-d'Avray. Après six heures les troupes de Versailles commencèrent à traverser le village.

Nous n'oublierons jamais l'aspect qu'elles présentaient. Qu'on se figure une masse d'hommes en uniforme, sans tenue, sans ordre, débraillés, harassés, n'en pouvant plus, pâles et désespérés.

Derrière la troupe, marchant en rangs serrés, venaient des voitures d'ambulance surchargées d'hommes malades ou incapables de marcher. Derrière ces voitures se traînaient des soldats sans fusils et sans sacs, tout cela avait été chargé sur les fourgons du régiment. A huit heures du soir le défilé des traînards n'avait pas encore pris fin. Les paysans sur la porte de leurs maisons les appelaient, leur donnaient à boire et les encourageaient de toute

chez l'habitant soit temporairement, soit pour toute la durée du séjour.

Dans ces conditions les troupes mobiles de l'armée territoriale, si la tâche qu'elles ont à remplir n'est pas bien compliquée au point de vue de la tactique, ne seront guère inférieures, pendant un engagement, à celles de l'armée active. Derrière les remparts des forts, la réserve même de l'armée territoriale constituera une troupe apte à rendre de bons services.

De tout ce que nous venons de dire il ressort que toute armée qui se portera en avant contre une ligne de forts d'arrêt devra être pourvue de moyens offensifs plus puissants que ceux dont des troupes de campagne sont d'ordinaire munies. D'après les renseignements fournis par des publications périodiques militaires de l'étranger, les moyens offensifs se trouvent réunis dans des parcs de siège de campagne spéciaux, et il pourrait fort bien se faire qu'on prélude

façon. Si on nous avait dit : « Ce sont là des troupes qui se sont battues tout le jour sans boire ni manger et qui, écrasées par un ennemi supérieur, ont dû battre en retraite, toutes débandées », cela ne nous eût pas étonné.

Mais qu'est-ce qu'elles avaient dû faire dans la journée? Une petite promenade militaire sans exercices de service en campagne, promenade qui, pour un homme bien portant, est une simple bagatelle. »

aux engagements décisifs par une série de combats inconnus jusqu'à ce jour et d'un caractère tout spécial tenant le milieu entre la guerre de campagne et celle de siège.

Par suite des perfectionnements apportés aux engins de l'artillerie, les engagements se dérouleront tout autrement que ceux qui furent livrés sous Sébastopol, Plewna, etc.

Parmi ces moyens offensifs perfectionnés, les matières explosives dont la force d'éclatement a été augmentée occupent une des premières sinon la première place. Dès lors il nous paraît nécessaire d'en dire quelques mots.

La chimie, grâce aux progrès incessants qu'elle a faits, est parvenue à ajouter à la poudre à canon employée depuis des siècles et composée de salpêtre de soufre et de charbon toute une série de matières qui sous de certaines conditions passent subitement de l'état solide ou réductible en gouttes à l'état gazeux et qui, par suite de cette transformation, exercent pendant un temps plus ou moins long une pression continue sur leur récipient.

Si cette transformation s'opère lentement et progressivement, on peut employer la matière explosive comme force motrice; si elle se produit d'une manière soudaine, alors elle produit

un effet destructeur et brisant. Il va de soi que dans certains cas on n'emploie que l'une de ces transformations, et que dans d'autres on a recours à la seconde ; quelquefois c'est en combinant les deux effets que l'on atteint le mieux le but que l'on poursuit.

Tant qu'on ne disposait que de la seule poudre à canon, on obtenait ces modifications en mêlant les ingrédients dans des proportions différentes (c'est ainsi que, pour faire de la poudre de mine, on ajoutait une plus grande quantité de soufre) ou bien en employant une autre sorte de charbon (le charbon de bois absolument noir produit des effets explosifs moins puissants que le charbon de bois qui n'est pas tout à fait noir et qui aura été éteint avant que la combustion fùt absolument achevée). Mais uaqnd on eut trouvé des matières explosibles plus puissantes, c'est à elles qu'on recourut.

On a dù procéder avec la plus grande circonspection, car si de grandes quantités de ces matières explosives viennent à éclater sans qu'on s'y attende, il en résulte des malheurs fort graves; en outre il faut s'être rendu exactement compte des causes de l'inflammation avant de trouver les moyens qui permettent de l'éviter. Tout le monde connaît actuellement en premier

lieu les différentes sortes de poudre à canon, la matière explosive dont sont munies les capsules (oxyde de mercure et acide nitrique), le fulmi-coton et les différents produits où entre la dynamite (1).

1. Pour montrer l'effet brisant énorme des matières explosibles modernes, nous citerons le fait suivant :

Après l'occupation des forts de Paris par les troupes allemandes en 1871, on fit sauter les canons en fonte de fer dont ils étaient armés à l'aide de dynamite (lithofracteur). Nous n'avions à notre disposition que quelques quintaux de cette matière explosive, si bien que pour les gros canons du calibre de 16 centimètres à frettes superposées on ne put employer que 750 grammes de dynamite.

Comme il faisait très froid on dut la faire tremper dans de l'eau chaude, puis on l'étendit sur la volée des bouches à feu (c'est-à-dire sur la partie de devant, la plus mince), et, après y avoir placé l'amorce, on couvrit la matière explosive de quelques poignées de terre glaise afin de la faire adhérer au fer.

L'explosion produisit sur les canons les effets les plus divers. Ceux qui furent le moins endommagés présentaient une fente fort mince, en longueur, à la partie opposée, c'est-à-dire inférieure. Lors du soulèvement du 18 mars, les communards les croyant intacts, s'en sont servis et les pièces en éclatant leur ont tué des hommes.

L'effet le plus considérable que produisit la dynamite fut de faire tomber toute la volée jusqu'aux frettes; la plupart du temps la bouche et la tranche des pièces étaient brisées en morceaux de différente grosseur qui n'étaient guère projetés au loin, mais gisaient à terre à l'endroit même où l'explosion avait eu lieu. Les vitres

Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a accordé plus d'attention à l'acide nitropicrique. Depuis 1886 le gouvernement français en fait fabriquer de grandes quantités destinées à l'artillerie des forts d'arrêt.

Nous nous abstiendrons de donner à nos lecteurs des détails scientifiques sur cette matière, nous contentant de mentionner ce fait, que, selon toute vraisemblance, le ministère de la guerre français a réussi à obtenir, en faisant fabriquer ce produit connu sous le nom de mélinite, une matière explosive très efficace, qui, sans risquer d'éclater, subit le recul de la pièce et les acoups inévitables pendant la fabrication et la manipulation. L'expérience seule pourra fournir la preuve que les qualités inhérentes à cette matière ne s'altèrent pas par un long séjour dans les magasins.

Depuis plusieurs années déjà les hommes placés à la tête de l'armée allemande sont arrivés par des essais réitérés à un résultat certain, du moins pour ce qui est de l'essentiel, quant aux matières explosibles; ils en ont pourvu l'artillerie pour tous les cas où la poudre à canon, modifiée comme elle devait l'être par rapport à sa

des bâtiments voisins étaient brisées jusqu'à la distance d'environ cent mètres.

composition et à sa forme extérieure, avait été reconnue insuffisante.

Parmi ces matières explosibles adoptées en Allemagne se trouve également la roburite dont les journaux ont parlé dernièrement. C'est un corps explosif qui peut être fabriqué et employé comme charge des projectiles creux avec aussi peu de danger que la poudre ordinaire, et qui en face d'épaulements en terre et d'ouvrages en maçonnerie ou en métal manifeste une force mouvante et explosive à la fois, les deux étant combinées de la manière la plus pratique. On n'a pas publié de résultats des essais faits avec cette matière; mais on a parlé beaucoup dans le public de l'effet extraordinaire produit par les obus dit brisants.

Un des officiers français les plus en vue doit avoir dit que l'adoption de ces projectiles pourrait bien mettre fin aux guerres. Nous ne saurions partager cette manière de voir. Plus la puissance, l'efficacité et la portée des armes à feu deviennent grandes, plus les parties belligérantes se tiendront éloignées l'une de l'autre au début de la guerre, plus aussi on aura recours aux couverts provisoires et aux masques profondément encaissés. Seule la manière de faire la guerre changera; mais on ne pourra jamais

faire en sorte qu'une guerre ne vienne à éclater.

L'adoption de matières explosives de plus en plus puissantes sera favorable surtout à celle des deux armées qui procédera à l'attaque d'ouvrages de fortification permanente. En effet ces ouvrages sont fort visibles ; de plus on connaît, pour ce qui est de l'essentiel, la manière dont ils sont aménagés à l'intérieur ; les batteries d'attaque ou de siège au contraire sont abritées derrière des couverts naturels ou artificiels, la position et leur aménagement ne sont pas connus du tout. Elles sont à même de commencer leur feu destructeur de façon à surprendre l'ennemi, et si elles disposent d'un nombre de pièces suffisant, elles pourront dès l'abord réduire au silence l'artillerie du défenseur. Même les tours à coupoles et les batteries blindées n'offriront pas à la longue aux artilleurs un abri suffisant.

Quoique la situation soit réellement telle que nous la décrivons, il n'est quand même pas permis de considérer les forts d'arrêt comme n'étant d'aucune utilité. Ils contraignent l'assaillant qui cherche à se frayer un passage entre deux de ces forts à un déploiement de forces considérable et lui font subir une grande perte de temps ; dans l'intervalle le défenseur aura

tout le loisir voulu pour attirer à lui des troupes et pour renforcer les positions situées en arrière de la ligne des forts.

Avant que les engagements décisifs se livrent, les forts constitueront pour nos propres troupes avancées (divisions de cavalerie, etc.) une base d'opération très étendue et très solide; lors même qu'ils ne seraient soutenus que par un nombre peu considérable de troupes de campagne, ils fermeront la ligne dont ils font partie de manière à en interdire l'accès aux patrouilles et aux petits détachements de la cavalerie ennemie; ils rendront très difficile même aux grandes masses de cavalerie, pourvues de tout ce dont elles pourront avoir besoin, le passage de vallées fluviales, car pendant leur mouvement en avant et surtout pendant la retraite, si celle-ci devenait nécessaire, ils leur feraient essuyer des pertes fort sensibles. Aussi les Français se plaisent-ils à voir dans ces lignes de forts d'arrêt les trappes d'une souricière qui porterait cette inscription : « qu'ils entrent tous, pas un ne sortira ».

En tous temps il y a eu pour l'art militaire des variations, des courants d'opinions opposés que l'on pourrait comparer fort bien aux changements que, dans un autre ordre d'idées, la mode impose aux hommes.

Il est incontestable que le public, en voyant se produire de nouveaux engins, de nouveaux moyens de combattre l'ennemi, a le droit de modifier ses idées; mais il est rare qu'il sache se rendre un compte exact de l'efficacité et de la puissance des nouveaux engins, et dans bien des cas il s'en exagérera l'importance. Actuellement c'est la mode de faire fi des places fortes; on demande que celles du pays même soient remplacées par le matériel roulant et des remparts vivants; celles de l'ennemi on les condamne à disparaître de la surface du sol, grâce à quelques milliers d'obus chargés à la roburite ou à la mélinite, et l'on considère d'avance avec un certain intérêt le tas de décombres qui résultera de ce bombardement imaginaire.

Ce sont là des exagérations, et si, pour les critiquer, nous avons recours à la plaisanterie, c'est pour n'être pas obligé de dire à qui de droit quelques vérités peu agréables à entendre.

Qu'on se dise simplement ceci : à mesure que les projectiles deviennent plus puissants, on construit des couverts plus résistants. Peut-être que plus tard le succès, dans la guerre de position, voire même dans la guerre de campagne, sera pour celui qui aura su le premier lancer au moment voulu sur l'ennemi quelques tonnes de

dynamite. L'essentiel sera qu'on sache bien cacher et couvrir les emplacements des pièces, etc. Il se pourra qu'alors on rende justice à l'officier du génie allemand qui le premier vit dans certaines fractions des plantations d'arbres établies sur les glacis un moyen des plus importants pour mettre à couvert les places fortes qu'il s'agit d'armer. Au moment où il émit cette proposition on se moqua de lui, cela va de soi.

Une autre idée qui a cours, c'est celle-ci : une grande quantité de places fortes exigera également un grand nombre de défenseurs. Elle est fausse cette idée. C'est comme si un propriétaire foncier ne voulait acheter que le même nombre de voitures, de charrues et autres véhicules de ce genre qu'il a d'attelages disponibles. Ce ne sont que les places fortes des contrées menacées qu'on fournit de troupes : les autres, on s'en sert comme de magasins. Avec les chemins de fer dont on dispose actuellement rien n'est plus facile que d'envoyer dans telle ou telle place, dans le plus bref délai, les hommes et le matériel dont elle aura besoin. Il n'est nullement nécessaire qu'on soit né et qu'on ait été élevé dans la forteresse pour bien la défendre. A cet égard le siège de Paris, pendant l'hiver de 1870 a été

pour nous une rude leçon ; je doute qu'on l'ait prise à cœur comme il l'eût fallu (1).

Au point de vue militaire la situation géographique de l'Allemagne est une des moins favorables qu'on puisse imaginer Par conséquent notre pays, plus que tel autre, a besoin de défenses accessoires artificielles si l'on veut rendre plus facile la tâche qui incombera à l'armée de campagne dans la lutte qu'elle devra soutenir contre des ennemis en nombre supérieur.

Mais sur presque tous les points, des défenses

1. Après la guerre de 1866 il était de mode dans l'armée allemande de ne faire que peu de cas des places fortes. On n'avait pourtant aucune raison plausible pour cela, car peu auparavant les redoutes de Duppel avaient été traitées par nous comme une place forte de première classe, c'est-à-dire que nous y avions lancé une quantité inouïe de fer et que nous les avions honorées d'un nombre considérable de parallèles. En 1866 même la place d'Ollmutz avait bien rempli sa destination et les petites places fortes échelonnées le long de l'Elbe supérieur avaient, au moment où fut livrée la bataille de Königgrätz, fait grandement sentir leur importance. C'est ainsi que la veille même de cette bataille on établit des grand'gardes en arrière de notre bivouac dans la direction de Josephstadt ; cette même forteresse avait obligé des troupes prussiennes à avancer par des chemins détournés ; elle avait également averti le Feldzeug meister Benedek de la marche en avant de notre deuxième armée. La forteresse de Königgrätz contraignit les troupes qui s'avançaient contre Pardubitz à faire un détour par

accessoires pourront être des ouvrages provisoires et relativement faibles, vu que nous disposons d'un grand nombre de défenseurs solides et courageux qui s'entendent à tirer parti du feu destructeur à grande portée des fusils et des canons actuels, et qu'il est permis de supposer que nos voisins n'iront guère engager avec eux des combats de près pendant la nuit.

Toute position fortifiée est capable de résister à un assaut grâce à l'effet combiné de ses moyens de défense actifs et passifs. S'il est permis de considérer comme très important l'un de ces deux facteurs, on pourra dans la même proportion en attribuer une moindre à l'autre. Le chiffre 16 produit par 2 multiplié par 8 équivaut à cet autre chiffre 16 produit par 4 multiplié par 4.

Pour les forts isolés leur caractère de positions mises à l'abri de l'assaut à l'aide d'obstacles et de défenses aura actuellement encore la même valeur qu'il avait jadis d'une manière générale, vu qu'un ouvrage de ce genre, dont on connaît exactement la disposition pourra être attaqué d'après un plan soigneusement élaboré,

des chemins forts mauvais et sa garnison s'empara de plusieurs convois qui entraient en Bohême sans la moindre appréhension.

par des forces considérablement supérieures agissant en même temps sur tous les fronts d'attaque. Un ouvrage de ce genre est de plus obligé d'abriter derrière son enceinte tous ses moyens de défense ; il ne saurait se soustraire à cette nécessité malgré les grands inconvénients qu'elle présente. Mais la situation devient tout autre quand un lieu fortifié ne constitue qu'une fraction d'une position étendue et fortement occupée.

Rien que ce mot de forteresse vous invite à procéder avec la plus grande circonspection, et par lui-même il produit sur vous un effet qui grandit en proportion de l'étendue des ouvrages de fortification.

En s'en approchant, le soldat de l'armée de campagne sait, à n'en pas douter, qu'il va avoir à faire à un ennemi abrité jusqu'à la hauteur des épaules, tandis qu'il devra, lui, se porter en avant sans être couvert ; il sait qu'il va lui falloir franchir des étendues de terrain, qui depuis un temps fort long ont été mises en état, avec le soin le plus minutieux, pour le recevoir, que dans son élan le plus audacieux il se verra arrêté par des obstacles qui se trouvent dans la zone de feux destructeurs fournis par des canons et des fusils en nombre considérable ; il sait qu'on

devra éviter de suivre les lignes d'approche les plus commodes, puisque précisément sur ces lignes la mort l'attend sous les formes les plus diverses.

Le général se dit que, sans nul doute, il ne saurait se maintenir sur le terrain conquis au prix des plus grands sacrifices, parce que l'ennemi a des vues sur tous les points d'appui dont il pourrait se servir, et qu'il les commande depuis des positions préparées longtemps à l'avance ; même s'il se trouve devant une position fermée (d'un camp retranché), il ne sait pas qui il a en face de lui, car pendant les quelques jours qui ont précédé l'heure où la place a été complètement investie, le nombre des pièces et le chiffre de la garnison tels qu'il se les figurait d'après les renseignements à lui fournis, auront pu être doublés, voire même triplés.

Si l'on se pénètre bien des considérations qui précèdent, on devra se dire que l'attaque de vive force, dirigée contre une position défensive préparée de longue main, ne saurait être qu'une tentative des plus risquées.

Quand une localité fortifiée fait partie d'une position, la défense des points exposés en premier lieu à l'attaque ennemie incombera, pour une part plus ou moins grande, à des batte-

ries à longue portée, postées soit en arrière, soit sur les côtés; il est possible de défendre vigoureusement une localité fortifiée dans laquelle ne se trouvent pas de troupes du tout; cette localité, l'ennemi pourra inutilement diriger contre elle des assauts réitérés sans qu'elle tire un seul coup de canon. Comme il est souvent utile que l'ennemi s'imagine attaquer une position occupée par des troupes, on pourra le maintenir dans son illusion à l'aide de boîtes d'artifice.

Actuellement, il n'est plus possible de soustraire, par des moyens de défense directs, une localité à l'effet destructeur des projectiles de l'artillerie de siège, car ils démolissent les remparts de terre les plus épais, les cuirasses d'acier les plus solides. On ne devra donc qu'en cas d'extrême nécessité, grouper en masses serrées les engins de la défense en face de l'ennemi pour qu'il n'ait qu'à choisir l'endroit où il vous accablera le mieux. C'est là un procédé peu pratique et fort cher qu'il importe de remplacer par un autre. Pour parler comme un agriculteur, nous dirons : « La culture intensive n'est plus de rapport, faisons des essais de culture extensive. »

Les formes primordiales de la fortification per-

manente actuelle datent encore, pour la majeure partie, de l'époque où l'on n'avait que des pièces à âme lisse se chargeant par la bouche; elle n'a pas encore suffisamment tenu compte de ce fait que les armes à feu modernes sont bien plus puissantes et plus efficaces, que le nombre des combattants a été quadruplé et que sous le rapport de l'instruction et de l'intelligence ils sont aptes à rendre des services bien plus considérables que par le passé. L'officier de génie moderne, doit être bien plutôt un chercheur infatigable qu'un architecte.

Mais nous voulons éviter qu'on nous réponde par le proverbe : « la critique est aisée ». Nous allons donc dire en peu de mots ce que rencontrerait une armée ennemie, s'approchant d'une grande ville fortifiée d'après les principes modernes, à condition, bien entendu, que ce ne soit pas une place frontière.

La cavalerie qui précédera cette armée constatera par l'allure audacieuse des troupes avancées de l'adversaire, que celles-ci ont conscience que, derrière elles, il y a un refuge assuré; les cartes que consultent les officiers, portent tout autour de la ville une enceinte aux zigzags arbitrairement capricieux; on sait que la ville passe pour être une place forte, quoique pen-

dant la paix, les espions ne soient pas parvenus à se rendre un compte exact des ouvrages dont elle est entourée.

Leurs rapports mentionnent simplement les faits suivants : dans les quartiers extérieurs se trouvent un grand nombre de magasins militaires, de voies ferrées, qu'on n'emploie pas ; il existe une loi réglant les servitudes militaires, d'après laquelle il est interdit d'élever des constructions sur une bande de terrain large et irrégulière qui entoure la ville ; cette même loi règle la construction des maisons dans un certain nombre de localités situées au delà de ce rayon et accorde aux habitants des indemnités, si bien que ces localités, dont quelques-unes sont nouvellement établies, présentent un aspect tout différent de celui des villages ordinaires.

Comme dans une ville, les fermes sont placées très près les unes des autres ; les bâtiments servant à l'exploitation rurale qui sont établis en arrière des maisons d'habitation sur la rue, présentent une régularité plus grande encore que celles-ci ; on aperçoit dans la maçonnerie l'emplacement de meurtrières, par-ci par-là des entrées de petite dimension, se fermant par des portes en fer et placées à couvert. Les caves qui se ressemblent toutes, presque point pour

point, sont placées bien au-dessous du niveau du sol ; leurs voûtes sont très épaisses ; les caves des maisons d'habitation de même que celles des dépendances au fond de la cour communiquent toutes entre elles à l'aide de portes blindées.

Les maisons sont construites de manière à être absolument à l'épreuve du feu ; partout où il en pourrait résulter un danger, on a isolé le bois, ou on l'a remplacé par le fer ou la pierre. En conséquence on a pu renoncer aux gros murs mitoyens et les maisons peuvent, comme c'est le cas pour les caves, communiquer entre elles à tous les étages à l'aide de portes préparées d'avance.

Les prescriptions de la loi sur les servitudes militaires s'étendent même aux plantations dans les jardins, le long des grandes routes et des chemins vicinaux ; elles fixent la direction des rangées d'arbres et pour certaines routes elles indiquent même l'essence qui devra être employée. Pour beaucoup de sections de terrain situées en arrière, on a formé le rideau même pour la saison où les arbres n'ont pas de feuilles ; les haies et les rangées d'arbres en ligne droite qui abritent les villages peuvent depuis ceux-ci être dominées et être enfilées dans le sens de la longueur ; en les plantant, on a également prévu

l'établissement de clôtures solides en fil de fer.

Toutes les voies ferrées et toutes les routes ont été modifiées et complétées conformément à la situation militaire; toutes celles qui courent dans le sens de la périphérie ont de forts profils et, du côté intérieur, des banquettes pour l'infanterie, en plusieurs endroits également, des emplacements pour l'artillerie. Dans les fractions de terrain situées en arrière, on a préparé des positions pour les batteries. Sur bien des points on constate que les cours d'eau ont été modifiés de façon à servir à la défense.

Le général commandant sait tout cela. En avançant, il lui arrive des rapports portant que ses troupes d'avant-garde ont tâté toutes les positions fortifiées sur tous les chemins qu'il leur a prescrit de suivre. Elles ont subi des pertes considérables, par ce fait que des sections ou des pelotons isolés ont franchi des localités organisées pour la défense qui semblaient abandonnées, sans pouvoir revenir sur leurs pas. Les unités plus considérables qui suivaient ont été reçues par un feu tel qu'il faut bien admettre la présence d'une nombreuse artillerie postée à couvert. Elle a, presque sans exception, ouvert un tir indirect, mais étonnamment bien conduit. Sur quelques points également, l'infanterie,

qu'il était impossible de voir, a ouvert un feu à grande portée en visant très bien.

Après cela on procédera à l'investissement comme on avait coutume de faire jusqu'ici. Il n'est pas à supposer qu'un général appartenant à n'importe quelle armée européenne, après les expériences faites à Plewna, procède comme en rase campagne contre ces ouvrages qui, comme nous l'indiquions plus haut, constituent un mélange de fortification permanente et passagère. L'ennemi, à la vérité, s'est préparé en vue de cette éventualité ; il désire même qu'on agisse de la sorte, mais il n'a guère de chance de voir son désir se réaliser.

Il est possible qu'on tente la chose contre une localité située bien en avant des autres et qui paraîtra moins propre à être défendue. En ce cas on établira un grand nombre de pièces de campagne dans des retranchements (1), et on leur

1. Même dans la guerre de campagne on ne pourra plus qu'exceptionnellement mettre en batterie les pièces de campagne comme on le faisait jadis ; vis-à-vis de batteries logées dans des emplacements couverts et préparés d'avance, il serait insensé de vouloir s'en tenir à l'ancien procédé.

Il y a longtemps déjà, quelqu'un disait qu'une batterie de quatre pièces bien couverte par des terrassements équivalait à un vaisseau de ligne de cent canons. Cela

fera ouvrir le feu contre la localité et ses points d'appui situés en arrière. Elles perceront un grand nombre de trous dans les files de maisons, elles couvriront d'une grêle d'obus à balles le terrain que l'on supposera occupé par les réserves, mais elles n'atteindront personne, parce qu'il n'y aura pas un homme dans la localité.

Les défenseurs seront à couvert dans leurs caves spacieuses, grâce aux voûtes garnies d'une épaisse couche de terre et grâce aux murs des maisons. Même les nombreux observateurs se serviront de miroirs, derrière leurs épaulements dont l'emplacement aura été bien choisi et qui seront bien masqués. L'artillerie de la défense demeurera muette. Ce n'est que quand un capitaine commandant une batterie d'artillerie croira devoir contrôler son appareil établi en vue du tir indirect, qu'on l'autorisera à tirer, et il cessera le feu dès que son but aura été atteint (1).

est bien plus vrai encore actuellement. Une seule pièce bien à couvert derrière un épaulement de terre et convenablement masquée aura fait subir au bout d'un temps fort court des pertes très sensibles à une batterie de campagne postée à découvert, à une distance moyenne, avec tous les hommes, les chevaux et le matériel de son premier échelon, sans perdre elle-même un seul de ses servants.

(1) A mesure que l'artillerie voit s'accroître la puissance

Toutes les pièces qui pourront être employées à battre le théâtre d'opérations seront dirigées

destructrive de ses projectiles, de la portée de ses pièces, de la sûreté de son tir, on trouve également les moyens défensifs les plus variés. L'un de ces moyens les plus importants est le tir indirect qui consiste à canonner un but qu'il est impossible de voir depuis l'emplacement. Une pièce de place est construite de manière qu'on peut maintenir son tube dans la direction indiquée ou bien lui donner, d'une manière précise, une autre direction soit latérale, soit en hauteur (division verticale de la hausse). Fort souvent les servants ignorent complètement quel est le but sur lequel ils tirent; le feu est conduit par un officier posté à un endroit d'où il lui est possible de faire des observations très exactes; il communique avec la batterie à l'aide d'un système quelconque de signaux (ordres criés directement ou à l'aide d'intermédiaires, signaux optiques, télégraphe électrique). La carte des environs est rapportée sur des tablettes spéciales. Les pièces d'une batterie se guident sur une ligne droite qui leur est commune (en arrière de la plateforme); si l'on ouvre le feu rapide, on ne règle le tir que d'une seule pièce (celle du centre), les autres prennent la direction latérale d'après une ligne perpendiculaire à la ligne droite qui leur est commune, et quant à la hausse, ils suivent la pièce dont on aura réglé le tir.

Pour qu'une batterie exécute exactement le tir indirect à feu rapide, il faut que tous les participants, officiers et servants, sachent admirablement leur métier. Si l'on veut tirer tout le parti possible du tir indirect, on ne devra y employer qu'une troupe parfaitement instruite, très courageuse et résolue à faire son devoir et tout son devoir jusqu'au bout.

contre les lignes de tirailleurs qui s'avanceront ou contre les corps de troupe quelconques se portant en avant en rangs serrés. Le nombre de ces pièces sera très considérable, car le défenseur pouvait prévoir que l'assaillant choisirait cette localité-là comme point d'attaque et même des positions d'artillerie fort éloignées prendront part au feu à volonté (1).

Les troupes occupant la localité attaquée ne commenceront à agir qu'au moment où l'artillerie ennemie se verra obligée de cesser son feu

1. Le feu dirigé sur tel ou tel homme, telle ou telle troupe désignée fera de plus en plus place au feu à volonté. Du moment qu'on est à même de couvrir une coupure de terrain de projectiles de telle manière que le mot de grêle cesse d'être une figure de rhétorique et devient une réalité, il peut vous être parfaitement indifférent de savoir lequel de vos grêlons atteint le but. On peut couvrir un terrain d'une grêle de projectiles non pas seulement à l'aide des balles contenues dans les boîtes à mitraille et dans les obus à balles, mais encore grâce aux éclats des obus qui font explosion avant de toucher le sol, parce que ces explosions produisent un nombre extraordinairement considérable d'éclats. Le feu fourni par les masses d'infanterie est en état de produire un effet semblable jusqu'à la distance d'environ quinze cents mètres. Cependant il arrivera souvent qu'on ne pourra faire usage de ces feux de masse que dans une mesure très restreinte, vu qu'on ne disposera pas de munitions suffisantes ou que les coupures de terrain qu'il s'agit de battre seront trop étendues.

contre ladite localité pour ne pas tirer sur sa propre infanterie.

Si dans la localité les dispositions de toute nature ont été bien prises, l'assaut dirigé contre elle par l'assaillant n'aura pas de chance de réussir, s'il a en face de lui des troupes valeureuses, et il sera bien obligé de recourir à un siège en règle. Et cet assaut offrira à la garnison, si elle est bien armée et si elle sait soutenir longtemps les engagements dans le terrain en avant de la localité, plus de chances de succès que n'en aura l'assaillant.

Nous avons intercalé ici les considérations auxquelles nous venons de nous livrer afin de bien faire ressortir toute l'importance des ouvrages défensifs provisoires qu'on établira sur les lignes des forts d'arrêt français. En outre nous dirons que, pour un grand nombre d'entre eux, la défense sera favorisée par le lit très encaissé de la rivière, lequel augmentera leur force de résistance.

Partout on rencontrera des troupes de campagne logées dans des couverts solides ; de plus pour avoir raison des nombreuses pièces de position et de campagne de l'ennemi, il faudra tout d'abord qu'on dispose d'une artillerie extraordinairement nombreuse et qu'en général

on exige des efforts énormes des troupes chargées de l'attaque, lesquelles devront être tout particulièrement solides et valeureuses.

Pour nous il est hors de doute que, pour la manière dont on fera avancer les armées, il faudra tenir grandement compte des défenses accessoires artificielles très étendues dont a été pourvu le théâtre de la guerre dont la première zone se trouve être fort peu étendue. On devra préluder à toutes les attaques et les exécuter avec des forces bien plus nombreuses que ce n'a été le cas dans la dernière guerre.

Une fois qu'on sera parvenu à faire la trouée, on se trouvera en face des camps fortifiés qui seront occupés par de nombreuses troupes de campagne parfaitement capables de prendre part aux opérations. Ces camps retranchés exerceront une influence considérable sur la marche de la guerre de campagne, vu que leurs garnisons, grâce aux nombreuses voies ferrées qui les relient à l'intérieur les unes aux autres, pourront être facilement renforcées avant que nous ayons pu investir totalement les camps.

Toute place forte flanquée d'un camp fortifié, située sur le flanc ou sur les derrières d'une armée qui marche en avant, équivaut à une porte

de sortie, commode et bien abritée, pour l'armée ennemie.

Pour tous les officiers aimant à s'instruire il serait du plus haut intérêt d'examiner quelle influence chacune des positions fortifiées exercera sur les opérations des armées de campagne; mais dès qu'on renonce à s'en tenir aux généralités, cet examen exige une base nettement définie, — il faudrait admettre tels ou tels cas, telle ou telle hypothèse —, nous nous abstiendrons de le faire, et cela pour plus d'un motif.

IV

LES PLANS DE GUERRE

La prochaine guerre franco-allemande lancera les uns contre les autres les masses d'hommes armés les plus considérables qui jamais encore ont engagé la lutte depuis que le monde existe. Il est plus que probable que les deux peuples feront participer à cette lutte toutes leurs forces vives : si elle est localisée, les Français se verront forcément contraints d'agir de la sorte ; pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer la force dont disposent les deux nations.

La tâche qui incombera aux généraux chargés de la direction des opérations pour les deux parties belligérantes sera donc, rien que par rap-

port au nombre des combattants, plus étendue qu'aucune de celles que jusqu'à ce jour les généralissimes ont eu à résoudre.

Elle sera rendue sensiblement plus difficile encore par plusieurs éléments nouveaux de la grande guerre dont on n'a pas encore pu reconnaître toute la portée. Sans vouloir les étudier en détail, je me contenterai de mentionner les chemins de fer militaires, la télégraphie de campagne, les lignes de forts d'arrêt modifiant le théâtre de la guerre au gré de l'une des parties belligérantes, la puissance énormément accrue des armes à feu et la difficulté de faire vivre ces masses considérables d'hommes sur un théâtre d'opérations étroit et situé en un pays montagneux, dont les habitants ne pourront pas, même pour un petit nombre de journées, fournir à l'armée les vivres dont elle aura desoin.

Aussi met-on à élaborer le plan de guerre un soin méticuleux dont on n'avait pas idée au temps jadis. Il est permis de proclamer hautement qu'à l'heure actuelle les généraux chargés de la direction suprême auront à déployer bien plus de talents de toute nature que jamais auparavant. Les idées fondamentales, à la vérité, sont et resteront toujours les mêmes, mais les opérations sont devenues bien plus multiples.

elles devront surtout être exécutées avec plus de rapidité. Elles exigent que les généralissimes sachent prendre des résolutions soudaines qui n'en devront pas moins avoir été mûrement pesées et combinées.

Pour cela le mérite des grands capitaines du temps passé n'est pas amoindri; eux aussi étaient à la hauteur de leur temps; ils eussent su également tenir compte des changements qui se seraient produits dans la situation (1).

Il est à peine besoin d'affirmer que le plan de guerre de l'armée allemande a été élaboré avec le plus grand soin et en tenant compte de tous les éléments, de toutes les circonstances, car le même chef d'état-major de l'empereur, qui dans les guerres précédentes a fourni aux contemporains et à la postérité la preuve de sa

1. Les officiers allemands doivent à ce propos forcément se demander ce qui arriverait si soudain Frédéric le Grand venait à renaître et sortait de son tombeau. Quel regard chargé de dédain et de courroux ce prince, après s'être mis au courant des moyens et de la puissance dont disposent les différentes nations de l'Europe, quel regard chargé de dédain et de courroux ne lancerait-il pas à quiconque oserait lui exprimer les craintes sérieuses que pourrait faire naître une coalition quelconque? Certes, pendant qu'il se livrait à ses grands travaux de paix, il tenait prête une armée qui pour son temps était relativement très puissante et très considérable.

haute capacité, n'a pas quitté la scène. Mais même quand la mort, qui dans sa marche dévastatrice n'est arrêtée par nulle grandeur, nulle fortune, la mort qui nous arrache l'un après l'autre tous nos héros, quand elle nous aura également ravi le généralissime qui porte la couronne impériale et son premier capitaine, il nous restera les élèves qu'ils ont formés et ceux-ci sauront se montrer dignes de leurs illustres maîtres.

Pour ce qui est du plan de guerre allemand il n'est guère possible d'en dire grand'chose. Ce qu'il y a de certain, c'est que, la frontière ayant été déplacée et raccourcie, l'ennemi l'ayant fortifiée et étant très probablement décidé à y faire apparaître, de manière à nous surprendre, des masses de troupes très considérables, la situation générale a été si profondément modifiée que le procédé qu'on emploiera dans la prochaine guerre ne saurait rappeler en rien celui de la guerre de 1870.

La base donc est toute nouvelle et il est possible d'établir sur elle des plans en grand nombre. Mais étant donné qu'il faudrait partir non pas d'hypothèses, mais de faits certains, étant donné, en outre, que tous les officiers allemands ont les mêmes idées à ce sujet, il pour-

rait fort bien se faire que le plan de campagne que nous esquisserions ici ressemblât plus ou moins à ceux qui ont été réellement élaborés par l'état-major, et dès lors ce que nous en pourrions dire serait plutôt préjudiciable qu'utile. Aussi nous abstiendrons-nous d'indiquer quelles sont les mesures probables que prendront les hommes chargés de la direction suprême de l'armée allemande. Pour ce qui est des plans de guerre français, nous ne sommes pas retenu par des considérations de cette nature.

Les plans français sont en premier lieu fort divers et diffèrent les uns des autres selon qu'ils envisagent simplement le duel que se livreront les deux peuples ou qu'il leur faut tenir compte des modifications que nécessiteraient les alliances contractées de part et d'autre. Dans le présent livre nous n'avons qu'à nous occuper du premier de ces deux cas, de celui qui est le moins compliqué.

Depuis l'époque de Napoléon Ier les Français jouent de malheur par rapport à leurs généraux commandant en chef les armées et à leurs hommes d'État chargés de la direction des affaires.

Le savant qui se livre dans ses études historiques à une sorte de calcul des probabilités

pourrait trouver qu'il résulte des alternatives se produisant dans toute chose terrestre, ce fait que forcément après une période de suprême grandeur militaire vient un long espace où l'on n'a à enregistrer que des demi-succès ou des défaites ; le chrétien croyant pourrait déclarer que, selon lui, le ciel a voulu forcément donner un avertissement aux Français en leur enlevant prématurément des hommes tels que Niel, Chanzy, Gambetta, en permettant que Mac-Mahon fût blessé à Sedan, que Napoléon III fût brisé par la maladie, etc.

Les hommes chargés de la direction supérieure de l'armée ont à lutter avec des difficultés qui n'existent pas en Allemagne. L'état-major a reçu une organisation nouvelle, calquée sur celle du nôtre ; il a certainement beaucoup travaillé ; mais certes on s'avancerait beaucoup si on voulait conclure des résultats modestes obtenus par lui dans des colonies lointaines (1), qu'ils permetent de supposer que sur un théâtre de la guerre en Europe les officiers de l'état-major

1. Plusieurs officiers français ont affirmé eux-mêmes que la guerre faite à des adversaires faibles au point de vue militaire, tels que ceux qu'on a à combattre dans les colonies, ne peut faire naître que des idées fausses et que dès lors il n'est guère permis de la considérer comme une école utile en vue d'une guerre normale.

se montreront à la hauteur de la situation vis-à-vis d'un ennemi qui ne le leur céderait en rien.

De prime abord, donc la confiance que les soldats français auront en eux-mêmes et en d'autres ne saurait être aussi grande que celle dont seront animés les soldats allemands. Étant donné que le caractère français est très vif et très mobile, ce fait constitue un danger sérieux et il contraindra les généraux chargés de la direction des opérations, à procéder avec une grande circonspection.

De plus, on n'aura plus comme autrefois le temps de se perfectionner dans la conduite des troupes, une fois que l'action aura été engagée, car les coups décisifs se succéderont avec la plus grande rapidité. L'état-major ainsi que les généraux placés à la tête des grandes unités devront donc actuellement, bien plus que par le passé, s'être fait la main, afin de pouvoir remplir leur mission qui entraîne une si grande responsabilité.

Les généraux français qui sont destinés à diriger l'armée, peuvent se diviser en trois groupes :

I. *Le généralissime.*

En temps de paix, la direction supérieure de l'armée de terre et celle de l'armée navale, ne sont pas confiées à une seule et même personne; mais dès qu'une guerre éclate, elles se trouvent réunies entre les mains d'un seul homme, qui de plus aura à diriger bien des branches de l'administration civile et même de l'industrie privée. Il faut que tout cela soit concentré sous une direction militaire unique. Dans les États monarchiques, c'est le prince qui tout naturellement se trouve placé à la tête de tous ces services; mais dans une république, la question de savoir qui y placer restera toujours pendante, et spécialement dans la France actuelle cette question est fort grave.

D'une part, les considérations d'ordre militaire rendent absolument nécessaire l'unité du commandement; d'autre part, on a peur de la chose, car il est plus que probable que le généralissime viendrait à exercer la dictature, et cette prévision évoque le spectre d'un troisième empire, d'un empire sans Napoléon.

On a cru trouver, pour sortir de cette situation difficile, un moyen pratique, celui des grandes commissions. La chose n'est pas inconnue en Allemagne, seulement il ne nous a pas été donné d'attendre quoi que ce soit de bon et d'utile de cette méthode de faire fonctionner la direction supérieure. Nous nous souvenons trop bien du *Reichskriegsrath*, du *Hofkriegsrath* et d'autres institutions du même genre, et nous ne professons pour elles qu'une estime des plus modérées, et cela parce que l'histoire nous démontre qu'elles n'ont jamais fait de bien bonne besogne. Or rien ne permet de supposer qu'une dénomination française bien ronflante, comme celle de « Conseil supérieur de la guerre » ou de « Comité de défense » permette d'espérer une action bien nette et franche.

Tous les hommes qui n'ont pas l'habitude des affaires subissent le charme de ces grandes commissions et sont en quelque sorte fascinés en voyant un nombre plus ou moins considérable d'hommes de grande valeur et de compétence incontestable se réunir pour délibérer et prendre des arrêtés ; mais quiconque a eu affaire souvent à de tels comités, à de telles commissions sait que le travail, la dépense intellectuelle proprement dite, ne sont toujours le fait que

d'un nombre fort restreint de personnages et que ces hommes travaillent et donnent moins que si toute la responsabilité et toute la gloire en devaient revenir à eux seuls. Presque jamais on ne peut appliquer à ces réunions le fameux adage de : « *viribus unitis* ».

Qu'on nous permette d'ajouter encore une observation : un homme jouissant d'une influence prépondérante, grâce à sa haute situation, à son esprit, à son expérience supérieure, pourra tirer parti d'une de ces commissions, bien mieux que tel autre qui n'y sera que le « *primus inter pares* ».

Si la commission est présidée par un de ces hommes exceptionnels, tous les autres membres représenteront un certain nombre d'yeux qui savent tout voir, de plumes rédigeant avec adresse et esprit, de compas travaillant prestement, de jambes trottinant infatigablement, une bibliothèque nantie d'un bon catalogue et garnie de livres où tout est bien et brièvement condensé ; cette commission sera l'idéal rêvé de l'état-major d'un général haut placé.

Si au sein de la commission ne figures pas un de ces hommes supérieurs, chacun des membres se tiendra pour le plus fort, et s'il arrive que son avis soit dédaigné dans une affaire qu'il n'aura

que superficiellement étudiée, il se taira lorsqu'on traitera telle autre où il est absolument compétent. Une fois que le général ayant quitté une séance de ce genre, devra agir par lui-même, il se sentira longtemps encore troublé par telle ou telle parole prononcée par un homme compétent ; ce souvenir lui rendra plus pesante sa responsabilité et le paralysera dans ses décisions.

Le danger le plus grand, c'est qu'il peut se trouver dans la commission des personnages haut placés, manifestant leur manière de voir sans avoir à supporter la responsabilité qui découlera des mesures prises en conformité de leur avis et se croyant, quand même, le droit de le donner.

Comme il est bien plus facile de voyager actuellement et que les étrangers risquent, bien moins que par le passé, d'être mal reçus ou mal traités par les habitants, il s'est formé une classe toute particulière de touristes, les touristes de la guerre, pour lesquels le peuple a trouvé une dénomination vraiment originale : il les appelle les flâneurs de champs de bataille.

Loin de nous de médire des sentiments honorables qui dans beaucoup de cas poussent ces braves gens à faire leurs étranges prome-

nades : sur le plus grand de nos champs de bataille, en Bohême, nous avons, nous-même, accueilli sous notre tente un compatriote, qui n'avait sur lui aucun papier officiel qui prouvât que son voyage était absolument nécessaire; il nous est même arrivé d'avoir à piloter une dame qui, dans son dévoûment à l'humanité, avait poussé jusqu'à ce vaste champ couvert de cadavres.

Mais nous ne croyons pas moins de notre devoir de bien faire ressortir le peu d'utilité qu'ont les personnes étrangères à l'armée et les grands inconvénients qui peuvent résulter de leur présence, particulièrement dans les quartiers généraux. Ces inconvénients croissent à peu près en raison sous-triplée de la position sociale qu'occupent ces personnes. Ceux-là seuls qui n'ont aucun besoin de luxe et de confort et qui sont tout prêts à se servir eux-mêmes, peuvent être les compagnons utiles des combattants (1).

1. Après la bataille de Skalitz, j'ai eu l'occasion de voir de près une panique qui s'empara des troupes allemandes et dont les flâneurs de champs de bataille étaient cause en grande partie. Le jour commençait à poindre, mes hommes, dans leur bivouac établi le long de la route qui mène à Nachod, étaient occupés à faire le café; soudain un bruit lointain et tout à fait inaccoutumé leur fit lever la tête. Il s'approchait toujours davantage semblable à un ouragan déchaîné et peu à peu nous distinguâmes dans le léger brouillard du matin qui s'élevait du

Si donc, au moment où la guerre viendra à éclater, on se croyait obligé, à Paris, de considérer comme indispensables à la direction des opérations les lumières de tous les personnages qui composent l'administration centrale et qu'on leur permît de se rendre à l'armée, nous autres

fond de la vallée, des chevaux galopant en avant de voitures de vivandiers. Pendant un moment on pouvait se demander si cent hommes suffiraient à arrêter ce torrent qui s'avançait sur la route; mais je ne crus pas devoir intervenir parce que, à quelques centaines de pas à peine en arrière de notre bivouac, se trouvait établi le quartier général d'une division, et que dès lors il aurait pu y avoir inconvénient à barrer la route.

Je me bornai à donner l'ordre aux hommes de continuer à faire le café et je me mis avec le plus vif intérêt à examiner ce torrent confus, cette vaste débandade. Il mit du temps à passer; c'était une masse compacte de gens de toute condition, n'appartenant pas à l'armée. Au milieu de la foule quelques officiers s'avançant à l'allure la plus rapide essayaient d'atteindre la tête de cette masse afin de l'arrêter. Mais c'était en vain! La foule haletante franchit la montagne et arriva jusqu'à Glatz où l'officier qui commandait dans cette ville et qui avait été prévenu à temps envoya à sa rencontre des cavaliers afin de l'arrêter. Je n'ai pas pu me renseigner sur le nombre des fûts de bière qui furent effondrés dans la bagarre. Un régiment d'infanterie qui bivouaquait en face de nous, prit à mon grand regret la chose tellement au sérieux qu'il quitta le bivouac, prêt à combattre et sans avoir pris le temps d'absorber son café. Celui de mes hommes au moins n'avait pas été fait en pure perte.

Allemands, nous pourrions y voir une chance de succès de plus.

Finalement, nous insisterons sur un point encore : la transmission des ordres et des rapports est bien plus facile que par le passé, de sorte qu'il est possible de diriger toutes les grandes unités depuis un point fort éloigné où se trouverait le généralissime et son état-major. S'il devait se trouver de sa personne sur les champs de bataille très étendus de la prochaine guerre, le général en chef ne pourrait pas embrasser en toute sûreté la situation, il n'aurait plus ce coup d'œil d'ensemble dont jadis il pouvait tirer parti dans les luttes que se livraient des armées relativement peu considérables. L'effectif et la force énormes des armées, le fait que les communications télégraphiques en arrière de l armée, présentent fréquemment une plus grande sûreté que des communications latérales, tout cela sert à démontrer qu'à l'avenir le généralissime et son état-major se trouveront à une grande distance de tous les théâtres d'opérations.

II. *Les généraux d'armée.*

Il est impossible d'indiquer d'avance, avec quelque certitude, le nombre des armées que formera la France, vu que nous n'avons pas à notre disposition les données indispensables sur lesquelles nous pourrions baser nos suppositions.

A cet égard, il n'existe aucune tradition, aucun précédent ; il existe tout aussi peu des personnages connus pour lesquels on serait obligé de former des armées. Nous n'avons pour bases de nos suppositions que les conditions qui résultent de la force, de la dislocation, de la formation et du caractère spécial des troupes capables de prendre part aux opérations et celles, en outre, qui découlent de la configuration du théâtre de la guerre et des buts que poursuivront les belligérants. Mais ces conditions exerceront une influence moindre que par le passé, étant donné qu'actuellement les armées sont bien plus faciles à mouvoir, car on pourra tenir prêts à être embarqués, le long des voies ferrées menant au théâtre des opérations, des corps de réserve d'un effectif plus ou moins fort, et cela à de très grandes distances de ce théâtre.

A ne considérer que le théâtre de la guerre, on pourra établir en fait que, selon toute probabilité, la France formera en première ligne une armée du Nord, deux armées du Centre et une armée du Sud (Belfort). L'expérience acquise en 1870 aura pour résultat que dès le début on formera plusieurs armées de réserve.

Les gouverneurs de Paris et de Lyon et, en outre, les généraux commandant en chef les corps d'armées répartis dans le Nord-Est de la France (sixième, septième et premier corps), semblent être désignés pour exercer le commandement de ces différentes armées.

III. *Les généraux commandant les divisions de cavalerie indépendantes.*

Il est très probable que les divisions de cavalerie seront renforcées fort considérablement par de l'infanterie d'élite et de l'artillerie. Comme la tâche qu'elles auront à remplir est très importante et fort difficile vis-à-vis de la cavalerie allemande qu'elles auront en face d'elles, il va de soi qu'on placera à leur tête des hommes particulièrement bien doués. Il est impossible de dire si on en fera quelques groupes réunis

sous le commandement d'un général spécialement chargé de diriger les avant-gardes ou si chacune d'elle sera rattachée à l'une ou l'autre des armées postées en arrière. D'ailleurs, il pourrait se faire qu'aujourd'hui, on prît l'un de ces partis et que demain on s'arrêtât à l'autre. Ce n'est là qu'une question d'intérêt secondaire par rapport à l'ensemble des services que les divisions de cavalerie seront appelées à rendre.

Le plan de guerre proprement dit.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons émis l'avis que l'état-major général français part de cette idée générale, qu'il faut employer les points d'appui que lui offrent ses lignes fortifiées à laisser l'ennemi s'y enferrer. D'après cela il s'attendrait à voir s'engager la bataille décisive principale dans les vallées du Mouzon et de la Meuse, aux environs de Neufchâteau.

C'est là une idée qui, somme toute, est défensive. Il ne s'ensuit nullement qu'on soit décidé à ne jamais tenter de mouvement offensif, au

contraire. Le premier de ces mouvements offensifs, celui auquel nous devrons nous attendre, dès les premiers jours qui suivront la déclaration de la guerre, mérite que nous en fassions l'objet d'un examen spécial.

Certains de nos lecteurs pourraient être tentés de croire que les considérations qui vont suivre ont bonnement pris naissance dans notre imagination, et que dès lors il est permis de n'y attacher aucune importance. Ils auraient tort de le croire. Il existe des données, des bases nettement définies pour résoudre des problèmes de ce genre, il est des limites exactes grâce auxquelles cette solution se trouvera restreinte et qui fort souvent vous empêchent de laisser un libre cours à votre imagination. Certaines de ces conditions essentielles sont telles qu'il n'est guère possible d'en parler dans un livre destiné au grand public ; il est d'autant plus nécessaire de faire ressortir l'importance de celles qu'il est permis d'aborder ; c'est pourquoi nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous pardonner le préambule que nous avons cru devoir faire.

Lorsqu'un homme lit un journal, il ne s'occupe d'ordinaire que du contenu visible de la gazette, contenu exprimé par les caractères d'imprimerie, et pourtant cette simple feuille

qu'il tient à la main est à même de lui dire bien d'autres choses encore.

Pour le fabricant de papier il suffit d'un regard, d'un léger attouchement pour se rendre un compte exact de la fibrine, de la colle et du genre de fabrication ; l'ingénieur voit de suite quel genre de machine a servi à l'impression du journal et la manière dont cette machine a fonctionné ; l'imprimeur reconnaît la forme des lettres, il voit si elles sont encore en bon état ou bien si elles ont subi telles ou telles avaries ; il voit si la composition a été faite par un homme au fait de son métier ou par un commençant, si cet homme a saisi le sens de ce qu'il imprimait s'il était de l'avis de celui qui a écrit l'article, s'il a cherché, en bien établissant les intervalles entre les mots, à en faciliter la lecture ou s'il a voulu en rendre la compréhension difficile ; il se rend compte en outre du degré d'intelligence du compositeur. Un lecteur qui a les nerfs sensibles reconnaît les personnes qui ont lu le journal avant lui, il voit jusqu'à quel point elles aiment la propreté, elles sont soigneuses et savent ce qui convient.

Et maintenant, que notre lecteur à nous veuille bien se rapporter à ce que nous venons de dire là du journal — et nous eussions pu en dire davan-

tage encore—qu'il veuille bien le rapporter à une bonne carte, et il conviendra que les cartes nous disent bien plus de choses encore, nous fournissent des renseignements bien plus variés qu'une feuille de journal imprimée. Ces choses sont si diverses et si difficiles que, pour apprendre à les lire, il est nécessaire de se livrer à une étude toute spéciale. Bien des personnes douées d'une intelligence vraiment supérieure ne pourront acquérir la science dont nous parlons que fort imparfaitement ; d'autres sont spécialement bien douées pour cette étude, et elles arriveront à des conclusions qui de prime abord sembleront être des rêves sans queue ni tête et qui, une fois qu'on aura acquis la certitude du bien fondé, n'en sembleront pas moins encore être d'étranges visions.

Un officier qui cherchera à deviner les mesures et les dispositions que prendra l'ennemi se demandera d'abord : « comment les choses devront-elles se passer au point de vue de l'adversaire? » et puis : « quelles mesures prendrais-je moi-même si l'adversaire agissait de telle ou telle manière? » Plus il aura étudié en détail le point de vue de celui-là, plus il aura touché juste, mieux aussi il se rendra compte des dispositions qu'il prendra forcément.

Si, en partant du nègre qui se rapproche le plus du type simien pour arriver à l'idéal du type de la race caucasienne, on pouvait classer toutes lesstructures crâniennes d'après le degré de la puissance intellectuelle sous leur différents rapports, on constaterait que sur presque tous ces degrés les types français et germains viennent se placer très près les uns des autres. Dès lors les résolutions prises par tel ou tel individu de l'une ou de l'autre race, se basant sur les mêmes données, sé ressembleront beaucoup. Mais ce qui à coup sûr sera difficile, ce sera de trouver cette base de raisonnement que celui des deux auxquels elle aura servi de point de départ aura le plus grand soin de dérober aussitôt à la connaissance de l'autre.

Pour arriver à la connaître, on pourra consulter les nombreuses indications fournies par les publications françaises traitant de ces sujets; on ne saurait méconnaître la haute importance de ces indications, quoiqu'il ne faille pas, cela va de soi, les interpréter dans ce sens que le brave homme d'Allemand soit obligé de croire tout ce que lui dit le brave homme de Français. Ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder pour les affaires militaires. Pour elles, le mensonge jusqu'à un certain point est légitime, à un plus haut point

sans doute que dans la vie ou les rapports journaliers des hautes classes de toutes les nations civilisées. Certes, la chose est répréhensible, mais il n'est pas permis de n'en point tenir compte.

Quand deux hommes se battent en duel, l'un cherche à tromper l'autre et pratique la feinte vis-à-vis de son adversaire. En campagne il est essentiel d'induire l'ennemi en erreur. Dans la guerre de siège on s'amuse à cribler de trous un joli mannequin, et le plaisir est plus considérable encore quand l'ennemi croit enfin que le mannequin est mort et qu'un joyeux artilleur peut voir à travers les trous ce qui se passe là-bas. De tout temps on s'est livré à des plaisanteries de ce genre; les Français n'y sont guère plus habiles que nous et de part et d'autre on se les pardonne.

Mais à l'heure qu'il est rien n'est plus tenu secret, les relations de nation à nation deviennent de plus en plus fréquentes; il est donc plus que jamais nécessaire de fixer jusqu'à quel point il est permis de pousser la feinte. Il y a des milliers d'années déjà qu'on a cherché à les déterminer. La chevalerie du moyen âge se montrait très sévère à cet égard et, quelle que fût la rudesse et la vilenie même qu'elle déployait

ailleurs, elle s'est toujours montrée juste et digne sous ce rapport.

Dans la première partie de cet ouvrage déjà nous avons insisté sur ce point qu'un grand nombre d'officiers français ont cru pouvoir invoquer les malheurs dont leur patrie était frappée, pour s'excuser de n'avoir pas tenu la parole engagée à l'ennemi. Loin de moi la pensée que cette faute grave commise par certains permette de supposer que tous partagent cette manière de voir; mais il serait fort à souhaiter que la chose fût interdite officiellement et qu'il se produisît comme pour la convention de Genève un accord international à ce sujet. Selon nous il appartient à la France d'en prendre l'initiative.

Un autre point qu'il importerait de fixer par la même occasion, ce serait celui qui consisterait à règler le cartel ou la manière de déclarer la guerre.

Au moyen âge, où les guerres étaient si fréquentes, on avait acquis une certaine routine sous ce rapport. Si les Français et les Allemands sont dans l'intention de s'assaillir fréquemment, on ferait bien de déterminer la manière dont on aurait à procéder.

La déclaration de guerre au moyen âge se

faisait de manières bien différentes. On remettait le cartel de défi plus ou moins solennellement, souvent on se contentait de le fixer à l'aide d'un clou à la porte du château, de la ville, etc., et, quand on en était arrivé au point où nous en sommes actuellement dans les Vosges, un trompette portant un mot d'écrit était jugé suffisant. Dans la plupart des cas on accordait à l'adversaire un délai pour qu'il pût fermer ses ponts-levis.

Actuellement avec les moyens de communications modernes, il est même possible d'envoyer son cartel par dépêche télégraphique, d'autant plus qu'on est assuré que les ambassadeurs respectifs, leurs dames et tout leur personnel seront conduits à la gare de la façon la plus aimable et peut-être même congédiés avec force bouquets et autres choses de ce genre. Au temps jadis il arrivait souvent à nos ancêtres de part et d'autre d'incarcérer les ambassadeurs, voire même de les tuer ; à l'heure qu'il est ils ne courent plus de danger. Je me porte garant pour les habitants de Berlin, mais depuis que j'ai vu flamber Paris, je ne saurais répondre absolument des Parisiens.

Tant que l'affaire du cartel n'aura pas été réglée par une convention internationale, on usera peut-être pleinement des moyens rapides

que nous offrent la science moderne, et nos lecteurs ne nous en voudront pas si dans cet ouvrage qui, au fond, poursuit un but pacifique, nous mettons les choses au pis et que nous prévoyions l'invasion.

L'invasion de l'Alsace.

I. *Les différents buts de l'invasion.*

L'entrée par surprise des forces françaises en Alsace pourra avoir un but nettement défini et restreint; mais, d'autre part, ce but pourra être au contraire fort vaste et très étendu.

Dans le premier cas on avancera sur toute la ligne par marches forcées, aussi loin que les forces ennemies le permettront, sans qu'on ait à leur livrer d'engagement sérieux ; on emmènera autant de réservistes alsaciens que possible, des hommes qui auront reçu l'instruction militaire dans l'armée allemande et peut-être seront d'ores et déjà en possession de l'ordre de convocation leur enjoignant de rejoindre le corps de troupe auquel ils appartiennent ; on réunira et on amènera les chevaux réquisitionnés pour l'armée allemande dans le plus de communes qu'on pourra ; enfin on détruira les voies de commu-

nication importantes, afin de rendre plus difficile la marche en avant des forces allemandes. Pour tout cela, on trouvera dans les Alsaciens partisans de la France des auxiliaires fort utiles.

Dans le second cas on aura, en dehors de la besogne que nous venons de mentionner, à choisir les positions dans lesquelles on compte accepter la bataille. On poursuivrait d'une manière générale, sous ce rapport, les mêmes buts que le maréchal de Mac-Mahon cherchait à atteindre en 1870 en prenant position à Wœrth.

Mais il pourrait bien se faire qu'un général français très audacieux allât bien plus loin et que, sûr d'avoir des renforts au bout de très peu de temps, il se proposât de franchir le Rhin supérieur.

Dans l'un comme dans l'autre cas on cherchera à relever le moral et la confiance des soldats français par un premier succès.

Dans les publications françaises qui ont servi de point de départ et de base au présent livre, on insiste particulièrement sur l'influence décisive qu'exercerait une première victoire sur la marche tout entière de la guerre. Sans anticiper sur les sujets que nous aurons à traiter plus loin, nous ferons simplement remarquer que l'influence de la première victoire n'a une impor-

tance tellement grande que pour les Français. Les Allemands, à cet égard, ont le caractère autrement fait. Quand une attaque a échoué, ils se contentent de serrer plus fort leur arme et à chaque nouvelle tentative ils se disent : « cette fois-ci, ça va y être. »

Mais il est permis de se demander si même en France la première victoire exercera une influence aussi considérable ; en effet, on n'y a pas encore totalement perdu le souvenir des flagorneries extraordinaires de Gambetta, et il se pourrait bien que ces souvenirs fissent naître quelques doutes au reçu de la nouvelle.

Ces doutes, toutes les époques les ont connues. Quand dans la guerre de Sept ans les Russes, d'ennemis acharnés qu'ils étaient, se transformèrent soudain en alliés de Frédéric le Grand, maint brave homme s'imaginait que les généraux russes invités à la table du roi n'étaient que des Prussiens déguisés, et dans notre siècle même, un certain cosaque mort, qui à plusieurs reprises fit son apparition, a fourni à nos voisins les Français l'occasion d'une plaisanterie mordante qui n'était pas absolument justifiée.

D'après ce qui précède certains pourraient même s'imaginer que l'on a fait acheter des batteries d'expériences de Krupp uniquement

dans le but de les promener partout à travers la France comme des pièces qu'on aurait enlevées à l'ennemi.

Somme toute, on ne saurait attribuer au succès obtenu dans le premier combat, voire même au gain de la première bataille, une importance aussi considérable que celle qu'elle a pour beaucoup d'auteurs français. Malgré tout on ne peut contester qu'un premier succès a une importance restreinte, et une proclamation bien conçue et datée d'une ville d'Alsace et de l'entrée à Nancy avec toute la pompe et la mise en scène de réservistes alsaciens et de quelques prisonniers pourrait considérablement augmenter la portée de ce succès. Depuis « la Savoie et Nice » on ne peut plus guère douter de rien.

II. *Les troupes disponibles pour l'invasion.*

On ne saurait entreprendre avec quelque chance de succès une invasion, une surprise de ce genre, que si l'on se garde de mobiliser ouvertement l'armée avant le moment où l'on déclarera la guerre et où presque simultanément on jettera en avant les divisions de cavalerie et autres troupes d'avant-garde. Dans le cas con-

traire on se trouverait en face d'un ennemi qui aura été prévenu et l'on perdra tout l'avantage qui serait résulté d'une attaque par surprise. Il s'agit donc d'établir le chiffre des troupes qu'il sera possible de mobiliser sans donner l'éveil à l'ennemi.

Les troupes françaises tenant garnison le long de la frontière allemande ont toutes leur effectif sur pied de paix complet et même renforcé (elles sont au nombre de 100 bataillons, etc.) et, sans qu'on perde une minute, elles pourront dans leur formation actuelle être menées à la frontière pour la franchir immédiatement. Quant à leurs réserves organisées *ad hoc*, rien ne sera plus facile que de les faire suivre.

On a procédé dès 1870 de la sorte par rapport aux réservistes et alors on s'en est fort mal trouvé, mais actuellement on est en droit d'espérer que les mêmes inconvénients ne se présenteront plus, grâce au réseau de voies ferrées complété jusqu'aux dernières limites du possible et aux tableaux de la marche des trains élaborés avec le plus grand soin.

Nul ne saurait contester qu'il est fort possible de préparer en pleine paix un projet d'invasion subite de ce genre jusque dans ses moindres détails.

C'est ainsi, par exemple, que pour les chevaux de l'artillerie et du train qu'il faut au moment où la guerre vient à éclater, on pourra très bien les grouper par attelages dans les communes et désigner leurs conducteurs d'entre les réservistes de la localité. Même en temps de paix normale et non armée on charge, afin d'y exercer les hommes, les munitions dans les coffrets d'affût et les caissons; rien ne s'oppose donc à ce que ceux-ci soient tous sans exception garnis de leurs munitions de guerre et prêts à entrer en campagne. Au cours de la campagne les batteries mobiles manœuvrent toujours avec toutes leurs voitures armées; on pourra faire de même en temps de paix afin d'habituer les chevaux à traîner des charges plus lourdes. On emploiera peut-être à cette occasion les cinq batteries constituant l'excédent de l'artillerie pour le corps d'armée sur pied de paix (1).

Nous n'allons pas entrer dans des détails qui ne seraient d'ailleurs guère intelligibles pour les personnes étrangères à l'armée. Nous nous contentons de dire que deux corps d'armée français

1. Dans la première partie de cet ouvrage, nous disions que ces batteries seraient peut-être bien employées à former la réserve d'artillerie de l'armée ou l'artillerie des 21e, 22e, etc., corps d'armée.

et cinq divisions de cavalerie à peu près pourront, à jour fixe, être prêts dans leurs garnisons, sur pied de guerre presque complet, sans que le décret de mobilisation ait paru au journal officiel. Peut-être que des bruits vagues circuleront ; mais si les mesures sont bien prises, ni un entre-filet dans un journal ni une dépêche ne trahiront le secret. Tout ou presque tout pourra se faire à l'intérieur des casernes, des magasins, etc., et en guise d'explication on dira simplement qu'il s'agit de manœuvres et d'exercices. Personne en outre ne contestera que l'esprit patriotique dont sont animés les Français favorisera au plus haut point le mystère dont il s'agira d'envelopper les dispositions de ce genre.

Il y a des gens qui ne sont pas de notre avis à cet égard ; ils croient que par suite du va-et-vient continuel des voyageurs d'un pays à l'autre il n'est pas possible de tenir secrets des préparatifs militaires considérables et que, par conséquent, il sera toujours possible de prendre en temps opportun les mesures nécessaires pour parer le coup. Cette manière de voir certes se trouvera absolument confirmée en tant qu'il sera question de corps et de fractions de troupes tenant garnison dans d'autres régions de la France que dans le nord-est, qui se trouve être littéralement

encombré de troupes de toutes les armes. Cette région-là est continuellement à moitié en état de guerre et, pour elle, les optimistes dont nous parlions plus haut, font gravement erreur. Là une grande partie de tout ce qui concerne la mobilisation est d'ores et déjà fait et parfait ; pour les divisions de cavalerie notamment il est permis d'avancer que pendant la majeure partie de l'année elles sont toutes prêtes à entrer en campagne.

Les chemins par lesquels on peut envahir l'Alsace par surprise existent en grand nombre. Les Vosges même dans leur partie méridionale sont praticables pour les troupes de toutes armes.

En général on devra, à l'heure qu'il est, juger tout autrement de la nature plus ou moins praticable du terrain qu'on ne le faisait au temps jadis.

Dans l'Europe occidentale il existe quelques parcelles de forêts que les gens auxquels elles appartiennent — ce sont d'ordinairement de grands propriétaires fonciers — maintiennent de parti pris dans un état qui rappelle celui des forêts vierges afin que les générations à venir puissent jouir de ce spectacle attrayant; à l'exception de ces étendues boisées, qui sont sans

importance aucune au point de vue militaire, toutes les forêts qui couvrent les chaînes de montagnes sont exploitées par l'administration des eaux et forêts et, par suite, il existe une foule de chemins et de sentiers qui les traversent.

Et partout où une voiture chargée de bois peut passer en marchant au pas, une pièce d'artillerie moderne passera bien au trot. Ces pièces ne sont plus les véhicules lourds et peu maniables du temps jadis qui entravaient tous les mouvements des troupes; ce sont au contraire des voitures extraordinairement faciles à manier et à conduire aussi bien latéralement qu'en montant ou en descendant les côtes.

En outre les chevaux et les hommes sont au début de la campagne pleins de vigueur et, quand on a à sa disposition tout un bataillon de chasseurs avec ses travailleurs qui sont tous munis d'outils de pionniers, on est à même de réparer dans l'espace de quelques heures les chemins à travers bois, voire même de se frayer de nouvelles voies. Car on ne fera passer le gros du train de l'armée que sur quelques points spéciaux où l'on tentera de faire la trouée.

On a d'ailleurs souvent l'occasion de constater que l'infanterie actuelle préfère de beaucoup marcher dans les montagnes boisées que sur les

grandes routes poussiéreuses de la plaine. Cela est bien davantage encore le cas pour les bataillons de chasseurs qui seront adjoints aux divisions de cavalerie indépendantes. On a considérablement augmenté le nombre de ces bataillons, non seulement pour provoquer l'émulation dans toute l'arme de l'infanterie, mais encore en vue des forêts qui couvrent les Vosges et du terrain couvert et boisé des champs de bataille choisis dans d'autres régions.

La cavalerie renforcée par les sapeurs évitera les chemins à travers bois tout aussi peu que l'infanterie de ligne et les chasseurs.

De ce que nous venons de dire il ressort que la chaîne boisée des Vosges retardera quelque peu la marche en avant même des meilleures troupes de campagne, mais elle pourra être franchie même en dehors des routes, qui d'ailleurs existent en grand nombre, à l'aide de guides connaissant bien la contrée.

La ligne d'approche la plus commode et la plus importante au point de vue de l'entreprise dont nous traitons ici est, selon nous, la trouée entre le Jura et les Vosges. La place forte de Belfort avec ses forts détachés dont une partie est située à une grande distance de la place constitue dans cette trouée une porte de sortie

qui n'est éloignée de Mulhouse que de 46 kilomètres (deux petites étapes que des troupes d'élite peuvent très bien faire en une marche forcée d'un seul jour) et de 57 kilomètres seulement du Rhin. De plus aucune place forte allemande ne se trouve en face de ce camp retranché.

Dans la première partie de cet ouvrage (page 245) nous avons indiqué les têtes de ligne des chemins de fer stratégiques par rapport à la situation les uns vis-à-vis des autres et de leur frontière allemande. Ces têtes de lignes, il faut les considérer également comme formant les points de départ du mouvement offensif dont nous nous occupons ici. Bien des lignes ferrées, en montagne, ne sont qu'à une seule voie; elles ne pourront donc, prises dans leur ensemble, que rendre des services relativement peu considérables par rapport aux transports des troupes; mais elles seront suffisantes pour le but qu'on poursuivra en cette occasion.

Nous allons indiquer quelques-unes des distances qu'il faudra faire parcourir aux troupes sur les grandes routes afin que nos lecteurs comprennent bien que le mouvement en avant est faisable, et que tout le monde voie combien il était nécessaire que notre état-major prescrivît de renforcer les garnisons allemandes en Alsace.

De Bussang à Ensisheim, il y a 47 kilomètres.
De Bussang à Mulhouse, il y en a 44.
De Fraise à Colmar, 36.
De Saint-Dié à Schlesadt, 43.

Les garnisons très fortes de Toul, Nancy et Lunéville pourront être transportées par chemin de fer jusqu'à Marainville, voire même jusqu'à Avricourt et éventuellement au delà ; Avricourt est éloigné de Saarebourg de 22 kilomètres, de Phasbourg de 39, de Saverne de 47.

En Lorraine l'invasion poursuivra plusieurs buts spéciaux.

La très grande majorité de la population est française et dès lors nous est hostile. Ce n'est pas sans intention qu'on vient de donner, à l'instant même, à l'un des ouvrages de Laon le nom du garde d'artillerie qui en 1870, au moment où les troupes allemandes faisaient leur entrée dans la place, mit le feu à un magasin aux poudres sans se demander quelles pertes cette explosion causerait aux troupes de sa propre armée (1).

1. Le 9 septembre 1870, le « garde d'artillerie Henriot » mit le feu au magasin aux poudres principal de la citadelle de Laon au moment où la garnison allemande occupalit la place aux termes de la capitulation. La perte totale des Français fut de 300 hommes (au nombre des-

Il n'est guère à supposer que les hommes qui ont dressé le plan de campagne aient fait entrer en ligne de compte la possibilité d'un soulèvement armé de la population ni qu'ils se soient bercés du chimérique espoir que les portes des places fortes leur seraient ouvertes par les habitants, car les ouvrages de nos places frontières sont armés en prévision d'une attaque de vive force, et elles sont pourvues de garnisons excessivement nombreuses et très vigilantes; mais les auteurs du plan peuvent fort bien avoir résolu d'employer le procédé Henriot, tant par rapport aux magasins aux poudres de guerre, quels qu'ils soient, que par rapport aux voies ferrées; ces explosions, dans leur pensée, correspondront peut-être à la marche en avant de troupes de campagne très nombreuses qui tourneront Metz et l'isoleront dès le début de la campagne. La configuration du terrain présente, il est vrai, des obstacles considérables pour cette opération, mais il se peut fort bien qu'on nourrisse l'espoir de faire disparaître ces obstacles d'avance par des travaux préparatoires soigneusement élaborés. Étant donné

quels se trouvait le commandant de la place, général Théremin), pour les Allemands elle fut de 42 morts (dont 3 officiers) et de 72 blessés (dont 12 officiers).

l'état des esprits dans ces parages, il sera bien facile de faire mesurer la largeur et la profondeur de tout cours d'eau et de choisir d'avance toutes les lignes d'approche, etc.

LES PRINCIPALES MODIFICATIONS, INTRODUITES DEPUIS 1871, DANS L'ARMEMENT ET LA TACTIQUE.

Généralités.

A mesure que l'esprit humain progresse et marche en avant, les engins et les moyens de guerre de toute nature se voient également perfectionnés. Ailleurs, nous avons montré que ce perfectionnement, eu égard à la haute importance du but que l'on se propose d'atteindre, se fait avec un déploiement de forces comparativement énorme et que, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, on constate sous ce rapport, chez tous les peuples civilisés, une activité réellement fiévreuse et dévorante.

Ce phénomène provient en grande partie de la transformation des petits États de l'Italie et de l'Allemagne en empires puissants, de même que de la décomposition lente mais incessante du grand Empire turc.

Pour que ces transformations fondamentales opérées dans la situation que les puissances européennes occupent les unes vis-à-vis des autres, soient acceptées et reconnues, il faut un temps fort long, et pendant toute cette période de transition il régnera une certaine incertitude dans la situation politique, il existera une masse de ferments et de causes de guerre.

Or, cette période de tension, si incertaine et si difficile, pourrait se prolonger indéfiniment si une grande guerre ne venait consolider la situation nouvelle ou la constituer sur de nouvelles bases. Il est possible de démontrer en outre, à l'aide de preuves fournies par l'histoire, que nul peuple ne saurait maintenir un état de paix constant et que les guerres suivies de périodes de calme et de froide réflexion sont tout aussi nécessaires à la vie des peuples que des disputes et des discussions à la vie de l'homme pris isolément. Il faut qu'aux petites et légères vagues de la paix succèdent les flots tumultueux de la guerre.

Il y a un autre motif encore pour les préparatifs de guerre poussés avec une ardeur fiévreuse par tous les peuples civilisés, c'est le progrès des arts techniques qui dans notre siècle, ne procède pas avec lenteur, mais en quelque

sorte par grands bonds successifs. Ce mouvement ne prendra fin que quand les résultats principaux des inventions récentes auront été clairement établis et utilisés. Or, actuellement, nous n'en avons pas encore, à notre avis, fini avec les modifications et les changements qu'on réalisera sous différents rapports.

Cependant, il existe des bornes qu'on ne saurait franchir, et l'une des plus importantes, des plus essentielles est celle que nous impose la forme, la taille et la vigueur de chaque homme en particulier. Cela se voit le mieux pour les troupes de campagne; car, pour celles-ci, la nature de l'homme exerce une influence directe et immédiate sur la construction et la puissance des machines de guerre.

Malgré tout, l'importance de la taille des soldats s'est amoindrie dans la même proportion que la puissance et l'efficacité des armes à longue portée croissait. Vis-à-vis de ces armes un nain est moins exposé qu'un géant; à la vérité, celui-là devra se garder de se mettre à portée de la main de celui-ci, car alors il ne pourrait que difficilement se garer de ses coups de baïonnette ou de sabre.

Par contre, il faut que les hommes soient capables, plus que par le passé, d'endurer les

fatigues de toute sorte; et nous assistons aux essais les plus divers qu'on fait pour les y rendre de plus en plus capables. Pour ce qui est du choix des hommes, l'Allemagne est la plus favorisée, d'abord parce que sa population plus nombreuse lui fournit un plus grand nombre de jeunes hommes soumis au service obligatoire, et qu'en second lieu des fractions assez considérables de sa population sont plus vigoureuses qu'en France et rompues davantage aux fatigues et aux privations.

Il y a un autre facteur encore dont il faut tenir compte, l'instruction des soldats et la méthode d'entraînement. Jadis, on n'y attachait pas autant d'importance dans l'armée française que dans celle des Allemands; mais depuis la dernière guerre l'instruction a fait des progrès vraiment extraordinaires de l'autre côté des Vosges; à la vérité elle ne saurait être encore à la hauteur de celle que donnent, dans l'armée allemande, les vieux soldats et les instructeurs éprouvés aidés d'une longue expérience.

Dans les deux armées on s'efforce, en outre, de rendre les hommes plus aptes à endurer les fatigues en diminuant la forme et le poids des objets qu'ils sont obligés d'emporter avec eux et en simplifiant le bagage. Il est hors de doute

que bien des objets peuvent être transportés par les chemins de fer, qui jadis faisaient partie du bagage immédiat de l'armée ; en outre, on pourra compter que, sur le théâtre des opérations tel qu'il sera, la population, fort dense, sera à même de fournir bien des choses que jadis les hommes transportaient sur leur dos. De même que dans l'Europe occidentale le touriste moderne n'a besoin que d'une petite valise, du moment qu'un gousset bien garni lui permet d'en renouveler fréquemment le contenu ; de même une troupe peut fort bien s'encombrer de moins de bagages que si, par exemple, elle allait pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique.

Mais il y a limite à tout, et celle qui s'impose pour la réduction des bagages n'est bien connue que des hommes qui ont été à même de se rendre compte des centaines de fois de ce que sont les bivouacs de toute nature occupés dans les différentes saisons. Quiconque a pu, chaque fois qu'il aura été traversé par une ondée, changer d'habit dans une chambre bien close pourra apprécier bien moins exactement l'influence de campements boueux et sur le corps humain et sur les forces de l'homme que tel autre dont les habits trempés se sont souvent séchés sur lui, ou bien encore ne se sont pas séchés,

mais sont restés humides. Le premier sera tenté de donner au soldat trop peu d'effets capables de le mettre à l'abri des intempéries, le second sera tenté de lui en accorder trop.

A cet égard il existe des différences sensibles entre l'équipement des soldats français et allemands, et la dispute au sujet des guêtres et des bottes hautes, de la petite tente de campement et de l'enceinte d'un feu de camp, ne sera jamais vidée. Ce sont là des infiniment petits où se reflètent les mœurs des peuples, l'arrangement particulier de leurs habitations ; ces différences ont d'ordinaire leur raison d'être et dès lors il est inutile d'y insister d'avantage.

Mais il est quelques questions d'ordre général qui méritent qu'on s'y arrête.

L'habillement et l'équipement du soldat en temps de paix et en temps de guerre répondent à des exigences, à des buts fort différents ; mais on ne tient pas suffisamment compte de ce fait.

Dans la vie privée pourtant ces différences existent ; le citadin s'habille par exemple d'une manière tout autre quand il va à la chasse que quand il va dans le monde ou à ses affaires, et quand on n'est pas assez riche pour se payer différents costumes, on n'achète que le nécessaire, les vêtements de chasse par exemple.

Pour l'armée, les différences étaient fort grandes au temps jadis : on ne revêtait la cuirasse de fer qu'en campagne ou quand on faisait les manœuvres préparatoires. A l'heure qu'il est, on a établi un compromis entre ce qu'exige la guerre et ce qu'il est commode et agréable de porter en temps de paix, mais ce compromis est fort défavorable à la guerre et à ses nécessités. Il est facile de voir que nous avons traversé de longues, bien longues périodes de paix et pris part à des campagnes qui n'ont duré que quelques mois.

Certes, il est à désirer que pour l'uniforme que le soldat porte en temps de paix on puisse lui donner une coupe élégante et recourir aux couleurs voyantes ; la guerre au contraire, telle qu'on la fait actuellement, exige un habillement commode et de couleurs ternes. Il se peut que ça ne soit pas bien joli, mais que de vies humaines cela n'épargne-t-il pas!

D'autre part, il existe des motifs les plus pressants pour doter le soldat d'un uniforme pouvant servir à la fois en campagne et en temps de paix; il a donc été nécessaire de trouver un moyen terme en donnant à l'uniforme des ornements destinés à être portés en temps de paix seulement et que, au moment d'entrer

en campagne, il est facile d'enlever ou de couvrir afin de les cacher. Sous ce rapport il y a bien des progrès à faire encore et on réalisera ces perfectionnements à peu de frais. Mais on fera bien de se mettre à l'œuvre avant que l'ennemi, à l'aide de ses longues-vues et de ses canons ait démontré la nécessité de la chose de manière à la faire sentir même aux moins intelligents de tous les beaux militaires de grande revue.

En 1866, lors de la mobilisation, toutes nos garnitures de laiton furent couvertes d'une couche de vernis noir. La campagne ayant lieu en été, les boutons noirs de nos tirailleurs ressortaient extraordinairement au milieu des taches vertes de la végétation sous bois et dans les champs. C'était une faute qui a coûté pas mal de monde à nos lignes de tirailleurs. De plus, ce vernis noir s'écaillait, les garnitures et par conséquent les soldats dans toute leur personne avaient un aspect peu propre et négligé.

Les garnitures étincelantes des armes à feu actuelles sont, cela va de soi, plus compromettantes encore vis-à-vis d'un ennemi muni de bonnes jumelles. Si d'autre part on néglige de les nettoyer, la troupe n'a pas bon aspect. En temps de paix on prend l'habitude de juger les soldats d'après l'éclat plus ou moins grand de

leurs boutons, et en campagne on ne peut que difficilement se défaire de cette habitude.

Le meilleur moyen serait peut-être qu'on couvrît ces boutons d'une légère couche verdâtre d'oxyde et qu'on les fît reluire par le frottement. Les effets d'équipement et d'armement tenus prêts en vue de la guerre pourraient la recevoir au moment d'être emmagasinés. La couleur verte répond le mieux pour les troupes de campagne à la teinte générale de l'arrière-plan devant lequel elles se meuvent.

Il serait bon aussi que la vie qu'on fait mener aux hommes en campagne ressemblât le moins possible à l'existence qu'ils sont habitués à mener en temps de paix. De cette façon ils auront moins l'occasion de continuer à pratiquer certaines habitudes prises pendant la période de paix.

Au temps où le maniement des armes s'apprenait très vite, les soldats, quel que fût leur grade, avaient trop de temps de libre et on dut chercher à abréger ces loisirs, d'où découlaient toutes sortes d'abus. C'est à cette époque-là que furent inventées les queues ou cadenettes tressées avec art et les bourses à cheveux, les boucles frisées au fer ou collées, les guêtres en cuir tirées à moitié humides sur les souliers

afin d'y être adhérentes et autres jolies choses de ce genre. On avait également l'habitude de ne pas serrer fortement les garnitures du fusil afin qu'on les entendît distinctement résonner pendant le maniement, et, avant toute revue, la grande affaire, l'unique préoccupation, c'était de bien faire reluire les tubes des canons.

Le temps des cadenettes et des perruques est passé, mais nous avons assez d'éléments à notre disposition pour en faire d'autres (1).

Étant donné l'armement actuel, les hommes ont besoin de tant de temps pour se mettre au courant des différentes branches du service qu'il est nécessaire, tout au contraire, de rechercher avec le plus grand soin comment on trouvera pour eux le temps dont ils ont besoin pour se délasser. Cette question est très importante en temps de paix, voire même en campagne. Les

1. En temps de paix cela n'est pas un bien grand malheur, mais en campagne les inconvénients sont quelquefois très sensibles. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1870, un jour de repos, dont on avait grand besoin pour reviser et réparer les effets d'habillement, les ferrures de chevaux, etc., fut employé, dans un bivouac, à nettoyer à grande eau les roues des pièces et des caissons. Cette eau, il fallait la chercher à un puits situé assez loin du bivouac. Le lendemain au soir les pièces étaient de nouveau tout aussi sales qu'avant le nettoyage.

jeunes gens ont besoin de se reposer et de se refaire bien plus que les hommes faits ; ils ne peuvent pas avec la même facilité se consacrer au service sans un moment de répit, la jeunesse a d'autres intérêts encore, d'autres besoins qu'il serait injuste de l'empêcher de satisfaire. On obtiendra donc qu'un jeune soldat donne tout ce dont il est capable en le maintenant de bonne humeur et en tirant parti de sagaieté, de sa joie de vivre. C'est commettre une grande faute que d'exiger de ses subordonnés qu'ils consacrent tout leur temps au service.

Il faudra donc que tous les effets d'habillement et d'armement des troupes soient tels qu'ils ne puissent pas facilement se détériorer, qu'ils n'aient pas, au bout de peu de semaines, l'air vieux et que les hommes ne passent pas trop de temps à les nettoyer et à les tenir en état. L'armée allemande a fait un grand pas en ce sens en supprimant les buffleteries blanches. Puisse-t-on prendre d'autres mesures analogues encore !

La tactique de l'infanterie.

L'infanterie se prépare à jouer le rôle qui lui

incombe sur le champ de bataille et en campagne en faisant des exercices et des manœuvres en temps de paix, et ces exercices et manœuvres ont pour bases des règlements et des théories formulés de la manière la plus précise. Les règlements et instructions en vigueur dans l'armée allemande ont été dans leurs parties essentielles adoptées par l'armée française après la guerre de 1870.

Dès lors il est permis de s'attendre à voir appliquer de part et d'autre une tactique uniforme telle qu'elle n'a pas pu être constatée dans les guerres que ces deux nations se sont précédemment livrées. Malgré tout il subsistera des différences qui, provenant du carartère national et des traditions militaires, se feront toujours remarquer.

L'instruction que le ministère de la guerre français vient de faire paraître tout dernièrement sur le combat de l'infanterie tient compte du caractère particulier des soldats français. On avait, sous bien des rapports, exagéré l'importance des couverts ; on pouvait à bon droit craindre que les expériences faites dans la dernière guerre franco-allemande de l'influence qu'exercent forcément les ouvrages de fortification permanente construits en grand nombre

n'eussent pour conséquence de porter l'infanterie à être trop circonspecte et à trop recourir à la défensive.

Aussi la nouvelle instruction dont nous venons de parler fait-elle davantage abstraction des formes du combat défensif ; elle attribue une plus grande liberté d'action, plus d'indépendance aux officiers commandant en sous-ordre et les excite à prendre des résolutions audacieuses, à aller carrément de l'avant.

La tactique d'infanterie de l'armée allemande, tactique qui a fait ses preuves dans un grand nombre d'engagements et de batailles rangées, a pour base un règlement établi en vue d'officiers intelligents commandant en sous-ordre. Ce règlement est bien plus parfait par ce qu'il ne prescrit pas que par ce qui s'y trouve prescrit. Il est hors de doute qu'en rédigeant un nouveau règlement qui laisserait à chacun une liberté absolue, on pourrait, à bien des égards, arriver à le rendre plus simple et plus pratique encore ; mais dans la situation actuelle il y aurait presque autant d'inconvénients que d'avantages à y introduire des modifications plus considérables encore.

Le règlement, tel qu'il est formulé actuellement pour l'infanterie, est très bref et ne con-

tient qu'un petit nombre de prescriptions conçues dans un esprit plus ou moins routinier; dès lors il accorde aux officiers une grande liberté d'allures dans l'emploi des formes tactiques ; mais en même temps il les oblige à réfléchir par eux-mêmes, et c'est là une chose fort désagréable pour tous ceux qui ne sont que des instructeurs méticuleux.

On conviendra d'ailleurs que, pour le cas présent, il était difficile de trouver la limite exacte entre le dressage en quelque sorte mécanique, qui a du bon pourtant au point de vue de la discipline, et les instructions formulées d'une manière plus générale, lesquelles provoquent la réflexion personnelle. Il existe dans l'armée prussienne bien des traditions qui conduisent facilement à la routine, et cette routine exerce une influence d'autant plus pernicieuse que la zone efficace du tir de l'artillerie et de l'infanterie devient plus étendue. Cette tendance routinière qui, à l'heure présente, est doublement nuisible a donné naissance sur bien des champs de manœuvres prussiens à des formes définies servant de complément au règlement. Elles sont préjudiciables, et le meilleur moyen de réagir contre elles, de les faire disparaître, c'est de s'en prendre au lieu même où, d'habitude, elles

prennent naissance, c'est de changer souvent de champs de manœuvre, c'est d'en adopter d'autres plus étendus et plus variés. Il n'est pas besoin d'imiter les Français, de recourir à leurs camps de manœuvres, on pourra employer de grands polygones d'artillerie ou des forêts domaniales se prêtant à ce genre d'exercices. D'autant plus que dans la prochaine guerre il pourrait fort bien se faire que les combats des bois acquièrent une importance plus considérable, et dès lors il serait bon d'y exercer plus à fond nos soldats.

Il est à supposer que dans les prochaines guerres la situation et le caractère des engagements subiront des modifications considérables; l'instruction très complète et fort bien dirigée que reçoit l'infanterie allemande nous garantit qu'elle saura rapidement et pratiquement modifier ses dispositions dans ce sens. Malgré cela je me crois tenu de faire une remarque qui s'impose à tout officier n'appartenant pas à l'arme de l'infanterie, lorsqu'il étudie l'histoire des dernières guerres.

Cette remarque, la voici : la grande confiance que l'on a dans les talents et la valeur des officiers commandant en sous-ordre et de leurs petites unités et fractions d'unités est, ce semble, cause que l'on éparpille trop les forces. Ce fait,

on peut le prouver par de nombreux exemples empruntés aux engagements des dernières guerres. Selon toute probabilité les troupes françaises seront très nombreuses, dès lors il sera essentiel d'employer des fractions considérables massées et agissant d'après une pensée unique dans les engagements futurs.

Mais passons au fusil à répétition adopté tout dernièrement. Nous allons lui consacrer un chapitre spécial.

Les fusils à répétition.

Depuis que les armes à feu ont été inventées, on a cherché le moyen de pouvoir tirer plusieurs coups successifs à de très courts intervalles. Cette idée a reçu des applications pratiques très différentes les unes des autres. Mais ce n'est que depuis quelque trente ans que la construction des fusils a fait des progrès assez marqués pour qu'on pût fabriquer pour les armées des armes à charge multiple capables de rendre des services réels à la guerre.

Comme pour les petites armes à feu portatives protégées par un étui, il n'est pas aussi indispensable que pour les fusils qu'elles servent

longtemps et soient bien solides, on commença par elles et les pistolets durent céder la place aux revolvers ; pour les fusils on ne procéda à leur transformation que quand on eut acquis la certitude que le simple soldat était capable de se servir avec fruit, en campagne, d'une arme se chargeant par la culasse.

A partir du jour où l'on se fut bien persuadé de ce fait, à partir, en outre, du jour où l'amorce, la charge et le projectile eurent été réunis dans une cartouche en métal, solide et facile à manier, les constructeurs s'occupant de la fabrication des fusils s'appliquèrent dans presque tous les pays civilisés à trouver le meilleur modèle du fusil à répétition, c'est-à-dire d'un fusil qui contient un nombre plus ou moins grand de cartouches et qui, grâce à un mécanisme au jeu rapide, permet de tirer une cartouche après l'autre sans s'arrêter.

Il existe actuellement un grand nombre de modèles de ce genre ; la commission qui, dans l'hiver de 1886 à 1887, eut à choisir un fusil à répétition pour l'armée anglaise a vu soumettre à son examen tout près de cent systèmes. Avant d'indiquer les caractères essentiels des plus importants d'entre ces systèmes, il nous faut dire quelques mots du tir de l'infanterie.

Le fusil qui s'appuie à l'épaule du tireur est, au moment où celui-ci fait feu, repoussé avec une force presque égale à celle qui lance en avant le projectile ; mais, comme le fusil, dont est, par exemple, armée actuellement l'infanterie française (modèle 1866-74) pèse 168 fois plus que son projectile (4 kilogrammes 200 pour celui-là et 25 grammes pour celui-ci), la rapidité du recul diminue dans la même proportion ; pour une vitesse du projectile de 455 mètres, elle équivaut à 2 mètres 7 par seconde.

Cette rapidité d'un objet pesant plus de 4 kilogrammes, représente un à-coup vigoureux qui fait dévier le canon de sa position première et qui, s'il est souvent répété, est pour le tireur de complexion faible et qui n'a pas une bien grande habitude de la chose, une cause de gêne et de fatigue fort sensible.

En outre, quand l'air est calme, le nuage de fumée qui s'échappe du canon, fait que l'homme perd de vue le but.

Ces deux faits imposent des limites à la rapidité du feu, et il n'existe aucun mécanisme de charge si parfait qu'il soit, qui puisse supprimer ces entraves (1).

1. Il existe d'autres moyens de rendre au moins ces entraves moins sensibles, par exemple, l'adoption d'un

Mais si le tireur a de bonnes dispositions naturelles, s'il a été stylé avec soin, il pourra retrouver le but avec une rapidité extraordinaire; les tireurs de première catégorie n'y emploient pas même une demi-seconde; et, dès lors, le fusil à répétition, qui serait la perfection même, devrait être pourvu d'un mécanisme qui permît de rejeter la cartouche tirée, de la remplacer par une autre et de tirer dans les conditions voulues, tout cela dans un laps de temps inférieur à une demi-seconde.

Mais, on ne pourrait arriver à ce résultat que si on employait comme moteur la force d'expansion de la charge. On n'a pas encore trouvé la solution de ce problème ardu; il faut donc qu'après chaque coup, le tireur fasse d'un mouvement de sa main, jouer le mécanisme. Moins ce mouvement exigera d'adresse et de vigueur, moins il éloignera l'arme de la position du fusil en joue, plus le temps sera court au bout duquel l'homme sera de nouveau prêt à tirer. Le poids des différentes parties de l'arme et les dimensions de l'appareil de fermeture, sont tels qu'il n'est pas possible au tireur de faire le mouvement à l'aide d'un seul doigt.

calibre plus petit, d'une poudre ayant une composition chimique moins imparfaite.

Dès lors le constructeur n'a le choix qu'entre la main droite et la gauche. S'il choisit la main gauche, c'est-à-dire celle qui a à supporter la plus grande partie du poids du fusil, le mouvement devra être tel que l'homme puisse l'exécuter tout en continuant à supporter ce poids de sa main. En ce cas, le point d'application se trouvera placé dans le devant du fût de crosse, et l'homme risque de le perdre au moment où il appuiera l'arme.

Si c'est la main droite qui est chargée d'exécuter le mouvement, la gauche devra, pendant ce temps-là, supporter seule le poids de l'arme.

Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas on exigera du bras gauche une grande dépense de force, et c'est là que réside l'une des entraves que subit le tir du fusil à répétition.

Dans les modèles les plus récemment construits on a introduit un mouvement curviligne de l'écrou de l'appareil de fermeture (en arrière et en avant), tandis que les fusils français et allemands à cartouche unique exigent un mouvement double à l'aller et au retour (à gauche et en arrière, en avant et à droite).

Les qualités essentielles requises d'une arme à magasin capable de donner tout ce qu'on

attend d'elle à la guerre peuvent se formuler de la manière suivante :

Le fusil devra ressembler le plus possible à celui actuellement en usage dans l'armée par rapport à la forme, à la manière dont le poids total de l'arme est réparti sur ses différentes parties, etc., afin qu'on soit obligé de ne faire subir que peu de modifications aux instructions, règlements et pièces d'équippement s'y rapportant. Pour que les dépenses soient réduites le plus possible et que les armées soient au bout de très peu de temps à même d'entrer en campagne, on cherchera à simplement transformer l'arme actuelle en maintenant le calibre et la cartouche.

Le fusil muni de son magasin devra continuer à fonctionner comme arme à un seul coup sans qu'il y ait perte de temps, sans que le maniement du fusil en devienne plus difficile; les hommes devront pouvoir passer avec facilité et sûreté du feu à cartouche unique au feu à répétition et *vice versâ*.

Le mécanisme devra être construit de manière ce qu'on puisse le faire jouer très souvent sans qu'il soit entravé par le maniement fréquent, par l'influence de la température (le froid, la chaleur, la pluie, etc.), ni par la crasse intérieure ou les corps étrangers venus du dehors (la pous-

sière, le sable, la crasse de la poudre, etc.).

Le nombre des coups à tirer à l'aide du magasin devra être le plus grand possible, et le mouvement à l'aide duquel le fusil est remis en état pour le tir ne devra (comme nous l'avons fait remarquer plus haut) exiger que peu d'adresse et de temps, et une dépense minime de force.

Il faut que le magasin puisse se remplir avec facilité et rapidité, que les cartouches qu'on y glisse ne soient pas détériorées ni surtout exposées à faire explosion ; de plus, il serait à désirer que le tireur pût se rendre compte du nombre de cartouches qui se trouvent encore logées dans le magasin, et que les étuis de celles-ci pussent servir plusieurs fois.

Les différents inventeurs ont cherché à satisfaire à ces diverses exigences en employant des moyens fort différents les uns des autres. D'abord on appliquait aux fusils le barillet du revolver (invention allemande) en lui faisant subir différentes modifications. Ces différents systèmes permettent de faire des pauses fort courtes entre chacune des décharges, mais avec eux on n'est pas parvenu à vaincre totalement la difficulté provoquée par ce fait que le barillet n'adhère jamais complètement au canon. Dès

lors ces fusils sont plutôt des armes de chasse que de guerre.

Les magasins à cartouches des autres systèmes sont construits de bien des manières différentes : ils sont ou bien logés à l'intérieur du fusil (dans la crosse ou dans le devant du fût de crosse), ou bien à l'extérieur de l'arme (et dans ce cas ils sont soit fixes, soit mobiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent se placer au-dessus ou au-dessous du canon).

Dans le premier cas les cartouches sont, pour la plupart des systèmes, rangées l'une derrière l'autre et s'avancent dans le sens de leur axe vers la chambre ; dans le second cas elles sont superposées et font descendre ou monter celle de dessus ou de dessous dans la chambre.

Comme avant tout il importait que ce magasin fût rempli très rapidement, on a été amené à faire de la provision totale ou partielle des cartouches remises à chaque tireur des petits paquets de cinq contenus dans des étuis légers et petits, ayant la forme de boîte ou de châssis venant prendre la place du paquet vide et dispensant l'homme de manier les cartouches une à une.

Un système de construction des plus simples,

c'est celui des boîtes-magasins qu'on place au-dessus de la chambre de telle manière que les cartouches y peuvent descendre, grâce à leur seul poids. A cause des bourrelets de la cartouche et du recul, ces boîtes ou plutôt ces châssis n'ont pas une forme rectangulaire, ils sont allongés vers le devant. Si on les place perpendiculairement à l'âme, ils vous obligent, quoique d'ailleurs le procédé pour charger soit des plus simples, à déplacer la ligne de mire vers un des côtés.

Certains constructeurs ont remplacé la cartouche de forme ordinaire, consistant en deux cylindres de diamètre différent s'emboîtant l'un dans l'autre, par une cartouche absolument cylindrique, à l'exception du rebord et de la pointe conique du projectile.

Il existe un grand nombre de systèmes de fusils à répétition : un bien petit nombre d'entre eux ont seuls su mériter l'approbation générale. Nombreuses étaient les constructions vraiment bonnes ; toutes présentaient divers avantages et autant d'inconvénients ; de sorte qu'il a été extrêmement difficile de faire un choix pour adopter définitivement l'une ou l'autre. En outre les excellentes qualités de certaines armes à charge unique qui avaient fait leur preuve, ont

longtemps disputé la victoire aux armes à magasin (1).

Au cours de ces dernières années, on a, de plus, vivement senti les grands avantages qu'avait le petit calibre, au point de vue de la balistique, et comme dans l'intervalle l'effet du feu à volonté des grandes masses d'infanterie tirant à longue portée est devenu un facteur fort important du succès, on a été amené à attribuer une grande

1. La commission instituée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique pour s'occuper de la question du fusil à répétition avait proposé de faire des essais concurremment avec les fusils à répétition système Lee, Chaffre-Reece et Hosschkit. On répartit, entre plus de 100 compagnies 750 fusils de chacun de ces systèmes.

Tous furent déclarés être relativement les meilleurs par les officiers chargés du rapport avec un chiffre de voix se répartissant sur l'un et l'autre à peu près dans la proportion de 4 : | : 2. Mais quand l'arme à charge unique (Spring-field) qui avait fait ses preuves dans l'armée fut opposée et comparée aux trois systèmes à répétition, il obtint quatre fois plus de voix que le système Lee qui en avait eu le plus.

En France aussi jusque dans ces derniers temps une partie des tireurs s'opposait à l'adoption du fusil à magasin de quelque modèle qu'il fût. Un ancien sous-officier de la réserve, qui avait pris part à plusieurs essais parallèles, met ses compatriotes en garde d'une façon très pressante contre l'adoption d'une arme de ce genre dans un article publié par l'un des journaux les plus importants.

importance à ce que les hommes puissent porter sur eux le plus grand nombre possible de cartouches et on se verra peut-être amené à adopter un fusil de petit calibre.

Le ministère de la guerre français a procédé avec la plus grande circonspection dans cette question du fusil à répétition. Non seulement on a fait les essais les plus étendus avec les différents modèles (1); on a en outre commencé par

1. Nous donnons ici un extrait fort court du « *Progrès militaire* ». N° 1357 du 14 août 1884.

Le 5 juillet 1884, on procéda dans l'école régionale de tir du camp de Châlons-sur-Marne à la comparaison de trois fusils à répétition du système Gras-Vetterli et de trois fusils Kropatschek avec le fusil à charge unique modèle 1874-80 (Gras), en procédant absolument comme en campagne.

Les fusils, baïonnette au canon, étaient maniés par des officiers sans paquetage. Trois cibles de même dimension (3 mètres), représentaient l'ennemi qu'il fallait attaquer; la troupe posée à environ 300 mètres s'approcha de lui par bonds successifs en fournissant un feu rapide continu en s'arrêtant à deux positions intermédiaires Les officiers armés du fusil à charge unique avaient à fournir un feu rapide devenant le plus intense possible; ceux armés du fusil à répétition Kropatscheck devaient au début procéder de même, tandis que, une fois arrivés à la dernière position, ils devaient tirer simplement les sept cartouches contenues dans leur magasin; les officiers armés du fusil Gras-Vetterli devaient, pendant tout le cours de l'expérience, fournir leur feu de magasin.

en armer d'abord la marine seulement (fusils de la marine, modèle 1878, système Kropatschek).

Depuis que l'Allemagne a adopté le fusil à répétition, on a accordé, des crédits s'élevant à 76 millions de francs pour l'armement de l'infanterie et l'on a commencé à transformer les fusils actuels. En même temps on songe à introduire

Il y eut successivement un feu rapide de 65 scondes à 280 mètres, un bond de 60 mètres, un feu rapide à 220 mètres, de 60 secondes, un autre bond de 60 mètres ; un feu rapide à 160 mètres de 65 secondes, puis on commanda : cessez le feu.

Le fusil à charge unique (Gras) fournit 95 coups et 70 touchés.

Le fusil à répétition Gras-Vetterli fournit 76 coups et 11 touchés.

Le fusil à répétition Kropatschek fournit 83 coups et 23 touchés.

Les tireurs armés de fusils à répétition étaient bien plus fatigués que ceux armés de fusils à charge unique (Le poids de ce dernier était de 4 kilogr., 76, le fusil à répétition Gras-Vetterli avec 8 cartouches, pesait 5 kilogr. 74 et le Kropatscheck avec 7 cartouches, 5 kilogr. 38.

Peut-être que ces résultats ne sont pas absolument certains parce qu'il est hors de doute que les officiers n'étaient pas également habitués au maniement de leur arme ; mais la manière dont on procèda à ces expériences et un grand nombre d'autres faits dans les écoles régionales de tir et ailleurs permettent de se rendre compte du soin que l'on met à donner à l'infanterie une instruction de tir solide depuis 1871.

un fusil à petit calibre modèle Hebler. Comme l'armée devra toujours être prête à entrer en campagne, il est à supposer que pour l'instant on s'en tiendra à la transformation du fusil d'infanterie modèle 1874-80 (Gras) et au fur et à mesure des besoins on l'étendra au chassepot transformé modèle 1866-74, jusqu'au moment où l'on aura en magasin un nombre suffisant de nouveaux fusils modèle Hebler (1), et de cartouches de guerre s'y rapportant.

1. Au nombre des hommes qui, des deux côtés de l'océan Atlantique, se sont occupés de la question des armes à feu portatives et ont cherché à les rendre plus puissantes, M. Hebler, professeur à Zürich, se signale tout particulièrement, et cela depuis un certain nombre d'années. Il est parvenu à construire des fusils dont le calibre est de beaucoup inférieur à celui de la confédération suisse (10 millim. 5); le calibre de sa première arme n'était plus que de 8 millim. 6; celle qu'il a construite en dernier lieu a un calibre de 7 millim. 56 seulement, de telle sorte que le nombre de cartouches qu'un homme peut avoir sur lui s'est sensiblement accru (par exemple de 80 à 110).

D'après les renseignements contenus dans les 2e et 3e fascicules des *Mittheilungen über Gegenstænde des Artillerie und Genie-wesens vom Jahr.* 1884, le modèle Hebler, du calibre de 8 millim., 6 a été trouvé de beaucoup supérieur au fusil Remington introduit en Espagne. Les projectiles, avec un angle de départ de 10 degrés, portaient à 2600 mètres au plus ; pour la distance de 1600 mètres, le modèle Hebler n'avait besoin que

D'après ce qui a transpiré dans le public au sujet de la transformation du fusil d'infanterie,

d'un angle d'à peu près 4 degrés et demi, tandis qu'il en fallait un d'environ 7 degrés et quart avec le Remington. La vitesse initiale du projectile Hebler pesant 18 gr. 6, était de 628 mètres avec une charge de 4 gr. 8 (pour le Remington, elle était de 516 mètres; pour les projectiles pesant 25 gr. et avec une charge de 5 gr.); la vitesse finale à la distance de 1600 mètres était pour le fusil Hebler de 163 mètres et pour le Remington de 113; la force de pénétration dans le bois mou était pour le Hebler de 56 centim. et pour le Remington de 15.

Les résultats extraordinaires que Hebler a obtenus avec le modèle qu'il a construit en dernier lieu sont indiqués entre autres dans le troisième fascicule de l'ouvrage intéressant intitulé *Die Repetirgewehre ; ihre Geschichte, Entwickelung, Einrichtung und Leistungsfæhigkeit* (Darmstadt et Leipzig, Eduard Zernin). Cet ouvrage traite très à fond la question des fusils à répétition, il contient de nombreuses gravures sur bois, où sont reproduits entre autres les fusils à répétition Gras-Vetterli et Dreyse ayant leur magasin logé dans le devant du fût de crosse, de même que le fusil à répétition Lee et Mannlicher à chargeur. Le fusil à répétition de l'infanterie allemande 1871-84 a été l'objet d'une description spéciale dans un nouveau fascicule paru en 1887 (*Das Infanterie-Gewehr M.* 71-84 *nebst zugehœriger Munition mit* 31 *Abbildungen und* 4 *Tafeln.* Hannover, *Helwing'sche Hofbuchhandlung*).

Ce sont les données contenues dans ce fascicule qui ont servi de point de départ et de base à ce que nous allons ajouter.

On a comparé le modèle Hebler au modèle Rubin avec lequel il a été fait des essais en Suisse. Pour le calibre

modèle 1874-86, en fusil à répétition et que l'on nomme modèle « Picard », il ne pèserait

de 7 millim. 56 avec un projectile pesant 16 gr. et demi, on emploie une charge relativement forte de 5 gr. 4 (poudre grenée contenue dans un étui fait d'une seule pièce ou poudre comprimée et perforée contenue dans un étui fait de deux pièces). Par suite de cette charge très forte et du peu de frottement du projectile dans le canon la vitesse initiale est de 568 mètres avec des variations qui ne dépassent pas 12 mètres.

Les rayures sont très nombreuses (un pas sur 24 cent. ou 32 calibres, tandis que pour les fusils à charge unique allemands et français du calibre de 11 millim. il y a un pas par 55 centim. ou 50 calibres.

La vitesse initiale étant très considérable et les rayures fort nombreuses, il en résulte une rotation extrêmement rapide du projectile (au début 2,366 rotations à la seconde ; le fusil français à charge unique n'en a que 827); par conséquent l'axe est très stable, il en résulte une trajectoire tendue, une grande portée et une sûreté considérablement augmentée du tir ; en outre une grande partie de cette force de pénétration étonnante des projectiles provient de l'effet perforant de cette rotation (la force de pénétration à 10 mètres de la bouche à travers le bois de sapin est d'àpeu près 1 mètre en travers de la fibre). Par conséquent le chef de file ne protège pas son serre-file ; au contraire le projectile qui aura traversé celui-là sera plus dangereux encore pour celui-ci, vu qu'il aura été déformé et qu'il s'enterrera.

Depuis assez longtemps déjà l'artillerie employait un procédé qui consistait à réunir la chemise de plomb au projectile. Ce procédé, on l'a appliqué, en le modifiant, aux projectiles de l'infanterie (fabrique de cartouches en

que 3 kilogr. 900, le coût de la transformation serait de 25 francs et la rapidité du feu serait pour l'homme à genoux de 30 coups en 52 secondes, et pour l'homme debout de 9 coups en 14 secondes.

Il est à supposer que la construction française ne diffère pas sensiblement de celle du fusil à répétition allemand; cependant on est obligé en France d'attacher plus d'importance à obtenir une arme légère parce que les soldats y sont en moyenne plus petits et moins vigoureux qu'en Allemagne.

Les fusils à répétition introduits actuellement

métal de Lorenz à Carlsruhe). Dans les projectiles d'infanterie les plus récents, c'est le forcement (chemise en acier non trempé, en cuivre ou en laiton) qui est plus dur et qui recouvre une matière moins résistante, mais plus pesante (en plomb mou).

Actuellement on emploie, pour souder ces chemises en acier non trempé au projectile, un procédé extraordinairement perfectionné; ce procédé assure le forcement, tout en causant une déperdition de force moins grande par le frottement; il empêche en outre l'emplombage du canon. Comme matière grasse on emploie un mélange de suif et de cire dont on enduit l'extrémité conique des projectiles.) Ceux-ci sont d'un prix de revient fort élevé.

On dit beaucoup de bien des raies en creux dont ils sont pourvus et qui rendent les blessures moins dangereuses, raies pratiquées d'après les prescriptions de la Convention de Genève.

en Allemagne comme en France présentent des inconvénients de différente espèce.

La fabrication, l'entretien et le remplacement des fusils sont plus difficiles et plus coûteux. Les fusils restant en magasin nécessitent également une surveillance et un contrôle plus exacts et dès lors un personnel plus nombreux.

Il faut que les cartouches soient fabriquées avec un soin, une exactitude minutieuse.

Le soldat d'infanterie est obligé d'apprendre bien plus. Le nouveau fusil exige en outre, une plus grande dépense de force tant physique qu'intellectuelle et, pour pouvoir s'en servir, il faut qu'il s'y exerce plus longtemps ou plus souvent.

Le fusil est devenu une arme plus délicate à manier vu que l'appareil de charge a reçu des pièces nouvelles d'une forme nettement précise.

En temps de paix par conséquent, comme au cours de la campagne, les armuriers auront à fournir un travail plus considérable et multiple.

On est exposé plus que par le passé à voir les hommes dépenser leurs munitions sans réflexion et sans ménagement, et on court risque d'en manquer; en outre, le poids de l'arme variant selon que le contenu du magasin est plus ou moins complet et le feu devenant moins uniforme,

les tireurs seront plus exposés à se fatiguer même outre mesure.

A tous ces inconvénients on ne peut opposer qu'un seul avantage considérable, celui d'être à même d'augmenter extraordinairement par moments la rapidité du feu (car tous les avantages obtenus en simplifiant les mouvements de la charge s'appliqueraient tout aussi bien à l'arme à charge unique).

Mais les inconvénients que nous venons de mentionner ne se rapportent qu'à une question d'argent, et celle-ci ne saurait avoir qu'une importance secondaire lorsqu'il s'agit de l'armement de l'armée, ou bien ils sont de nature à être atténués ou à disparaître totalement par un développement plus grand donné à la valeur intellectuelle et physique des soldats.

C'est là précisément le motif pour lequel l'état-major général de l'armée allemande a dû se décider à introduire le fusil à répétition. L'avantage extraordinairement considérable que cette arme présente dans certaines phases spéciales du combat (1) ne peut être obtenu pleinement

1. 1° Pour préluder à l'assaut d'une position ennemie; 2° pour repousser un assaut de l'ennemi; 3° dans les engagements avec la cavalerie; 4° dans la poursuite de l'ennemi.

et entièrement que si l'arme est maniée par des soldats vigoureux, calmes, et soumis à une discipline rigide. Le fusil à répétion convient bien moins à des soldats mal exercés, de complexion faible et d'un caractère impressionnable (1).

1. Les officiers russes ne semblent pas croire qu'il soit possible de mettre entre les mains de leurs soldats des fusils à répétition. Du moins cela semble résulter de l'ordre du jour suivant d'un général russe haut placé :

« Dans la plupart des armées européennes on a dans ces temps-ci adopté le fusil à répétition afin d'obtenir un feu rapide le plus violent possible.

Considérant que cette nouvelle pourrait faire naître dans notre armée la conviction que le fusil à répétition est supérieur au nôtre, j'ai jugé nécessaire d'étudier à fond cette question en m'aidant des lumières de personnes très compétentes en la matière, et de porter le résultat de cet examen à la connaissance des troupes de la région dont le commandement m'a été confié.

« Or il résulte de la comparaison établie entre notre fusil et les nouvelles armes, que les fusils à répétition essayés jusqu'à ce jour en partie introduits d'ores et déjà dans certaines armées étrangères, présentent des inconvénients fort graves. Ces fusils lorsque leur magasin est rempli, sont biens plus lourds que les nôtres, le mécanisme est plus compliqué que dans les armes ordinaires; il est par conséquent exposé à se détériorer plus facilement. Lorsque le tir est rapide, le canon du fusil à répétition s'échauffe, de manière même à devenir brûlant, tandis qu'en avant du front il se forme un nuage de fumée si épais qu'il est impossible de continuer à tirer d'une manière efficace; à mesure que le magasin se vide, le centre de gravité du fusil se déplace incessamment, ce

Importance de la cavalerie. La tactique de l'arme.

La portée des armes à feu, la sûreté de leur tir et la rapidité de leur feu se sont accrues dans

qui exerce une influence pernicieuse sur la justesse du tir en empêchant les hommes de bien viser.

« On peut sérieusement se demander si tous ces défauts, ces inconvénients du fusil à répétion actuel sont contre-balancés par l'avantage qu'il offre et qui consiste à rendre possible un tir très rapide et si l'on ne fera pas mieux d'attendre, pour l'adopter et l'introduire dans l'armée, qu'il ait reçu de nouveaux perfectionnements, avant de se décider à condamner une arme qui a fait ses preuves dans un grand nombre d'engagements.

« Tout homme capable d'aborder la question sans idées préconçues sera obligé de convenir que dans une rencontre entre deux adversaires dont l'un sera armé du fusil ordinaire et l'autre du fusil à répétition le succès ne dépendra sans nul doute pas des qualités de l'une ou de l'autre arme à feu, mais bien de la pratique et de l'habileté plus ou moins grande dans le maniement, de la bonne instruction des troupes et avant tout de l'esprit dont elles sont animées.

« Dans l'ordre du jour adressé le 28 août 1877 au corps de la garde au moment où il partait pour la dernière guerre on disait entre autres : Ce n'est pas grâce à la supériorité numérique, ce n'est pas grâce à un armement mieux conditionné ni à la force des positions définitives que nos généraux ont vaincu les ennemis et immortalisé leur nom, mais bien grâce à un esprit audacieux et en-

des proportions tellement extraordinaires, pour les fusils comme pour le canon, que l'action et le rôle de la cavalerie en ont forcément dû être grandement influencés. Le cheval, cet animal si rapide, est distancé par la locomotive, et les escadrons les plus braves sont dispersés comme paille au vent, par les torrents de feu que vomissent sur eux les lignes de l'infanterie.

Ce sont là des faits indéniables. Bien des gens ont été amenés à se dire que l'importance de la cavalerie a diminué d'une manière générale, que les masses de cavalerie ne pourront plus obtenir de résultats que sur les champs-de-Mars, et dans les grandes revues, mais non pas sur les champs de bataille, et qu'on ferait bien de diminuer le chiffre de cette arme, qui, en temps de paix, coûte fort cher et qu'il est, en campagne, si difficile de faire vivre. D'autre part, des

treprenant, à de savantes manœuvres et à la bravoure du soldat.

« Ces paroles du prince de la famille impériale placé à la tête du corps de la garde ont reçu une brillante confirmation sur le champ de bataille. Soyons donc persuadés et convaincus que le moment n'est pas encore venu de transformer utilement l'armement de notre armée et qu'avec notre excellent fusil Berdan, si nous savons conserver les vertus guerrières spéciales à nos forces armées, nous n'aurons rien à redouter des armes nouvelles mises entre les mains de nos ennemis. »

partisans enthousiastes de cette arme si belle soutiennent qu'elle pourra, tout comme par le passé, amener la décision dans les batailles rangées. Cette discussion a repris de plus belle depuis l'introduction des fusils à répétition, on nous pardonnera, par conséquent, de l'élucider en peu de mots.

Incontestablement, les armes à feu sont les ennemis tout particuliers de la cavalerie. Le cheval et son cavalier présentent un but qu'il est bien plus facile d'atteindre, que celui qu'offre un fantassin isolé, d'abord par ce que ce but est de plus du double plus grand, et en second lieu parce qu'il trouve moins souvent l'occasion de s'abriter derrière un couvert. Bien des fossés, bien des chemins creux, des haies, des fourrés de bois composés de jeunes arbres et qui offrent un abri excellent à l'infanterie, sont absolument impraticables pour la cavalerie ; on apercevra par conséquent celle-ci d'ordinaire à une plus grande distance et l'on ouvrira plus tôt le feu sur elle ; il n'y a plus compensation, pour elle d'être montée et de se mouvoir avec une très grande rapidité, parce qué la zone des feux efficaces s'est considérablemen t étendue.

Jadis, quand l'infanterie se servait d'armes se chargeant par la bouche, elle était souvent hors

d'état de tirer, parce que ses munitions avaient subi l'influence de la température. Au commencement de ce siècle encore, l'histoire militaire relate des charges de cavalerie dirigées contre des carrés d'infanterie, d'où ne partaient que des coups de feu isolés. A l'heure qu'il est, une cartouche pourra fort bien tomber à l'eau, le fantassin la repêchera et sera sûr qu'elle ne ratera pas. La charge s'effectuera en outre avec une telle facilité que des hommes harassés, à moitié gelés, sont capables encore de charger très rapidement leur arme; la rapidité du tir a été plus que décuplée.

Dès lors, tout homme capable de raisonner ne saurait contester que l'action de la cavalerie dans la bataille a été sensiblement amoindrie. Il sera, bien plus rarement que par le passé, possible et loisible de risquer le gros enjeu que représenteront toujours les grandes masses de cavalerie qu'on lancera en avant. Actuellement, les charges de la cavalerie, pourront facilement dégénérer en chevauchées inutiles et mortelles. Celui qui risquerait ce gros enjeu, ne pourrait plus guère s'attendre à un gain qui pût l'en payer.

Mais si l'on tient compte du caractère français, qui, comme l'expérience le démontre, pousse les soldats tout aussi souvent à se jeter

en avant avec un complet mépris de la mort qu'à rétrograder en désordre, on conviendra qu'à l'avenir aussi les grandes masses de cavalerie pourront, dans certains cas spéciaux, exercer une influence décisive sur la marche des batailles. Quelque grande que soit la confiance que leur excellent armement inspire à l'infanterie et à l'artillerie, il pourra quand même y avoir telle circonstance, telle situation où le sabre de la cavalerie actuellement encore jouera un grand rôle dans la bataille et conquerra de nouveaux titres de gloire.

On ne saurait que louer la cavalerie de ce qu'elle se prépare en vue de ces cas spéciaux quelles ques soient les tâches nouvelles qu'on lui a imposées. Mais, où elle va trop loin, où elle fait fausse route, c'est quand elle considère le rôle qu'elle aura à jouer dans ces cas exceptionnels comme étant sa tâche essentielle. Les personnes étrangères aux choses militaires, en mettant en doute ce dernier point, sont tentées alors d'étendre ce doute aux tâches moins connues d'elles et pour la solution desquelles il faut indubitablement disposer d'une cavalerie puissante et excellente en tout point.

C'est une belle chose que de rester fidèlement attaché aux vieilles traditions si vénérables,

c'est même un devoir sacré, surtout à notre époque où tout se transforme et où l'on doute de tout ; mais, en même temps, il faut savoir tenir pleinement compte des nouvelles conditions et de la situation absolument modifiée. Seydlitz, actuellement, agirait tout autrement qu'il y a cent vingt-cinq ans ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se croiserait pas les bras.

Mais nul ne songe à contester la haute importance de la cavalerie dès que celle-ci, loin des grandes masses d'infanterie vomissant des torrents de feu, sert de voile protecteur en avant des armées, opérant l'une contre l'autre. A cet égard, l'arme qui, grâce à la vitesse de ses montures, est à même de rapidement se déplacer, d'apparaître tantôt ici, tantôt là, peut encore rendre les mêmes services qu'à n'importe quelle autre époque ; la cavalerie a même de nouvelles tâches et des tâches fort importantes à remplir.

En tant que les services rendus par la cavalerie ont pour condition première son déplacement rapide, l'infanterie ne saurait les contester ; mais pour ce qui est de la lutte du sabre contre la balle et la baïonnette, les avis différeront forcément, vu que chacun est tenu de faire le plus

grand cas de sa besogne à lui. C'est quand le fantassin aura une foi absolue en ses projectiles qu'il se tiendra pour invincibles et quand, d'autre part, la cavalerie considérera sa charge comme capable de tout renverser devant elle, c'est alors que tous deux à un moment donné se surpasseront.

Tout Allemand ne saurait donc que souhaiter une chose, c'est que les glorieuses traditions de sa cavalerie se conservent et se maintiennent pleinement intactes, que cette arme soit nombreuse et valeureuse et l'égale de toute autre cavalerie ennemie ; il la tiendra en aussi haute estime que par le passé, dût son cercle d'action avoir subi une transformation essentielle, par suite même des changements survenus dans la manière de faire la guerre. Il ne faut pas moins de bravoure, mais certes moins d'intelligence pour charger étrier contre étrier, avec des centaines de camarades, que pour s'avancer en pointe d'avant-garde avec précaution et en scrutant du regard tous les recoins du terrain couvert, impénétrable, d'où, à chaque seconde, peut vous arriver une balle meurtrière. C'est dans ce service que réside la principale de mission la cavalerie et, dès lors, nous sommes étonné de voir qu'une partie des officiers de cavalerie

ne parviennent pas à renoncer à leur beau rêve de l'attaque en muraille, etc.

Les masses de la cavalerie forment actuellement, en avant et à côté du front des armées marchant l'une contre l'autre ou établies dans leurs camps des armées spéciales de cavalerie dont l'unité tactique la plus considérable est la division indépendante. Une armée de ce genre est pourvue d'artillerie à cheval (une *Abtheilung* de deux ou trois batteries par division); on lui adjoint aussi dans un terrain couvert de l'infanterie (un bataillon de chasseurs, par exemple), et souvent même des détachements du génie. (Réglementairement, dans la cavalerie française, on adjoint à chaque escadron un sous-officier et cinq sapeurs et à chaque régiment un officier du génie.)

L'armée à cheval qui n'a que peu de rapports avec l'armée proprement dite, a à remplir des missions fort différentes les unes des autres; mais, prises dans leur ensemble, elles constituent une tâche tellement considérable, que la cavalerie sera forcément considérée comme étant l'une des trois armes principales de l'armée de terre, même si elle ne devait pas perdre un cheval dans les grandes batailles rangées.

Cette tâche peut se résumer ainsi : la cavalerie doit, d'une part, protéger et cacher les armées de sa nation et, de l'autre, découvrir et observer les armées ennemies. C'est là un champ d'action bien étendu où se présentent pour elle toute sorte de missions spéciales : elle aura à se procurer et à transmettre des nouvelles et des renseignements importants par de hardies reconnaissances et des questions habilement faites ; elle devra couper les voies ferrées et les lignes télégraphiques de l'ennemi, intercepter les dépêches, assurer le service de la télégraphie de campagne, faire des réquisitions afin de mettre les troupes de son armée à elle à l'abri du besoin.

Ces missions sont extraordinairement importantes par rapport au total de la campagne ; pour les remplir, il faut que les officiers et les soldats déploient énormément d'intelligence et beaucoup de courage viril. Non seulement les officiers et les sous-officiers, mais encore les simples cavaliers pourront se distinguer aux yeux de l'armée tout entière. C'est en accomplissant des hauts faits de ce genre que le uhlan, dans la dernière guerre franco-allemande, est devenu célèbre comme le type du cavalier allemand.

Depuis que les chemins de fer militaires et stratégiques ont pris place parmi les moyens de guerre, les armées composées de cavalerie ont à remplir une nouvelle mission particulièrement importante, c'est de se jeter fort avant dans le pays ennemi, afin de détruire ces voies et de menacer de la sorte les flancs et les lignes d'approvisionnement des armées.

De tout ce que nous venons de dire, il ressort pour nous que la cavalerie devra être munie de tout ce qu'il faut pour détruire les voies ferrées et les lignes télégraphiques, et qu'on devra l'instruire à s'en servir convenablement et rapidement.

Finalement, nous ferons remarquer encore que la cavalerie aussi, tire un très grand parti de l'efficacité et de la puissance plus grandes des feux fournis par les fusils. On avait créé jadis un corps spécial de fantassins à cheval, les dragons ; l'idée qu'on réalisait avec cette création a été étendue à la cavalerie tout entière. Bien des gens nourrissent encore des préjugés à cet égard ; il faut de toute nécessité que ces préjugés disparaissent. Le principal d'entre eux est que le cavalier à pied n'est plus qu'un demi-soldat. Une faible troupe de cavalerie soutiendra très souvent un combat par les

feux contre un ennemi supérieur avec plus de ténacité qu'une troupe d'infanterie qui lui serait égale, parce que les cavaliers sauront qu'ils ont leurs chevaux derrière eux.

Dans les deux armées on a préparé l'emploi de grandes masses de cavalerie en élaborant de nouveaux règlements et en faisant des manœuvres sur une grande échelle ; on devra donc s'attendre à voir dans la prochaine guerre se produire des engagements importants, voire même des batailles entre les deux cavaleries.

La tactique de l'artillerie.

Plus haut déjà nous avons dit qu'en France aussi bien qu'en Allemagne tout ce qui touche aux bouches à feu a été l'objet de perfectionnements considérables et que bien des Français croient fermement que leur matériel d'artillerie est supérieur au nôtre. Quoi qu'on pense de la question de Bange et Krupp (1), qui a été

1. La rivalité franco-allemande, ranimée par la réunion de tous les peuples allemands en un empire puissant, a eu pour conséquence une rivalité économique, commerciale et industrielle qui, au grand détriment des deux peuples, grandit et s'accentue de jour en jour. Dans un ouvrage qui est là sur ma table (*Au pays de la Revanche*,

traitée aussi bien dans les journaux que dans des publications spéciales, on pourra tenir pour certain que dans la prochaine guerre on emploiera de part et d'autre des pièces à portée plus grande et à tir plus sûr, des projectiles plus meurtriers que dans aucune guerre précédente.

Or, toutes les troupes de campagne se voient dans l'obligation absolue de tenir compte des progrès extraordinaires faits par l'artillerie sous le rapport de sa puissance et de son effica-

par le Dr Rommel) l'auteur exprime la crainte que le Sedan militaire ne soit suivi d'un Sedan industriel, vu qu'un grand nombre de branches de l'industrie qui jadis avaient été exploitées exclusivement par les Français ont passé aux mains des Allemands; ce que ne dit pas l'auteur, c'est que c'est là une conséquence forcée de la politique de revanche.

Pour ce qui est du domaine de la fabrication des armes, il n'est que naturel et légitime que la France prétende rester absolument indépendante et sauvegarde cette indépendance; cependant, on est en droit de se demander si la lutte que le colonel de Bange, directeur général de la société Cail et Cie, a entreprise contre les produits excellents des usines Krupp pourra être continuée à la longue; les procédés étranges qu'emploie la concurrence (décrits entre autres dans un ouvrage intéressant intitulé: *Krupp et Bange*, par E. Monthaye, lieutenant d'artillerie belge, adjoint d'état-major, Bruxelles, 1887) permettent de supposer que l'entreprise française ne se trouve pas dans une situation des plus florissantes.

cité. Si elles négligent de le faire, elles s'y verront contraintes par les flots de sang qui couleront sur le champ de bataille. Nous allons indiquer ici quelques-unes des modifications indispensables autant que la chose nous sera possible, du moment que nous ne pouvons pas baser nos déductions sur un théâtre d'opérations défini.

La distance à laquelle se tiennent, au début, les parties qui vont engager la lutte croît dans la même mesure que la puissance et l'efficacité des armes à longue portée. Cela est et l'on ne saurait rien y faire. Il y a donc, selon nous, un grand inconvénient à ce que l'on transporte aux grandes manœuvres d'automne les idées fausses que l'on nourrit forcément sur les champs de manœuvre d'une étendue si restreinte. Les officiers généraux commandant les grandes unités ont d'ailleurs la tendance, tout à fait justifiée, d'avoir leurs troupes sous la main, de ne pas les perdre de vue ; on n'aura donc, en tout état de cause, pas à craindre que les positions qu'ils leur feront prendre soient trop étendues.

A mesure que s'accroît la zone efficace des armes à longue portée, croît aussi l'importance de la conduite du feu. Le rêve caressé par

Napoléon Ier — d'ouvrir une brèche dans la ligne de bataille ennemie, — ce rêve actuellement se réalisera peut-être souvent ; à la vérité il faudra que ces brèches soient singulièrement larges avant qu'il soit possible d'en tirer profit.

Cependant la configuration du terrain du théâtre probable de la guerre est presque partout montagneuse, ce théâtre de la guerre sera un pays de collines, ce qui rendra difficile l'emploi des plus grandes portées des pièces ; à cet égard aussi le fait que l'efficacité de la puissance du tir diminue à mesure que la distance s'accroît, ce fait imposera certaines limites à l'artillerie.

Il est une habitude que l'artilleur prend bien facilement sur le champ de bataille, c'est de diriger ses projectiles vers le lieu d'où il est canonné lui-même, cette habitude ne sera plus observée, autant que par le passé. Dans beaucoup de cas et particulièrement dans les grandes batailles rangées la direction supérieure, la conduite du feu passera aux chefs d'un grade plus élevé, elle écherra aux officiers supérieurs commandant les *Abtheilungen* ou les régiments, voire même aux généraux commandant l'artillerie des grandes unités.

La portée étant devenue plus grande, on

devra forcément, à l'avenir, faire un usage fréquent de longues-vues très bonnes et de télémètres permettant de se rendre sûrement et rapidement compte de la distance ; de même on devra fort souvent sur les champs de bataille mesurer les distances sur les cartes. Une chose encore dont l'importance sera bien grande, c'est la transmission sûre et rapide des ordres.

Pour nous résumer, nous dirons donc qu'à l'avenir l'intelligence de l'artilleur de campagne jouera un rôle bien plus important dans les engagements que par le passé, que les choses d'apparat cultivées sur les champs de manœuvres et les polygones, comme par exemple une allure égale, les intervalles scrupuleusement exacts, les conversions savantes et autres accessoires ont beaucoup perdu de leur importance.

Bien des gens, bien des militaires même, se font une idée fausse de l'efficacité des couverts vis-à-vis des projectiles des armes actuelles à longue portée ; on ferait peut-être bien de rectifier beaucoup d'erreurs par des remarques ajoutées aux instructions officielles. Bien des soldats ne savent pas quelle est la force de pénétration des différents projectiles ; on ignore ce fait qu'une clôture en planches ne vous protège pas contre les feux de l'infanterie et les

obus à balles ; on ne sait pas qu'on est à l'abri des obus munis d'une fusée percutante quand on est placé en avant d'un mur de clôture bien mieux que quand on se trouve derrière ce mur ; on ignore de même que, par suite de l'angle de chute des projectiles, les couverts plats sont sans efficacité aucune à des distances un peu considérables et que, par conséquent, les couverts, somme toute, ne servent qu'à empêcher l'ennemi de vous voir soit qu'il ait ou qu'il n'ait pas de lunette d'approche, mais qu'ils ne vous abritent presque jamais contre ses projectiles, et que dès lors il est souvent plus prudent et moins fatigant d'établir convenablement un couvert en broussailles qu'un épaulement en terre.

La puissance et l'efficacité des projectiles d'artillerie et le nombre des pièces s'étant considérablement accrus, il est permis de supposer qu'on préludera à tous les engagements tant soit peu importants par des combats d'artillerie et qu'on livrera même de véritables batailles d'artillerie qui resteront longtemps indécises. Cependant l'efficacité et la puissance des feux de l'infanterie s'étant accrues également, les théâtres d'opérations de plus, — comme il a été dit plus haut, — étant accidentés, c'est à

cette arme qu'à l'avenir aussi reviendra la décision.

Nous avons déjà touché un mot plus haut de la sphère d'action de l'artillerie de place et de siège, cependant nous ajouterons ceci : il ne faudrait pas conclure du fait que tout dernièrement en Allemagne on a totalement séparé l'artillerie de campagne de l'artillerie de forteresse, il ne faudrait pas, disons-nous, conclure de ce fait que jamais les deux armes ne combineront leur action à la guerre.

Elles seront obligées, au contraire, de s'entr'aider, non seulement par les défenses accessoires que les Français sont dans l'intention d'élever pour renforcer des coupures de terrain importantes qu'il ne sera guère possible de tourner ; elles y seront contraintes aussi parce que les engagements se livreront de front, ce qui résultera de la grande puissance et de la longue portée des armes et de l'effectif très considérable des armées en présence.

Dans bien des cas les engagements prendront le caractère de combats de guerre de position, et dès lors on verra la grosse artillerie engager la lutte concurremment avec l'artillerie de campagne proprement dite. Ce ne sera d'ailleurs pas une nouveauté, car on a procédé de la sorte,

en 1870 par exemple, sur la Marne et sur la Lisaine, et dans les siècles passés c'était la règle, même dans les batailles en rase campagne qui n'étaient pas livrées dans le voisinage plus ou moins immédiat de telle ou telle place forte.

Nous allons consacrer un chapitre spécial au service des ballons d'artillerie qui, il est permis de le supposer, va prendre une grande importance d'ici à la fin du siècle.

L'aérostation militaire et le service des ballons d'artillerie.

I. — *Généralités.*

Dans la première partie de cet ouvrage nous avons insisté sur ce point que la navigation aérienne a reçu de la part des Français de grands développements, qu'ils ont travaillé avec le plus grand zèle à la perfectionner et que, d'après ce qui a transpiré dans le public au sujet des résultats obtenus, il est fort possible qu'on emploiera les ballons dirigeables contre les troupes en marche ou réunies dans des camps. Nous avons dit également que le modèle actuel d'après lequel on construit ces ballons dirigeables nous paraît peu propre à des

attaques de ce genre. Mais comme cette question a, incontestablement, une grande importance dans l'avenir, et qu'elle a une importance relative même pour le présent, il nous faut y revenir.

On peut lancer des projectiles depuis un ballon flottant verticalement au-dessus de n'importe quel but. Il n'est pas besoin pour cela d'une machine spéciale ; la chute des corps seule suffit. On pourra même, si le ballon atteint une hauteur considérable et si les projectiles ont la forme voulue, conformément à la loi de la chute des corps, obtenir une force de pénétration considérable.

Il est également très facile d'imprimer aux projectiles pendant leur chute un mouvement de rotation si bien que, lorsque la perche dont on les aura munis touchera terre, ils feront explosion à une hauteur déterminée au-dessus du sol et lanceront leur contenu horizontalement en tous sens avec une très grande régularité.

On ne sera que dans une mesure fort restreinte tenu de s'en tenir à de certaines limites par rapport au poids des projectiles pris isolément ; si le ballon n'en transportait qu'un seul, il pourrait peser plusieurs quintaux ; mais l'effet qu'il produirait ne répondrait peut-être

nullement à la somme de forces et d'argent dépensés. Mais si l'on choisit des projectiles dont l'action correspondrait à peu près à celle des obus à balles, il est prouvé que, dès que leur poids atteint 8 kilogrammes, les résultats obtenus sur une plaine découverte sont considérables. Si l'on admet qu'un grand ballon puisse transporter des projectiles dont le poids total sera de cinq quintaux, il en aurait à peu près 30 à bord et pourrait représenter l'équivalent d'une pièce de campagne, comme puissance au point de vue de l'artillerie.

Mais cette puissance pourrait être considérablement augmentée en tirant tout le parti possible des obus à balles spéciaux aux aérostats. Étant en toute sécurité dans les parages élevés, on pourrait compter faire des observations très exactes et se servir de sa pièce d'une manière irréprochable. Comme buts spécialement propices on choisirait les routes et les points couverts de troupes en marche, les bivouacs très étendus, les champs de manœuvre et les camps permanents, les troupes massées tenues en réserve pendant les engagements, etc. Vraiment un artilleur aérostier n'a que le choix entre une foule de buts les uns meilleurs que les autres.

Or en France on s'occupe beaucoup de cette

question, on fait des essais très sérieux et très étendus. Il nous faut donc calmer les craintes des uns et réduire à sa juste mesure l'attente exagérée des autres.

II. *Les ballons.*

On peut diviser les ballons en deux catégories : la première comprendra les aérostats qui ne peuvent se mouvoir que dans le sens de la hauteur, soit encore de la profondeur ; la seconde ceux qui peuvent se mouvoir en un sens latéral. Ces derniers ou bien ne peuvent que s'écarter modérément de la direction d'où souffle le vent, ou bien sont à même de se mouvoir avec une facilité et une liberté plus ou moins grande en tous sens.

Par rapport à leur forme, les ballons diffèrent beaucoup entre eux : pour ceux qui ne se meuvent que dans le sens du vent la forme adoptée est celle de la sphère ; pour ceux qui sont pourvus d'une force motrice spéciale, on les construit en forme de cigare ou de poisson.

On en construit de toutes les tailles, depuis le ballon joujou qu'on emploie pour se rendre compte de la direction d'où souffle le vent jus-

qu'aux sphères et aux ellipsoïdes les plus monstrueux. Les plus grands d'entre ces ballons ont une force portative telle qu'ils peuvent recevoir une charge de plus de vingt quintaux.

Mais les ballons dirigeables, tels qu'on les construit actuellement, voient toute leur force portative disponible absorbée par leur appareil moteur : il n'en reste rien pour l'artillerie. Aussi sont-ils exclusivement employés au service de reconnaissance et, s'ils sont pourvus de quelques projectiles chargés de dynamite, ce ne seront là que d'inoffensifs joujous.

Le ballon dirigeable capable de rendre le plus de service sur le compte duquel on ait jusqu'ici publié des renseignements a été dénommé *la France*. Ce nom lui a été donné ou par ses constructeurs ou par le ministère de la guerre français qui supporte les frais très considérables de son établissement. On ne peut qu'approuver le choix de ce nom, car dans le domaine de l'aérostation aussi la France marche à la tête de la civilisation.

La machine dont est pourvue *la France* donne à cet aérostat une vitesse propre d'environ six mètres à la seconde. La provision de force des électromoteurs est épuisée par une navigation d'une demi-heure ou, pour indiquer

la chose en mesure de longueur, après que le ballon aura parcouru onze kilomètres 250 mètres. Mais une nouvelle machine est à l'étude en ce moment dont on attend un rendement sensiblement plus considérable.

Les ballons qui n'ont pas à transporter un appareil moteur disposent d'une grande force portative dont l'artillerie peut tirer parti. Les pièces dont ils seront munis pourront être servies par un artilleur ou elles pourront lancer leurs projectiles à l'aide d'un mouvement d'horlogerie disposé et réglé comme il convient.

III. *Les projectiles de ballon.*

Les ballons destinés à lancer des projectiles, qu'ils soient pourvus ou non d'une faible impulsion qui leur est propre, dépendent absolument du vent : il n'est donc possible, au point de vue de l'artillerie, de les employer que contre des buts présentant de très grandes surfaces.

En outre, l'établissement de ballons ayant une force portative considérable exige une grande dépense de force et d'argent : on est donc obligé de chercher un moyen qui vous permette de les ramener à leur point de départ et de les

empêcher de se perdre. Dès lors on ne pourra les employer utilement que contre de grandes places munies d'une enceinte continue.

C'est ainsi que, si l'on assiégeait par exemple Paris une seconde fois, le bombardement de la ville proprement dite ne pourrait s'effectuer qu'à l'aide de ballons, car, tant qu'on n'aura pas fait la trouée à travers la ligne extérieure des forts, on ne saurait employer les pièces d'artillerie à cet effet.

Comme projectiles les ballons pourront employer des obus du plus grand calibre, et ces obus seraient chargés de dynamite ; mais il est permis de supposer qu'on aura construit des projectiles spéciaux à parois très minces faites en métal tenace, vu qu'il importe moins d'avoir des obus très solides que d'en lancer qui puissent contenir une très grande charge d'éclatement. Un projectile spécial, bourré d'une charge de dynamite pesant cinq quintaux non seulement briserait les vitres de tout un quartier, mais en outre tuerait un nombre fort considérable de personnes.

Nous avons mentionné plus haut les shrapnels décrivant un mouvement de rotation. On pourrait en attacher un nombre relativement grand à un ballon d'artillerie. Ils se détacheraient aux

intervalles réglés par le mouvement d'horlogerie et marqueraient en quelque sorte la route parcourue par le ballon.

Ces projectiles produiront à la vérité un très grand effet dans une plaine découverte, mais très souvent ils feront explosion dans les toits des maisons, dans les jardins, les cours, etc., sans causer de dégâts.

Il nous paraît inutile d'insister ici sur les difficultés que présente le service des ballons d'artillerie. C'est là une nouvelle branche du service de l'artillerie déjà si étendu, et il existe une connexité étroite entre elle et l'adoption de la dynamite au nombre des moyens employés à la guerre. Il n'est guère à supposer que l'un ou l'autre des États intéressés publie les résultats des essais et des expériences spéciales.

IV. *L'effet produit par les projectiles lancés contre les ballons.*

La tâche qui consiste à détruire les ballons ennemis a acquis une grande importance.

On pourra y employer ou bien les fusils ordinaires de l'infanterie ou bien des canons à ballon spécialement construits à cet effet. Il ne

sera possible de se servir des pièces de campagne et de place ordinaires que contre les ballons captifs, et cela dans des circonstances particulièrement favorables.

Les canons à ballon ont un tube de petit calibre qui peut se mouvoir en tous sens et sont construits de manière à pouvoir être servis par un seul homme qui les maniera comme il ferait d'un fusil pour lequel on dispose d'un point d'appui. La pièce en outre est construite de telle sorte que l'artilleur ne ressent d'aucune façon l'effet du recul.

Les fusils d'infanterie actuellement en usage lancent à de très grandes distances (à plus de 1,500 mètres) leurs projectiles lorsqu'ils sont dirigés sur des buts horizontaux, mais ces distances diminuent sensiblement et cela d'autant plus que la position du but devient plutôt verticale. Lorsqu'on tire dans une direction absolument verticale, les projectiles de l'infanterie ne portent qu'à un peu plus de 500 mètres : mais à cette hauteur ils trouent encore les ballons de part en part. L'ouverture produite par le projectile pénétrant dans le ballon se bouche presque totalement par suite de la pression du gaz, mais celle qu'il produit du côté opposé permet davantage au gaz de s'échapper.

Quand aux exercices de tir, la vitesse des projectiles est très considérable, on constate souvent qu'il se produit une ouverture ronde dans la cible ; ce fait ne se présentera pas pour les ballons, vu que les distances sont trop grandes et que dès lors la vitesse finale est assez faible.

Aussi bien en France qu'en Angleterre on a pu établir par des essais et des expériences la quantité de gaz que le feu de l'infanterie peut faire perdre aux ballons. Nous nous abstiendrons d'étudier la chose en détail. Il suffira de dire que ces expériences ont démontré ceci : le feu de l'infanterie dirigé contre un ballon n'aura pas pour résultat de le faire tomber d'une manière soudaine. Certes plusieurs salves bien dirigées fournies par un bataillon entier entraîneraient la chute d'un ballon de dimension ordinaire, mais cette chute ne serait pas soudaine ; le ballon parcourrait encore un chemin plus ou moins long en proportion de la distance à laquelle il se trouverait au-dessus de la surface de la terre et de la force plus ou moins grande du vent.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que les projectiles de l'infanterie, du moment que le ballon se trouve dans une zone efficace, seraient à même de tuer ou de blesser les aérostiers ; pro-

bablement aussi ils seront en état de mettre hors de service les différentes parties des appareils moteurs, quelque réduites que soient leurs dimensions.

On n'a pas publié, du moins que nous sachions, les résultats obtenus dans des expériences faites avec les canons destinés à tirer sur les ballons ; mais il est permis de supposer que les trous qu'ils feront seront relativement grands, que par conséquent le gaz s'échappera bien plus rapidement, mais que, d'autre part, ils feront bien moins de trous dans les ballons que ce ne sera le cas pour les projectiles de l'infanterie.

Dès lors l'effet total que produiront les canons ne différera sans doute guère de celui qu'obtiendra le feu d'une nombreuse troupe d'infanterie. Mais ce qui est tout aussi probable, c'est que les projectiles des canons qu'on emploiera contre les ballons, étant sensiblement plus lourds et ayant sans doute aussi une vitesse initiale plus considérable, porteront plus loin ou plus haut et que ces pièces auront une plus grande sûreté de tir.

L'effet produit par l'explosion de leurs projectiles se fera sentir surtout s'ils atteignent un corps solide, la nacelle par exemple, et il aura

pour suite immédiate la destruction du ballon ; mais il n'est pas à supposer qu'on réussira à construire des fusées d'une sensibilité telle qu'elles provoqueront l'explosion rien qu'en brûlant l'enveloppe du ballon au moment où le projectile la percera.

La justesse du tir des fusils et des pièces spéciales est très considérable, étant donné que le but qu'ils visent se détache fort bien sur l'arrière-plan et se meut avec une grande régularité. Les ballons dirigeables devront donc se tenir à une grande hauteur (à près de 1000 mètres) au-dessus du terrain occupé par l'ennemi, et, dès lors, leurs projectiles, par rapport aux buts peu considérables, n'atteindront que peu de chose ou seront même absolument inefficaces.

Les facteurs moraux de la lutte.

L'histoire militaire de tous les temps et de tous les peuples prouve que les qualités intellectuelles des hommes qui prennent part à la lutte exercent une influence décisive sur la marche de la guerre.

Quand un État plus ou moins considérable est protégé par des mercenaires, c'est la valeur

guerrière de l'ennemi proprement dit qui constitue le facteur principal de la défense ; mais l'impulsion première n'en part pas moins de l'État lui-même, et son influence se fait sentir même dans les engagements et les batailles.

Mais dans la prochaine guerre franco-allemande la lutte s'engagera entre deux grandes nations armées, et de part et d'autre la masse du peuple prendra part à cette lutte, alors même que dans les batailles décisives un pour cent très faible de la population videra la sanglante querelle.

Quiconque connaît le cœur humain conviendra que l'auteur des paroles de la *Wacht am Rhein* et le compositeur qui l'a mise en musique ont plus contribué au gain des batailles livrées en 1870 et en 1871 que le plus brave de nos soldats se battant sur le front de l'armée la latte au poing ou le fusil à la main. Il conviendra que telle parole d'adieu faite pour donner du courage et dite par une mère ou une fiancée a plus fait pour remplir d'ardeur le cœur ferme du soldat que les appels et les apostrophes de ses chefs. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit possible de triompher d'un ennemi solide et valeureux à force de chants patriotiques et de prières.

La forme que revêtent les sentiments dont est

animé un peuple civilisé des temps modernes et qui le rendent habile ou inhabile à soutenir jusqu'au bout une grande guerre, cette forme est aussi diverse et multiple que celle de la vie, de l'existence de la nation. Nous ne pouvons donc élucider ici au point de vue de leur importance militaire qu'un petit nombre d'idées fondamentales remarquables parce qu'elles sont répandues dans les masses ou parce qu'elles produisent sur elles un effet des plus énergiques.

Les qualités morales et intellectuelles qui mettent le soldat à même de remplir ses devoirs professionnels sont à peu près les mêmes que doivent également posséder les fonctionnaires fort divers et très nombreux qui préparent et secondent l'action de l'armée. Cependant le courage personnel qui, en face de l'épreuve terrestre la plus grande, atteint son point culminant constitue une qualité exigée en particulier du soldat engageant le combat, qualité qui, comme le démontre l'histoire militaire, décide fort souvent de l'issue des batailles.

Nous croyons donc bien faire en étudiant la question du courage au point de vue militaire. Nous nous abstiendrons de la creuser en l'entourant de tout l'appareil scientifique, nous

n'en dirons que tout juste ce qu'il faut pour la rendre bien claire.

Les vertus militaires essentielles.

La nature a doué toute créature de l'amour de la vie, de l'instinct de la conservation personnelle qui est le principe fondamental de toute existence. Ce principe est tout aussi nécessaire à la conservation de l'être isolé que l'instinct sexuel l'est pour la perpétuation de la race. La vie humaine subit incessamment l'influence de l'instinct de la conservation personnelle, qui, logiquement, revêt en lui la forme de la croyance en une seconde vie après la mort, chez ceux des hommes du moins dont la cervelle est organisée de manière à leur permettre de réfléchir à l'au delà.

Or, en allant de son plein gré s'exposer au danger d'être tué, le soldat transgresse cette loi naturelle, et il n'y peut être amené que par des influences psychiques qui, prises isolément ou dans leur ensemble, exercent sur lui une action plus puissante que cette loi.

Nous savons que la nature fait naître souvent

dans les individus une affection qui a pour objet un individu ou une chose qui lui sont étrangers, de telle sorte que cette affection devient plus forte que l'amour personnel : c'est ainsi qu'une mère défendra ses enfants sans songer à sa propre vie. Nous savons également que ce développement peut dégénérer en passion maladive, et c'est ainsi qu'un avare mourra sur son sac d'écus, il le défendra avec une bravoure bien plus grande que celle qu'il aurait mise à protéger ses enfants.

Il existe des penchants auxquels l'amour de la vie doit absolument se subordonner; il en est d'autres qui ne valent pas ce sacrifice: il est des sentiments qui peuvent facilement être surexcités de façon ce que l'homme ne tienne plus compte de cette loi naturelle; il en est d'autres qui ne se prêtent absolument pas à ce développement. Mais, dans tous les cas, le caractère de chaque individu détermine la force et la durée de ces sentiments; d'un instrument dont le ton est faussé, dont les cordes sont brisées on ne saurait tirer des accords sonores et harmonieux.

Nous devons donc étudier le caractère des deux nations qui nous occupent ici, et l'étudier par rapport à leur aptitude de subordonner le

puissant instinct de la conservation personnelle aux intérêts de la patrie.

Les dispositions naturelles de l'homme par rapport au courage se basent sur le caractère particulier de la race et sur le genre de vie qui, si son influence s'exerce sur de nombreuses générations subséquentes, peut faire disparaître totalement les différences de race à cet égard.

Certains Français ont expliqué l'influence des races par des comparaisons empruntées au règne animal; selon eux les Germains ressemblent à des carnivores et les Gaulois à des herbivores. Si cette comparaison était juste, nous aurions vite fait de triompher des Français et notre considération n'en souffrirait pas non plus, car dans toutes les nations les familles princières ont dans leurs armoiries bien plus de dragons, d'aigles et d'autres bêtes de proie que des colombes ou des moutons. Mais cette comparaison, toute à notre avantage d'ailleurs, n'est pas juste et cela à plusieurs égards.

Les Allemands ne sont pas de pure race germanique et les Français bien moins encore de pure race gauloise. Si le Dieu tout-puissant se mêlait soudain de retirer du sang allemand tous les globules slaves, romains et sémitiques qu'il contient, nous serions du coup anémiques pres-

que autant que les Français si on leur retirait les globules romains, germains, arabes et sémitiques.

Mais il est tout aussi injuste de vouloir justifier cette comparaison par la conduite tenue par l'un ou l'autre peuple ; en effet, il n'est pas possible de trouver chez les Germains des personnages plus avides de proie que Louis XIV et Napoléon Ier, etc. ; ces princes ont exercé leurs déprédations aux applaudissements les plus vifs des Français. Depuis le moment où les luttes intestines des peuples allemands ont affaibli et quelquefois même fait totalement disparaître chez eux le sentiment national, les Français ont, bien plus que les Allemands, eu les allures de bêtes de proie ; ils les ont actuellement encore, quand sur la frontière ils aspirent à reconquérir la proie que leurs rois, il y a deux et trois siècles, ont arrachée à l'Empire allemand et cela en déployant bien moins la force du lion que la ruse du renard.

La différence de race des deux peuples se manifeste par la taille et la forme du corps et les qualités de l'esprit. En moyenne, l'Allemand est de taille plus élevée, il a un corps plus vigoureux ; le Français est plus petit, plus souple ; par rapport à l'intelligence, celle de l'allemand est

plus calme, plus lente, plus constante, celle du Français plus vive, plus ouverte, plus inconstante.

Ces différences, qui ne sont nettement marquées que si on les prend dans leur ensemble, sont bien moins importantes que celles qui proviennent du genre de vie des deux nations; car le genre de vie exerce sur la bravoure des hommes une influence ce bien plus décisive que la race.

Les peuples chasseurs sont plus braves que les peuples pasteurs, ceux-ci à leur tour sont plus braves que les peuples sédentaires. Chez les nations civilisées des temps modernes les différences provenant du genre de vie sont extraordinairement considérables, et dès lors nous ne pourrons les indiquer que d'une manière générale.

Dans l'histoire militaire il est le plus facile de prouver que le genre de vie exerce une grande influence sur la bravoure en montrant quelle fut la valeur guerrière des différentes corporations et corps de métiers appelés à prendre les armes lorsque toutes se recrutaient dans une seule et même population. Quiconque, par exemple, voudrait mettre en doute le fait que les bouchers ont, dans leur métier même, un puissant stimulant du courage personnel n'aura

qu'à lire les chroniques d'une cité quelque peu considérable, commune ou ville libre recrutant son armée dans les tribus ou corporations, et il faudra bien qu'il convienne de la chose.

D'une manière générale il est permis de dire aussi qu'un corps faible et débile favorise moins la manifestation de la bravoure qu'un corps vigoureux, non seulement parce que les forces physiques nécessaires à cette manifestation feront défaut, mais bien encore parce que la débilité physique empêche en partie ou en totalité cette bravoure de naître et de se produire.

Ceux qui se seront souvent trouvés dans des situations graves qui mettaient leur vie en danger conviendront qu'un seul et même corps, selon qu'il est bien ou mal disposé, exercera une influence toute différente sur l'esprit qui l'habite. L'homme qui aura bien dormi et qui aura mangé à sa faim sera plus brave qu'un être harassé et mourant de faim. Nous le répétons, nous ne voulons pas dire que, la force physique de l'homme étant plus considérable, on pourra en espérer davantage; non, l'effet du physique sur le moral est bien plus profond et moins à fleur de peau; à le constater, l'officier habitué à réfléchir est souvent tenté de nier que l'homme soit un être moitié corps, moitié esprit.

Or, dans les deux nations, la vie journalière avec ses exigences oblige des classes entières de la population à se livrer à des travaux où elles ne courent aucun danger sérieux et leur enlève l'occasion de s'habituer au sentiment tout particulier que produit l'approche de la mort. Ceux-là seuls qui souvent et longtemps ont été en danger de mort peuvent se rendre un compte exact de l'influence qu'exerce ce sentiment.

Pour bien des hommes il n'a rien de désagréable, de troublant, il provoque au contraire la joie et l'orgueil. Quelques-uns chercheront alors la société des autres hommes afin de bien prouver leur intrépidité. Si nous pouvions étudier une à une les formes si nombreuses du courage, nous serions peut-être tenté d'attribuer ce désir à la vanité et d'y voir l'une des manifestations les plus faibles de la valeur.

Il est une autre forme du courage, à savoir le courage de l'homme qui cherche le danger pour se procurer la sentation de l'excitation où se trouve celui qui joue gros jeu. Celle-là non plus n'a pas une bien grande valeur au point de vue militaire.

La forme du courage qui agit le plus efficacement, c'est celle qui ne veut d'autre juge que la propre conscience de l'homme lui-mème, c'est le courage qui ne surexcite ni ne fait baisser la

valeur physique, morale et intellectuelle et qu'on désigne par ce mot : « Tout comme sur le champ de manœuvre. » Les conditions les plus importantes pour ressentir ce courage-là, c'est qu'on ait une âme calme, ne s'excitant pas facilement et qu'on fasse son service avec l'exactitude la plus grande.

Nous pourrions étudier l'influence qu'exercent sur le caractère des hommes les différentes professions. Nous pourrions démontrer que ceux-là sont les plus braves qui en bien des occasions se sont vus seuls en face du Créateur, soit dans les entrailles de la terre soit dans les airs sur des échafaudages chancelants, dans la fumée des incendies ou au milieu des vagues écumantes ; nous pourrions peut-être soutenir que ceux qui sont habitués à manier un marteau lourd et puissant sont plus braves que les individus armés simplement d'une mince aiguille. Pour certaines de ces affirmations nous serions dans le vrai, pour quelques-unes nous ferions erreur ; mais en tout état de cause nous aurions tort de déprécier ceux qui dans la lutte si dure pour la vie cherchent du travail et du pain là où ils peuvent espérer d'en trouver.

Mais on conviendra qu'il est nécessaire de parler de ceux qui peuvent plus ou moins se

mener l'existence comme ils l'entendent et qui par leur position de fortune ou par la situation qu'ils occupent sont appelés à servir d'exemple aux autres.

Ce n'est pas ici le lieu, cela va de soi, de faire une longue dissertation sur l'éducation de la jeunesse. Nous nous contenterons d'effleurer ce sujet.

Au temps où nous vivons, on constatera dans les couches supérieures de la société la tendance à développer l'esprit au détriment du corps. C'est là un fait si évident par rapport à certaines parties du corps qu'on a bien été forcé d'y faire attention. Citons comme exemple la vue, les yeux, que, pour bien des gens, l'étude gâte au point de les rendre impropres au service militaire.

Il y a quarante ans les élèves de nos gymnases pris dans leur ensemble avaient un air de santé florissante, il était rare qu'on découvrît au milieu d'eux une face pâle et amaigrie. Actuellement on ne voit guère que des visages pâlis et l'on est tout étonné de découvrir par-ci, par-là un jeune homme vigoureux au teint frais. Il faut absolument qu'on remédie à cet état de choses et que nos réformateurs aient une volonté ferme et tenace. On a proposé des colonies de vacances ; la pensée est bonne, seule-

ment on devra organiser pratiquement ces colonies et leur donner une extension plus grande.

Si le corps se développe d'une manière non uniforme, si le travail cérébral est exagéré chez nos jeunes hommes, ils ne seront pas courageux, ils seront lâches. Il peut y avoir des exceptions, mais elles ne seront pas nombreuses. La lâcheté et la nervosité ne sont pas une seule et même chose, mais fort souvent elles semblent l'être.

Quiconque aura eu l'occasion d'observer des milliers d'hommes au milieu des dangers les plus grands, quiconque aura su mettre à profit cette occasion, aura gardé le souvenir de certaines figures qui, pour lui, seront le type des braves et des vaillants, et de certaines autres qui seront des modèles de lâcheté. Celles-là porteront dans son souvenir des caractères moins nettement marqués parce qu'il lui aura fallu se graver dans la mémoire un trop grand nombre de traits trop divers ; mais ceux-ci se seront imprimés dans sa mémoire en contours tranchés. L'image de la lâcheté suprême qui s'est gravée dans notre souvenir date de la période de paix ; le personnage qui y répond eût été bonnement impossible à la guerre; c'était un pianiste éminent, homme charmant et très bien élevé. Pour

le mettre en fuite il n'était pas besoin de se servir d'une arme, on n'avait pour cela que de le menacer du doigt. Nous ne citons ce fait que pour bien caractériser le péril que fait courir à notre jeunesse l'éducation moderne.

Il est encore une disposition morbide sur laquelle il importe d'attirer l'attention, c'est la tendance d'étendre les principes d'humanité, de mansuétude à des domaines où ils n'ont que faire. Ailleurs nous avons désigné cela un peu durement comme étant de l'humanitarisme sentimental. C'est là une aberration de cerveaux surexcités; c'est elle qui, en Amérique, porte des jeunes personnes à s'enthousiasmer pour des criminels vulgaires; c'est elle qui, en Europe, conduit certaines gens à demander l'abolition de la peine de mort, à excuser les méfaits les plus honteux, à fonder des asiles pour les chats, etc.; dans le cas spécial dont nous nous occupons les personnes atteintes de ce sentimentalisme humanitaire condamnent comme étant l'expression d'une tendance fâcheuse les manifestations de la pétulance junévile lorsqu'elle revêt des allures de casse-cou.

On déplore à bon droit la mort de ceux d'entre nos jeunes gens qui ont succombé, victimes d'un sport quelconque, dans les neiges des Alpes

ou dans les vagues soulevées par la tempête, à la salle d'armes ou au gymnase, car d'ordinaire ce sont les meilleurs, les plus vaillants que la mort nous ravit. Mais il faut nous consoler en nous disant que ces pertes sont inévitables ; où le charpentier travaille, les copeaux volent à droite et à gauche, dit le proverbe. Lorsque la musique militaire fait la conduite au mort, elle joue des marches funèbres jusqu'à ce qu'on soit arrivé au champ du repos ; mais au retour, elle entonne des airs joyeux : faisons de même, conservons un fidèle souvenir aux morts et qu'une vie nouvelle anime les survivants.

L'armée, bien que son organisation soit parfaite en tout point, ne peut qu'achever ce que l'éducation de la jeunesse aura commencé. Même si cette éducation première a été très bonne, la tâche de l'armée sera fort difficile ; elle ne pourra pas s'en acquitter du tout, si cette éducation a été médiocre ou mauvaise.

Pour bien prouver combien il est indispensable que l'école, la famille et l'armée tendent toutes trois au même but, nous citerons un passage emprunté à un journal français (*l'Avenir militaire*). Il nous montre le prix qu'on attache dans l'armée française à l'éducation militaire ; il nous montre, en outre, l'image exacte

de ce que serait l'Allemagne moderne au bout de peu de temps, si on n'avait pas le dressage à la prussienne tant dénigré.

« On a construit la machine de l'armée, mais on a oublié d'y placer la force mouvante. Le corps est là, mais l'esprit est absent, nous voulons dire l'esprit qui fait qu'on respecte l'autorité, l'esprit de dévoûment, de sacrifice, le sentiment du devoir et de l'obéissance... Et comment pourrait-il en être autrement, malgré les efforts méritoires d'un grand nombre d'officiers ? L'armée n'est-elle pas le miroir de la nation? Et ne voyons-nous pas autour de nous croître l'insubordination? Les fonctionnaires de l'administration civile et militaire en pourraient dire long là-dessus. Partout on trouve le mépris de la loi, le déchaînement des convoitises, une ambition effrénée que la conscience ne maîtrise plus. Le mal vient de haut. On a confondu, on confond aujourd'hui encore l'instruction et l'éducation. Nous sombrons parce que nous ne savons pas obéir et que nous ne croyons plus à rien. Au lieu de trancher chaque jour un lien qui nous unissait encore au ciel, en bannissant tout élément chrétien des écoles, des hôpitaux et de l'armée, nous eussions dû plutôt chercher à donner une éducation morale à la jeunesse, à préparer une

instruction vraiment patriotique, à inspirer à l'armée populaire une force vivante en cultivant le zèle, l'énergie, l'enthousiasme, la foi, le respect des parents et des autorités, bref toutes les choses qui font la force d'une nation. A l'heure qu'il est, les soldats arrivent au régiment sans se soucier ni de Dieu ni du diable, persuadés qu'ils en savent autant que le capitaine et le colonel, remplis, par conséquent, entièrement de l'esprit d'insubordination. Une fois congédiés, ils se répandent dans les cabarets en injures grossières contre leurs anciens supérieurs et même ils ne craignent pas, comme le prouvent les faits les plus récents, d'injurier en pleine rue leurs officiers. L'histoire nous donne de dures leçons : elle nous montre qu'une armée dont la discipline n'a pas de base morale, une armée dans laquelle le subordonné ne marque son respect à ses supérieurs que par crainte d'être puni, n'est pas en état de rester maîtresse du champ de bataille. Et quand sonne l'heure décisive, quand il est plus difficile encore d'obtenir l'obéissance, que les liens de la discipline se relâchent enface du danger, alors la masse s'écrie : « Nous sommes trahis, » elle jette les armes et fuit à travers champ, semblable à un troupeau éperdu. Et l'on a tout lieu de se féliciter si les lâches ne

massacrent pas ceux qu'ils accusent de les trahir comme le firent, en 1793, les fameux volontaires de la Révolution. Vraiment, il est temps, que les citoyens qui ont toute leur tête se mettent à réfléchir une bonne fois à toutes ces choses. Il n'est possible de remédier au mal que par l'éducation de nos enfants. »

L'organisation des deux peuples.

La base même de l'organisation militaire en France, comme en Allemagne, c'est le service obligatoire universel et, dès lors, il existe des rapports très étroits entre l'armée et l'organisation politique des deux nations. De part et d'autre, l'armée est une émanation du peuple ; elle renferme dans ses rangs les membres les plus sains, les plus normaux de la nation. Si à la vérité on ne peut dire que « l'armée est le peuple, on pourra du moins affirmer qu'elle contient les éléments les meilleurs de la nation.

Dans le peuple français, l'unité de la langue et des mœurs est plus grande que dans la nation allemande, mais, pour celle-ci, le man-

que d'unité ne touche qu'un seul État qui depuis longtemps à su efficacement réagir sous le rapport militaire contre cette difficulté.

La forme du gouvernement de ces deux États qui vont engager une lutte décisive diffère du tout au tout. Dans l'un, c'est un gouvernement républicain que ses partisans considèrent comme étant une création qui est sortie épurée d'épreuves réitérées, tandis que, pour ses adversaires, elle est un dernier essai, vain comme les précédents. Dans l'autre, nous voyons une confédération ayant à sa tête un monarque, confédération qui, au dire de ses ennemis, porte dans ses flancs des germes fort dangereux de décomposition, provenant des traditions des différentes races qui la composent et des agissements de la représentation populaire.

L'histoire de l'humanité nous démontre que des républiques et des monarchies de toute sorte ont fait, à la guerre, de grandes choses et des choses déplorables, mais qu'il y a eu moins de républiques et qu'elles ont subsisté moins longtemps. Ce fait revêt des caractères fort divers, chez chacun des peuples en particulier. Moins le caractère national était calme et constant, plus il était nécessaire de soustraire la puissance suprême à la lutte des partis, à l'ambition de cer-

taines individualités, moins aussi on a tenu compte de cette nécessité.

Les Français ont besoin, l'histoire nous le prouve, d'avoir à leur tête un monarque. Il serait superflu de chercher à en démontrer la nécessité par l'étude de leur caractère particulier; un savant français, partisan du gouvernement monarchique, serait bien mieux que nous à même de résoudre cette question, de façon à convaincre ses lecteurs. Pour un étranger, il est bien plus simple d'accepter bonnemment les preuves irrécusables que fournit l'histoire.

Le gouvernement monarchique a existé: quand il avait été renversé, on l'a rétabli, on le rétablira encore. Les grands peuples ne se transforment pas comme l'homme pris isolément ; ils renfermeront toujours dans leur sein des enfants, des hommes, des vieillards. Si l'on parle donc de la jeunesse et de la vieillesse d'un peuple, l'intervalle qui séparera ces deux âges se chiffrera par centaines ou par milliers d'années. Des hommes bornés, ignorants, seuls ou encore ceux dont l'intelligence ne se sera pas normalement développée pourront croire qu'un peuple est capable de se modifier subitement, que de grands événements, des découvertes et autres choses semblables pourront créer un

terrain tout neuf où s'exercera l'activité d'une grande nation.

La France est donc une république sans en être une. Le peuple, tout en se berçant de rêves républicains, est à la recherche d'un monarque. Les traditions le forçant à choisir entre différentes familles, il ne peut se décider, et de la sorte le gouvernement républicain subsiste encore et continue à mener une existence précaire.

L'une des familles prétendant au trône a à son actif d'éclatants triomphes et à son passif des défaites non moins éclatantes; l'autre, jusqu'à ce jour n'a guère brillé ; il se pourrait donc qu'une nouvelle famille fût élevée sur le pavois. Cela se fera-t-il sous la Commune ou par suite d'une nouvelle révolution sociale? Nul homme ne saurait le prévoir. La seule chose qu'il soit possible d'affirmer avec certitude, c'est que, vu l'inconstance des Français, le changement ne tardera pas à se produire.

Mais l'idée de la revanche s'oppose à ce qu'il y ait de graves luttes intestines à ce propos. Vis-à-vis de l'étranger tous les Français sont unis. L'amour de la patrie leur est commun à tous, il est placé bien au-dessus des luttes des partis; vis-à-vis de l'Allemagne en particulier, il y a un sentiment qui exerce une influence

bien grande c'est celui de l'orgueil, de la vanité blessés.

C'est une question vitale pour le peuple allemand de savoir s'il lui sera possible de jeter dans le plateau de la balance, lors de la prochaine guerre, un facteur moral aussi puissant.

L'empire d'Allemagne actuel est considéré par beaucoup de ses adversaires comme étant la continuation de l'ancien Empire germanique, en quelque sorte comme la simple résurrection après un court sommeil d'un homme enterré vivant. Pour tous les Allemands qui aiment réellement leur patrie, il serait triste qu'il en fût ainsi et nous ferions bien, si cela était, de replacer le cadavre dans son caveau. Un empereur de Prusse à lui seul saurait mieux nous protéger. Mais nous n'en sommes pas là.

Le titre complet de l'ancien empire était : « Le Saint-Empire romain de nation germanique. »

Le mot « saint » indiquait l'idée théocratique qui était la base même de l'institution ; le mot « romain » marquait que le souverain spirituel résidait à Rome et les mots de la fin affirmaient la vassalité militaire des Allemands vis-à-vis des évêques de Rome.

Ces princes ecclésiastiques ont pendant plus de mille ans disputé le pouvoir temporel aux

empereurs, et il eût fort bien pu arriver que le prêtre triomphât du prince séculier et prît sa place; il est même possible d'admettre que le peuple allemand se fût bien trouvé de cette substitution. De nos jours, une révolution de ce genre a eu lieu au Japon.

En Allemagne elle n'a pas eu lieu. La papauté et l'empire se sont nui réciproquement; tous deux ont été à plusieurs reprises à deux doigts de leur perte et, par un caprice étrange du sort, ce sont ceux-là précisément d'entre les empereurs allemands qui pouvaient anéantir la papauté qui ont sapé les bases mêmes de leur propre puissance.

L'empereur Guillaume le Victorieux a pris la succession des anciens empereurs; dans la tombe où reposent leurs ossements il n'a pris que ceux des joyaux qui durent plus que toute chose humaine et qui, pour sortir de ce lieu lugubre, n'en jetaient qu'un plus vif éclat.

Ces joyaux sont la fidélité, la vigueur allemandes; nous n'avons plus à en chercher la trace dans nos vieilles traditions; notre vénérable empereur les personnifie et la possession en est assurée à nos descendants par les rejetons de son auguste famille.

L'empire d'Allemagne actuel n'est pas en

lutte avec la papauté. Toutes les tentatives qu'on fera afin de faire renaître cette vieille querelle qui a été si funeste au peuple allemand échoueront. Les ennemis de l'empire, à la vérité, chercheront en tout temps à exciter le souverain pontife, représentant du catholicisme, à reprendre la lutte, mais leurs efforts seront vains, car l'empire nouveau est constitué de telle façon que non seulement on n'aurait aucune chance de réussir, mais qu'il n'offre pas même de terrain propice pour la lutte.

L'instruction du peuple a fait d'énormes progrès; dès lors ceux d'entre les Allemands qu'on pourrait entraîner, en abusant de leurs convictions religieuses, à renier leur race, à trahir l'empereur et l'empire, ce nombre a singulièrement diminué. Les rusés séducteurs des masses populaires sont obligés à l'heure qu'il est de tenir soigneusement caché le but final de leur agitation et de se couvrir même du nom de patriotes.

La pensée qu'on pourrait expédier de Rome un légat porteur d'une bulle d'excommunication lancée contre l'empereur est aux yeux de nombreux mondains du temps actuel une mauvaise plaisanterie, pour d'autres, la chose est possible et ils s'en égaudissent d'avance;

le patriote, qui est en même temps un croyant, y aperçoit un danger fort grave. Quant au soldat, il estime qu'une escouade dont les fusils partiraient au moment voulu mettrait fin à toutes ces menaces et rendrait à jamais impossible une grande guerre religieuse et politique à la fois.

La situation intérieure des nations civilisées modernes est telle que, si le pouvoir spirituel engageait une lutte sérieuse avec le pouvoir temporel, cela reviendrait pour celui-là à un suicide.

L'instruction pénètre toujours plus avant dans les masses : on ne saurait entraver ses progrès ; il faut que le prêtre tienne compte de de ce fait, sinon il s'exposera à perdre son influence et, de conseiller vénérable du peuple qu'il était, il deviendra un adversaire pour lequel on n'aura qu'un sourire de dédain et souvent des paroles de mépris et d'injure.

La circulation intérieure a été extraordinairement développée et facilitée, et la conséquence de ce fait est que le sentiment national des peuples est devenu plus intense. Les peuples de l'Allemagne et de l'Italie qui pendant longtemps étaient isolés et séparés les uns des autres ont reconnu, dans leur immense majorité, le tort énorme qui

résultait pour eux de leurs discordes et de leurs dissensions ; ils ne se laisseront plus entraîner à de nouvelles scissions politiques ni par des influences religieuses ni par des intérêts terrestres. Une caste de prêtres qui voudrait engager une lutte ouverte contre la puissance énorme que représente un peuple uni se verrait bien vite annihilée ; elle ne pourrait engager cette lutte qu'en cachant soigneusement le but réel qu'elle poursuit et alors encore elle échouerait, vaincue par le fait que la vie nationale est devenue en quelque sorte publique et ne permet plus à la longue à un parti de masquer de la sorte ses intentions et ses desseins.

Mais la papauté doit poursuivre un but plus élevé ; elle a mieux à faire que d'engager cette lutte qui, pour elle, équivaudrait à un suicide. Sa forte organisation qui s'étend presque sur le monde entier la désigne pour être le champion le plus autorisé de l'union, de la fusion, qui devra finalement se produire entre toutes les religions.

Si un jour on lisait sur le fronton du portique de Saint-Pierre, cette inscription : « Nous recherchons tous la grâce de notre Créateur, l'éternelle vérité » ; si alors un rabbin s'approchait du prince de l'Église chrétienne et lui

disait : « Je reconnais dans le Christ l'image sans tache du Messie, il est celui dont nous attendons la venue » ; si les prélats catholiques recevaient cordialement les grands prêtres bouddhistes et mahométans et délibéraient avec eux sur les mesures à prendre pour assurer le salut des âmes de tous les habitants de la terre, alors sans nul doute les athées les plus endurcis reconnaîtraient de grand cœur la majesté de la religion même si, dans leur for intérieur, ils continuaient à douter. L'unité de la science ne serait pas gênée par l'unité de la foi.

Mais si les différentes confessions, au lieu d'unir leurs efforts dans un travail commun, continuaient à être désunies, si la discorde qui même dans les siècles passés, si peu éclairés pourtant, était l'objet de l'indignation de toutes les grandes intelleligences, si cette discorde, disons-nous, devait persister au cours de la migration des peuples modernes, le résultat fatal sera que la foi disparaîtra totalement et que l'homme se verra privé de son bien suprême, de l'espoir d'une vie future, de cette espérance qui le soulage dans ses souffrances et qui enlève à la mort ses terreurs.

Si les différentes communautés chrétiennes sont les alliées fidèles des gouvernements, si

elles mettent tout leur zèle à favoriser le développement de la science, elles occuperont une place honorable dans les pays civilisés modernes : si au contraire elles se posent en ennemies du pouvoir temporel, si leurs efforts tendent à entraver et à arrêter le progrès intellectuel, elles s'opposeront à ce qui constitue la tendance essentielle des peuples, à leurs intérêts les plus chers et elles courront à leur perte.

Par rapport à l'organisation religieuse, la France jouit d'une unité plus grande et plus puissante que l'Allemagne ; mais elle n'en peut pas tirer un profit bien considérable parce que, en général, la vie religieuse est moins développée chez elle que dans notre pays. L'importance de la vie religieuse, au point de vue militaire, est par conséquent à peu près égale dans les deux armées ; peut-être même qu'elle est plus grande dans celle de l'Allemagne.

Si, passant à la forme de gouvernement, nous examinons quelle est l'influence que cette forme est appelée à exercer sur l'enthousiasme de l'armée de part et d'autre, on constatera que, le point de départ étant tout autre, les résultats sont à peu près les mêmes.

Les races françaises qui se combattaient jadis sont depuis longtemps unifiées et fondues ; elles

ont eu à subir ensemble de terribles épreuves dans des luttes intestines fort graves et de grandes guerres extérieures; aussi l'idée idéale de la patrie est-elle bien nette et brille-t-elle d'un vif éclat pour tous les Français sans exception.

L'intérêt de la patrie, en France, prime tous les intérêts particuliers ; elle se trouve placée bien haut au-dessus des prétentions privées et personnelles, au-dessus de celles de toutes les corporations civiles et de toutes les congrégations et ordres religieux.

Dès lors cet idéal si beau de la patrie est pour le soldat français un stimulant des plus puissants. Mais l'effet qu'il produit est affaibli par les luttes si vives et souvent si brutales des partis politiques. Derrière le glorieux drapeau aux trois couleurs on voit encore flotter le drapeau blanc fleurdelysé, et ces deux étendards courent risque d'être supplantés par le drapeau rouge de la démagogie internationale.

Qui donc, en présence de l'histoire des dernières cent années, en présence des pièces du procès fait au maréchal Bazaine, et des Tuileries réduites en cendres, pourrait nier que cette profonde division politique constitue un affaiblissement des forces militaires de la France ?

Malgré cela l'armée française, nous ne saurions

nous dispenser d'insister là-dessus, l'armée française sera toujours unie quand il s'agira de nous combattre, l'idée de la patrie est pour toutes les fractions de cette armée un guide assuré et incontesté, un idéal éclatant pour lequel tous les Français combattront et se dévoueront avec l'enthousiasme le plus vif, le plus complet.

Mais nous autres Allemands, avons-nous à lui opposer un idéal aussi assuré ?

« Quelle est la patrie de l'Allemand ? »

La réponse à cette question n'est pas aussi facile à trouver qu'en France. Le poète qui a écrit ce vers fameux a eu vite fait de trouver la solution de cette question. Le diplomate n'envisage que les frontières extérieures de l'Empire allemand, il compte les corps d'armée qui pourront y courir sur l'ordre de l'empereur. Mais qu'on nous permette, à nous, de ne pas nous en tenir aux apparences, de ne pas nous laisser induire en erreur par l'éclat de la cuirasse qui recouvre la patrie. Nous voudrions compter et scruter tous les cœurs vraiment allemands et pour cela il est indispensable d'y regarder d'un peu plus près.

La malédiction qui a pesé jusqu'en ces derniers temps sur l'Allemagne, c'est le grand nombre de ses petits États.

Depuis les temps les plus reculés le peuple alle-

mand, si puissant, a été paralysé parce qu'il éparpillait ses forces ; au cours des derniers siècles il était réduit absolument à l'impuissance. Dans d'innombrables luttes intestines, ce grand peuple s'est consumé au point que, vis-à-vis des autres nations, il n'était plus qu'une ombre vaine pour laquelle celles-ci n'avaient que des sourires de dédain.

L'étranger fomentait les luttes intestines. Presque toutes les nations de l'Europe ont travaillé à saper la puissance allemande, presque toutes ont trouvé de puissants auxiliaires dans les tendances antipatriotiques des petits États. Ce sont ces tendances qui ont le plus contribué à anéantir la force de la nation, à traîner dans la boue le nom allemand, à faire disparaître le sentiment national.

Il contribuerait gravement à l'édification des particularistes allemands, l'historien qui publierait une série de cartes synoptiques de l'Allemagne permettant de reconnaître nettement quels sont les pays allemands qui furent les provinces ou les États vassaux des puissances étrangères.

Dans les antichambres des palais et des châteaux on trouve à la vérité l'almanach de Gotha qui vous permet de charmer vos loisirs ;

mais on ne trouvera que rarement un bon ouvrage historique, ce qui serait plus utile. L'homme, en effet, a la mémoire si courte ! Il plante ses vignobles tout contre le cratère d'où sortit la lave qui détruisit le bien de ses pères, il se construit son moulin sur le lieu même où son frère périt dans le flot tumultueux.

Il est bon de rafraîchir de temps en temps les souvenirs des hommes, de ces êtres à courte mémoire.

Comme point de départ de cette série de cartes synoptiques on aurait à choisir le partage du royaume des Francs; forcément on ferait la part de la France actuelle, non seulement parce qu'on s'intéresse à ce pays qui nous touche de si près, mais encore pour empêcher les Français de s'enorgueillir par trop de nos cartes qui sont pour nous si peu consolantes. — Nous, au moins, quelque affection que nous portions à nos jeunes filles, nous n'avions pas encore besoin, que nous sachions, d'en faire nos champions dans les batailles.

Il a fallu qu'il survînt un empereur français pour mettre un peu d'ordre dans le chaos et l'anarchie où était plongée l'Allemagne, grâce à ses innombrables petits États. A la vérité Napoléon ne rétablit pas l'ordre pour le plus grand

bien de la nation allemande foulée aux pieds, mais uniquement pour transformer tous les pays allemands soumis par lui en provinces françaises viables et fortes, et pour rendre les petits États qu'il laissait subsister forts au point de pouvoir, étant à leur aise chez eux, oublier à jamais l'aigle impériale aux deux têtes, assez fortes aussi pour pouvoir s'entre-déchirer et s'abaisser à son gré.

Les Allemands qui ont reçu une éducation véritablement libérale savent rendre justice à ces créations grandioses au point de vue français, ils savent que l'empereur corse tressaillit d'aise quand il eut mené à bonne fin cette œuvre. L'homme de génie, le Français, pouvait alors se dire qu'il avait à jamais rayé les bons Allemands d'entre les peuples appelés à jouer un rôle politique en Europe.

Mais l'injure se trouva être par trop sanglante. Dans bien des châteaux princiers, à la vérité, on ne la ressentit pas ; bien des bourgeois allemands se disaient que, sous la domination française, il était possible d'avoir conscience de sa dignité plus qu'ils ne l'avaient pu jusqu'à ce jour comme sujets d'un État allemand microscopique ; bien des paysans, bien des Allemands très instruits tenaient même les lois et les idées françaises pour meilleures et préférables à celles

qui avaient eu cours dans les années qui précédèrent l'agonie nauséabonde du Saint-Empire romain. Dans les cœurs allemands était gravée cette parole : *Finis Germaniæ !* Un de nos plus grands génies n'a-t-il pas dit : « Vous aurez beau secouer vos chaînes ; cet homme est trop grand pour vous ! »

Ce fut la folie des grandeurs, l'orgueil et la vanité exagérés de Napoléon Ier qui sauvèrent l'Allemagne. Le peuple allemand eut des héros populaires qui ne devaient qu'à eux-mêmes ce qu'ils étaient ; mais leur image pâlissait devant les héros fantastiques de l'ancien Empire germanique qu'évoqua alors l'imagination populaire.

Dans la lutte engagée contre le titan français maint bourgeois allemand, malgré le bonnet de nuit dont il était coiffé, maint maréchal de la cour, malgré la queue épaisse qui lui pendait dans le dos, reconnurent que la discorde et la désunion allemandes étaient une bêtise ; qu'elles équivalaient à une trahison vis-à-vis de la patrie ; qu'il est indispensable de faire disparaître immédiatement les traîtres, ceci nous ne le savons que depuis 1871. Pendant des siècles nous l'avions oublié.

Mais trêve de préambules. Abordons la question proprement dite. Elle est de la plus

haute importance. En effet, il s'agit d'examiner quelle influence la division de l'Allemagne en moyens et petits États revêtant les formes que les lois et la constitution leur reconnaissent actuellement exerce sur la valeur de l'importance militaire de l'Empire allemand.

Cette question est importante parce que les frontières intérieures constituent actuellement encore un sujet de crainte et d'appréhension pour les patriotes allemands, une source d'espérances pour tous les ennemis de l'Allemagne.

Il y a quelques années de cela le prince de Bismark, le juge le plus compétent en la matière, disait que l'unité de la nation allemande était assurée bien moins par la représentation populaire du Reichstag que par l'union intime des princes allemands. Ce jugement, que sont venus confirmer un grand nombre de preuves, pourra être pour nous un guide utile.

Le temps actuel a été amené, par le grand développement donné à la circulation, aux relations entre les personnes et à l'échange des idées, à tenir compte de tous les intérêts.

Tous les États civilisés, les unités administratives, les communes plus ou moins considérables de ces États, les citoyens qui habitent ces districts et ces communes ont trouvé des moyens abso-

lument inconnus jadis, qui leur permettent de se rendre un compte plus exact de leurs intérêts particuliers et de les faire prédominer. La lutte de ces intérêts est par conséquent devenue très vive et elle se livre tout aussi bien autour du tapis vert où s'asseyent les ministres des grandes puissances réunis en conférence, dans les parlements, les séances des conseils municipaux que dans les réunions libres des savants, des industriels, des ouvriers.

Prise en elle-même, cette lutte des intérêts est absolument légitime; mais elle pourra compromettre la paix si ces intérêts sont mal compris; si tel ou tel parti se laisse entraîner à des usurpations, des dénis de justice; cette lutte pourra amener une guerre extérieure si les compétiteurs sont des États différents, la guerre civile, si diverses fractions d'un seul et même État se trouvent en présence.

Au temps des anciens empereurs allemands on voyait souvent des villes ou des potentats qui n'étaient pas voisins les uns des autres se déclarer la guerre; dans le nouvel Empire allemand ce sont les partis de toute nature qui combattent, partis qui, la plupart du temps, ne sont nullement déterminés par les frontières des États ou des provinces. Jadis l'arme favorite

était la hache de combat, actuellement on se livre des batailles avec une arme plus inoffensive, la plume, ou une autre moins dangereuse encore, la langue.

Ces luttes qui se déroulent, comme nous le disions plus haut, sur un théâtre fort vaste, ont considérablement diminué l'importance des frontières qui séparent les différents États. La locomotive et le télégraphe, ces deux révolutionnaires invincibles, ont jeté le discrédit sur ces frontières, et cela à tel point que tous ceux qui ont un intérêt quelconque à ce qu'elles soient maintenues sont du moins obligés d'en parler le moins possible, de faire en sorte qu'on les oublie, ces barrières détestées. Et cela s'applique tout particulièrement à l'Allemagne, ce pays où se croisent les grandes voies de communication qui unissent les peuples.

Ce fait nous est une garantie des plus solides qu'à l'avenir les frontières intérieures du nouvel Empire allemand n'auront plus qu'une importance des plus restreintes et ne pourront plus compromettre l'unité allemande.

L'histoire allemande de tous les temps et la conduite tenue en ce temps-ci par le *Reichstag*, ont appris au monde entier la passion de l'Allemand pour l'opposition, sa tendance à faire

prévaloir sa propre opinion sur celle de tout autre homme. Cette disposition spéciale du caractère allemand fait espérer à nos ennemis que le *Reichstag* allemand pourra être amené au point de jouer le rôle de la défunte diète de Pologne, et que, de la sorte, il pourrait servir à provoquer la ruine de notre patrie, ruine qu'ils désirent si ardemment (1).

Mais ce résultat ne sera jamais obtenu, vu que, comme nous le démontrions dans la première partie de cet ouvrage, l'empereur, en sa qualité de roi de Prusse, dispose d'une puissance telle qu'il saura bien y mettre ordre. Les traditions de l'illustre famille des Hohenzollern nous sont une garantie suffisante que cette puissance redoutable sera déployée pleine et entière dans toute situation critique qu'aurait à traverser la patrie allemande. Quelque graves que

1. Tout dernièrement un orateur français déclarait nettement dans une assemblée d'hommes influents qu'il ressentait plus de sympathie pour les républicains de tous les pays que pour ceux de ses compatriotes qui étaient monarchistes. Étant donné l'ardent patriotisme des Français, cette déclaration ne saurait être considérée que comme une invite qui, à la vérité, s'adressait aux Romans et aux Slaves, mais qui, vu la situation, était destinée spécialement à produire de l'effet sur certaines têtes faibles allemandes.

puissent être les circonstances, la Prusse est assez forte pour sauver l'Allemagne.

Il est un cas spécialement qui, pour tous nos ennemis et en particulier pour les Français, semble le plus probable et le plus avantageux, c'est celui d'un conflit qui, surgissant entre les différents peuples de l'Allemagne, prendrait, comme dans l'ancien temps, des proportions telles que les uns ou les autres seraient amenés à trahir la patrie commune. Ce cas ne pourra d'aucune façon se présenter. Certains hommes pourraient être tentés de devenir traîtres à la patrie; mais leur égarement ne pourrait plus, à l'heure qu'il est, avoir des conséquences désastreuses. Quoiqu'on s'imagine qu'un grand nombre d'entre nous sont encore de grands enfants, on pourra quand même précisément appliquer le proverbe allemand « Enfant échaudé craint le feu ». Et nous autres Allemands nous avons été échaudés cruellement; nous nous tiendrons pour avertis.

C'est peine perdue de parler de l'antagonisme qui existe entre les Prussiens et les Saxons, les Allemands du Nord et les Allemands du Sud et de tabler là-dessus. Ce sont là de vieilles phrases dont se servent encore quelques diplomates, des plaisanteries inoffensives auxquelles recourent

encore certains écrivains. Nous avons beau nous injurier entre nous et nous dire nos quatre vérités en vrais Allemands que nous sommes; vis-à-vis de l'étranger, nous aussi, nous savons être unis.

Toutes ces attaques que nos ennemis de l'Est et de l'Ouest dirigent contre nous ont même un avantage réel : elles fortifient et développent chez nous le sentiment national. Lorsqu'on parle de reconquérir des pays allemands, on nous rappelle que nos pères ont été faibles au point d'en permettre la conquête une première fois; nos ennemis nous forcent donc d'aiguiser nos glaives alors que dans notre humeur bonasse nous serions tout disposés à allumer le calumet de paix.

Espérons que tout ce cliquetis de sabres sur nos frontières durera jusqu'au moment où le dernier de nos particularistes, de nos hommes à politique de clocher sera mort et enterré. La jeune génération en Allemagne n'a plus les mêmes idées, elle a des visées plus hautes, elle poursuit des buts plus élevés que ceux qu'on pouvait chercher à réaliser dans le vieil empire vermoulu. Dans cette jeune Allemagne-là, on ne saurait imaginer un seul homme qui consentît à trahir l'empereur et l'empire, et une

fois que la jeune génération aura remplacé l'ancienne, l'étranger renoncera enfin à exciter les Allemands les uns contre les autres.

Nous croyons avoir démontré que la division de l'Allemagne en moyens et petits États n'est pas un mal; nous allons essayer de prouver qu'elle est un bien.

Chaque peuple fait en quelque sorte son gouvernement à son image, en conformité du caractère et des besoins qui lui sont particuliers. Cela ne veut pas dire — il est à peine besoin d'insister là-dessus — que l'organisation politique et les lois subissent le contre-coup de toutes les fluctuations de l'opinion publique; celles-ci, au contraire, devront, surtout à notre époque si nerveuse et si pleine de changements, former de solides remparts, une digue contre laquelle viendra se briser cette opinion quand elle fait fausse route. Mais la chose est vraie du moment qu'on étudie l'histoire d'un peuple telle qu'elle s'est déroulée pendant un ou plusieurs milliers d'années.

Or le peuple allemand, son histoire est là pour le prouver, a la tendance, nous disons presque le besoin de se grouper en petits États, en petites communes et en même temps il obéit à un instinct tout aussi puissant qui le porte à franchir

sans cesse les limites étroites qu'il s'est imposées; une sorte d'instinct voyageur, une tendance cosmopolite.

La soif d'indépendance immodérée, la ténacité et le penchant à l'opposition ont plus contribué à faire naître dans les peuples allemands leurs idées étroites et leur politique de clocher que leur amour de la vie de famille, ce sentiment que les Romains déjà avaient constaté chez eux.

Le caractère allemand est fait de contrastes et d'éléments contradictoires et de ce caractère découle la nécessité pour le peuple de se grouper par petites unités administratives et politiques; ce caractère ne supporte pas un type unique des mœurs populaires et par conséquent de la forme du gouvernement. Maintenant les allemands ont une grande patrie; mais elle est forcée de tenir compte de ce besoin d'isolement et elle en tient compte pleinement et absolument.

Les peuples allemands pris isolément auront-ils une forme de gouvernement monarchique ou républicaine, feront-ils, pour appliquer à la politique les paroles que Frédéric le Grand appliquait à la religion, feront-ils leur salut de telle ou telle façon, c'est là une question qui, pour chacun des États faisant partie de l'empire, a une importance décisive, capitale; pour le gou-

vernement de l'empire, ce n'est là qu'une question d'ordre secondaire. Sous les ailes puissantes de l'aigle impériale il y a place — et une place sûre et abritée — pour bien des choses et des choses bien différentes.

L'organisation politique actuelle du peuple allemand est pratique au plus haut point, précisément parce qu'elle accorde à chacun des États particuliers une liberté d'action pleine et entière dans tous les domaines qui ne demandent pas à être administrés d'une manière uniforme.

Le droit de représenter la nation à l'extérieur ne peut raisonnablement appartenir qu'à l'empire seul; cette représentation a pour base, pour fondement, les forces militaires de l'empire, son armée et sa flotte.

Nous l'avons déjà dit, sous le rapport de l'organisation militaire, la division de l'Allemagne en États de différente grandeur présente, par suite de leur plus ou moins grande étendue et de la manière dont ils se répartissent sur le territoire, des difficultés que la France ne connaît pas; mais ces difficultés ne sont pas insurmontables, et là où elles seraient réellement par trop considérables, on a su, il y a beau temps, les vaincre en concluant avec tels ou tels États de l'empire des conventions spéciales.

La guerre de 1870 permet de se rendre compte de ce dont l'Empire allemand est capable au point de vue du nombre des soldats, au point de vue militaire en général; elle montre en particulier quelle puissante force morale résulte de l'émulation des différents peuples allemands.

Mais, dans cette guerre-là, il subsistait encore bien des différences qui présentaient des inconvénients assez graves, comme, par exemple, la diversité entre les insignes des grades, des divergences dans l'instruction, l'armement, l'équipement, que, depuis, on a fait disparaître. Cette émulation pourra donc se déployer tout à son aise sans être entravée davantage par ces détails, et nous ferons des choses d'autant plus grandes qu'il subsistera plus de différences de toute nature entre les contrées qui sont le pays natal des troupes combattant les unes à côté des autres.

Quand l'ancien empire d'Allemagne n'était plus qu'un spectre, un objet de pitié pour l'Europe, certaines d'entre les races qui le composaient, n'en ont pas moins fait de grandes choses et produit des œuvres durables dans les branches les plus variées de l'activité et de l'industrie humaines. On fait bien de conserver ces

traditions et d'en faire profiter la patrie unifiée, de les faire servir à sa grandeur. Même les dénominations qui nous sont venues de l'étranger, des nations ennemies, ont fini par nous être chères; elles sont pour nous un avertissement et en même temps un motif de nous réjouir. Pour les différentes races allemandes, c'est un titre de gloire de tenir en honneur les conquêtes de leurs pères, qu'elles aient été faites sur les champs de batailles sanglants ou qu'elles soient le fruit d'un labeur pacifique.

La formation d'États grands, moyens et petits a préservé le peuple allemand de la centralisation qui est devenue si funeste à la France. Nous comptons sur le territoire allemand un grand nombre de villes où les arts et les sciences brillent du plus vif éclat parce qu'elles y trouvent tous les éléments propres à leur développement. On compare même certaines de ces villes avec Athènes ; nous n'avons qu'un regret, c'est qu'on ne puisse pas mettre en parallèle avec elles un nombre égal de cités comparables à Sparte.

Quelques-uns de nos États jouissent d'une administration modèle, tellement que tous les désirs équitables de la population ont pu être

réalisés sans qu'on ait été obligé de recourir aux emprunts ; nos États n'ont pas de dette publique. Dans aucun l'administration n'est mauvaise.

A quel moment la guerre éclatera-t-elle?

La prochaine guerre franco-allemande pourra être provoquée par l'un et l'autre peuple. On a tort de prétendre que les Français seuls pourront en être cause. L'amour de la paix chez les Allemands n'est pas absolu, illimité ; chez eux, on voit fort souvent le bonnet de nuit et le casque guerrier suspendus au même crochet.

Qui voudrait soutenir que les Germains sont en tout état de cause des gens paisibles, devrait avoir lu l'histoire universelle à travers d'étranges lunettes. Or les peuples ne se modifient pas comme font les hommes pris isolément, et de plus « nulle période n'a été supérieure à celle qui précédait immédiatement au point qu'elle ait amené une transformation complète. »

Pendant de longs siècles les Allemands se sont combattus les uns les autres ; nous avons usé ncs forces dans des luttes fratricides et de misérables querelles et chicanes diplomatiques.

Mais, après de longues et d'horribles épreuves, nos différentes races, nos différents peuples ont enfin appris à comprendre que la politique des clochers et des châteaux forts de la féodalité n'a plus de raison d'être dans l'Europe moderne, et que chacun des peuples allemands n'a que le choix entre la domination étrangère dont il lui a été donné à plus d'une reprise de goûter tous les charmes et la soumission sous la bannière nationale de l'Empire. L'immense majorité des Allemands a fait son choix et sait à n'en plus douter quel est le meilleur parti des deux.

Quiconque voudrait se soulever ouvertement et méconnaître l'unité nationale, aurait non seulement à trembler devant le glaive puissant de l'empereur, il serait jugé en outre et condamné par le peuple allemand lui-même. Les menées des ennemis de l'empire ne sauraient plus jamais aboutir et lui faire du tort, elles ne contribueront qu'à le rendre plus fort, plus puissant, plus auguste ; nulle part, en aucun lieu, on ne pourra plus tenter ouvertement de se soulever contre lui.

Toutes nos forces sont disponibles pour la guerre avec l'étranger ; nous sommes prêts à la lutte, nos cœurs sont remplis de la plus ferme résolution.

Mais la situation actuelle est telle que le peuple allemand désire la paix plus que ce n'était le cas au temps passé. A l'heure qu'il est, notre nation a besoin d'un motif puissant, pour se décider à négliger tous les intérêts équitables et fondés qui plaident pour le maintien de la paix, et il est permis d'avancer qu'on ne saurait imaginer une guerre à moins que les provocations de l'étranger ne nous y contraignent absolument. Or la France, depuis des siècles, ne s'est pas fait faute de nous adresser des provocations de ce genre.

Les attaques incessantes que les Français ont dirigées contre nous, ont fait naître dans de nombreuses classes du peuple allemand l'opinion bien arrêtée que, forcément, une inimitié éternelle régnerait entre les deux nations. On ne saurait nier que, chez nous, les Français sont désignés par le nom d'ennemis héréditaires; mais il y a surtout dans les classes supérieures et instruites bien des gens qui, dans l'intérêt du peuple allemand comme de la nation française, déplorent cet état de choses et seraient tout disposés à provoquer une modification dans cette situation.

Il importe, en outre, d'insister sur le point que la susdite dénomination a un sens plutôt passif

qu'actif aux yeux des Allemands : ils sont habitués à être attaqués par les Français, mais non à les attaquer eux-mêmes. Dès lors, même si la prochaine guerre franco-allemande devait être commencée par les Allemands, la cause première viendra des Français.

Nous n'avons aucun motif d'engager la lutte de notre plein gré. Nous considérons même une guerre d'où nous sortirions vainqueurs et triomphants comme un événement préjudiciable aux intérêts allemands.

Mais, selon toute apparence, nous serons contraints à la faire, cette guerre, voire même à prendre les devants et à la déclarer.

Nous avons déjà mentionné les causes premières qui porteront la majorité des Français à amener l'Empire allemand à leur déclarer la guerre ou à la déclarer eux-mêmes s'il devait être impossible de faire sortir l'adversaire de son calme, d'avoir raison de son impassibilité ; néanmoins il importe d'y revenir.

Il y a trois cents ans que les Français ont commencé la lutte ayant pour objet les provinces frontières; cette lutte est au premier plan puisqu'elle a pour objet un territoire, chose palpable et visible et qu'il n'est malheureusement pas possible de faire disparaître.

Si nous nous décidions par exemple à rétrocéder de notre plein gré Metz aux Français, ils nous tiendraient pour des insensés et réclameraient l'Alsace. Quand une fois les démocrates allemands auraient cédé l'Alsace à leurs frères français ceux-ci réclameraient la frontière du Rhin et finalement le protectorat de toutes les républiques allemandes. De la sorte la lutte au sujet des frontières ne prendrait jamais fin.

Telle que la frontière entre la France et l'Allemagne se trouve établie actuellement, la population allemande de l'Alsace-Lorraine est appelée à remplir une mission des plus difficiles; elle doit atténuer les contrastes qui existent entre les deux nations.

Sans l'intervention du parti de la guerre français, sans ses excitations, cette mission serait remplie au bout de trente, de quarante ans, parce que les Alemands qui habitent la rive droite et la rive gauche du Rhin constituent un élément intermédiaire entre les Français et les autres races allemandes. Grâce aux rapports de parenté et d'affaires qui existent entre les familles alsaciennes et leurs voisins de l'Ouest et de l'Est la transition serait singulièrement facilitée.

De plus, les Français ressentent tout naturel-

lement une haine moins vive contre les peuples allemands du Sud, de moyenne et de moindre importance, qui furent jadis leurs alliés ou leurs vassaux et qu'ils espèrent tôt ou tard rendre de nouveau accessibles, un à un, à l'influence française.

Les Français sont hors d'état de renoncer à cette espérance-là. Si elle ne les soutenait pas, les partis hostiles à l'Allemagne montreraient moins d'assurance et de confiance. Tant que la forme du gouvernement sera républicaine en France, la déesse de la liberté sera pour une aide inappréciable; dans une France monarchique les revendications au sujet de la frontière seraient moins violentes; l'idée de reconquérir l'Alsace perdrait de sa force.

Cette idée sur bien des points se confond avec un autre désir, une autre tendance, celle de s'assurer la prépondérance en Europe. Nous autres Allemands nous avons peine à comprendre ce désir, car nous avons fait sous ce rapport des expériences fort pénibles.

Le chef d'orchestre qui dirige ce qu'on est convenu d'appeler le concert européen n'a jamais encore eu sous ses ordres des musiciens instruits, doués de génie et de bonne volonté, et les symphonies valaient ce que valait l'orchestre.

Bien des fois, dans ce concert se sont exprimées les passions humaines les plus basses, et ce spectacle a eu sur la masse du peuple l'influence la plus pernicieuse, il a sapé les sentiments de fidélité, de véracité, d'honneur.

Si on avait réellement raison de dire des diplomates que la parole ne leur sert qu'à déguiser la vérité, cela prouverait mieux encore que les complots et les assassinats des anarchistes jusqu'où est tombé le sentiment moral à notre époque. Quand les grandes puissances n'observent pas les clauses des conventions et des traités, comment veut-on que l'homme pris isolément tienne sa parole ? Ou bien s'imagine-t-on que l'honnêteté n'est l'affaire que des petites gens? Non, c'est dans les hautes régions qu'on doit chercher ces exemples; mais à la vérité on n'en a trouvé, en tout temps, que de fort rares.

On est obligé, dans l'intérêt même de l'Allemagne, de regretter que la situation géographique de ce pays a pour conséquence inéluctable des rapports incessants et intimes avec les autres puissances de l'Europe. Il serait bien plus agréable pour nous d'être logés dans une île séparée du continent, pour le moins dans une presqu'île, afin de pouvoir, de loin, assister aux querelles des autres peuples. Nous ne serions

pour cela pas dispensés d'être armés et sur nos gardes.

Malheureusement l'histoire de l'Europe n'a pas établi un ordre de succession stable et régulier pour les puissances auxquelles incombe la direction de ce singulier concert. Sans quoi on pourrait espérer que tous les États seraient condamnés tour à tour à se charger de ce rôle, à peu près de la même manière que les Français agissent par rapport à leur président du conseil des ministres.

Ah ! si la science, dont les progrès sont incessants, réussissait à désinfecter la vapeur volatile et toxique qui s'appelle la prépondérance, à la transformer en gaz pondérable et dosable, avec quel plaisir n'en passerions-nous pas aux Français une grosse part !

La troisième cause capitale de la prochaine guerre franco-allemande c'est le désir que nourrissent les Français d'avoir leur revanche.

Le sentiment est légitime à certains égards. Pour la nature elle-même, c'est là une loi fondamentale. Dans le monde matériel nous voyons le marteau qui rebondit de l'enclume, dans le monde des idées nous trouvons inscrite dans les religions les plus nobleset les plus élevées le principe de l'expiation, dans la lé-

gislation des peuples celui de la peine et du châtiment.

Dans le voisinage immédiat de la France existe la vendetta ou la vengeance des meurtres.

Si les Français étaient de bons chrétiens, on pourrait essayer de les ramener au bien par les enseignements, la doctrine du Christ qui veut qu'on pardonne ; on pourrait leur prouver qu'ils doivent pratiquer le pardon des offenses au cas où nous aurions mal agi envers eux. Mais comme bien d'autres ils ne se servent de la religion que quand elle sert leurs intérêts; il est donc inutile de tenter cette voie.

Si les Français étaient versés dans l'histoire, nous pourrions espérer qu'ils verraient dans Sedan une revanche tardive d'Iéna, revanche qu'ils ont provoquée eux-mêmes, car on ne saurait considérer leurs défaites de 1814 et de 1815, comme une revanche de la Prusse, alors que ces défaites étaient infligées par l'Europe coalisée à une nation épuisée par vingt années de guerre.

Mais ils ne connaissent l'histoire qu'en tant qu'elle s'accorde avec leurs idées, qu'elle sert leurs passions ; ils ne savent pas que nous avons été opprimés et pillés d'une manière inouïe par leurs pères et leurs aïeux, et que les cinq

milliards qu'ils ont dû verser entre nos mains en 1871, ne représentent pour eux que la défroque de bal jetée par une femme riche et opulente, tandis que pour nous les indemnités et les contributions que Napoléon, de 1806 à 1812, extorqua à l'Allemagne représentaient l'habit unique du pauvre.

Nous n'avons donc guère la perspective de faire admettre par les Français que leur soif de revanche constitue une injustice.

Mais, malgré tout, le temps, dans sa course rapide, refoulerait et atténuerait peu à peu cette pensée atroce si un grand nombre de Français n'avaient pas pour préoccupation unique d'exciter leurs compatriotes contre les Allemands. Il y a des hommes de lettres qui vivent de la revanche, des voyageurs de commerce qui ne font de bonnes affaires que grâce à la revanche, des hommes d'État qui font de la revanche le piédestal de leur grandeur et de leur fortune.

Un certain nombre d'entre eux sont de bonne foi et cherchent l'occasion propice de triompher de nous et les conditions les meilleures pour nous battre ; d'autres cherchent simplement à tirer profit de ce feu de la revanche qui les réchauffe, ils ne songent pas à tuer la poule d'or,

mais plus ils ont mauvaise conscience, plus haut ils crient. Qui donc saurait séparer l'ivraie du bon grain ?

En outre, il est bien des gens qui attendent la nouvelle lutte comme un spectacle très attrayant, et en dernier lieu nous ne saurions passer sous silence les *tertii gaudentes* pour lesquels ce spectacle ne sera pas seulement une source d'agrément, mais bien encore de beaux bénéfices.

Un homme éminent a comparé à ce propos la France, ce pays au tempérament si impres sionnable, à une chaudière à vapeur qui, san être munie d'une soupape de sûreté, est chauffée, patriotiquement et d'une manière non patriotique, à l'aide de sentiments nationaux et internationaux jusqu'à ce qu'enfin, par un hasard quelconque, un de ces hasards que nul ne saurait prévoir, elle vienne à faire explosion. Quand ce hasard se présentera-t-il ? Peut-être, à raisonner au point de vue spécialement militaire, dans un temps qui n'est plus très éloigné.

Mais, pour le déterminer, il nous faut commencer par quelques considérations générales.

La France n'engagera pas la guerre tant qu'elle ne sera pas sûre de pouvoir la faire dans des conditions favorables, tant qu'elle ne pourra pas prévoir avec plus ou moins de certitude

qu'elle aura le dessus. Quelque grand que puisse être l'aveuglement de certains, ceux-là d'entre les Français sont très nombreux qui, capables de juger sainement la situation, savent empêcher les autres de commencer la lutte tant que la masse même du peuple ne sera pas convaincue de la supériorité relative des armes françaises. A cet égard, l'ouvrage dont nous nous sommes si souvent occupé, le livre intitulé : « *Avant la bataille* » est de la plus haute importance. On connaissait le but que poursuivait l'auteur, on l'approuvait, mais on trouvait que la publication en était prématurée. En effet on n'était pas prêt; or, aujourd'hui encore on ne l'est pas.

Dans les classes de la population française qui sont animées de sentiments nobles et chevaleresques, on désire un duel entre les deux peuples, une victoire qu'on saurait remporter sans l'aide de tels ou tels alliés ; on voudrait conserver pure et intacte l'idée de la revanche.

C'est en ne perdant pas de vue un seul instant ce but qu'on a procédé à la réorganisation de la puissante armée française. Somme toute, ce long travail ne s'est ressenti que fort peu des fréquents changements dans le ministère de la guerre ; la personne du ministre importait peu

parce que tous ses collaborateurs connaissaient exactement le but qu'il fallait atteindre et que tous désiraient ardemment l'atteindre. La tradition, semblable au fil rouge des câbles de la marine anglaise, était conservée intacte dans les bureaux et ce fil rouge, l'idée première et fondamentale, n'a jamais été coupé! Si à la tête du ministère il y avait eu, pendant tout le temps que dura cette réorganisation, un seul homme, actif, énergique et sachant nettement ce qu'il voulait, bien des erreurs n'eussent pas été commises, bien des réformes utiles eussent été introduites plus tôt; mais pris dans son ensemble, le travail de réorganisation n'a subi aucun temps d'arrêt, il a marché constamment et incessamment.

C'est en 1890 que le plan de réorganisation de l'armée française arrêté en 1871 par les premiers généraux français, et réalisé depuis, sera entré en vigueur pleinement et entièrement; mais dans les dernières années qui précéderont 1890 les hommes et les officiers de la réserve qui manqueront encore, n'appartiendront qu'aux classes les plus anciennes de l'armée territoriale, comprenant des hommes âgés de tout près de quarante ans qui équivalent à zéro lorsqu'il s'agit de la guerre de campagne.

Par rapport à la masse humaine on est donc prêt et c'est ce fait qui est cause que le chant de guerre d' « *Avant la bataille* » a été prématurément entonné. Mais dans les cercles autorisés, dans les rangs des généraux français qui ont voix au chapitre on s'est mis à douter de la possibilité de réaliser la supériorité de l'armée de terre dans le cadre qu'on s'était primitivement tracé. On n'avait reculé devant aucune dépense, on s'était donné toute la peine imaginable pour être renseigné sur l'état de l'armée allemande (1), et dès lors on était à même de se rendre un compte exact de la proportion fort élevée dans laquelle s'étaient accrues les forces disponibles de l'ennemi.

En outre, il n'était pas permis de se cacher que, dans la lutte qui allait s'engager, le matériel de guerre allemand serait supérieur à plusieurs égards à celui de la France (2).

1. Pour se rendre compte de ce fait, on n'a pas besoin de recourir aux pièces de l'instruction criminelle dirigée contre des espions français. Il est complètement démontré par ceci que bien des parties de notre organisation militaire ont été copiées par l'administration française.

2. Nous avons traité plus haut la question des fusils à répétition. Pour ce qui est des nouvelles matières explosives, il importe de dire que les artificiers français ne sont

Les militaires qui ont voix au chapitre ne sont donc pas d'avis qu'il faille partir en guerre dès à présent; ils n'accepteraient qu'à contre-cœur un duel dans les conditions actuelles. La réorganisation de l'armée, telle que le ministre de la guerre actuel, le général Boulanger, veut la réaliser, poursuit un but très élevé, mais long à atteindre; à ne considérer qu'elle, il n'y a pas

pas encore parvenus à se rendre absolument maîtres de leur mélinite, dont la fabrication revient d'ailleurs fort cher. Les accidents arrivés à Laon, à la Fère, etc., pouvaient être considérés comme la conséquence nécessaire d'essais et d'expériences toujours fort dangereuses. Mais le malheur arrivé tout dernièrement à Belfort prouve que, à la guerre, la mélinite pourrait fort bien tuer plus de Français que d'Allemands.

Le 10 mars 1887 il se produisit une explosion de mélinite dans un hangar en bois établi à proximité de l'arsenal de Belfort où l'on munissait des obus de 22 millimètres de tube remplis de mélinite. On ne sait pas si l'un des récipients dans lesquels on réchauffait la mélinite pour la rendre liquide a fait explosion d'abord ou si c'était l'un des obus dans lesquels on plaçait les tubes en acier remplis de cette matière. L'explosion a fait des blessures, mortelles pour la plupart, à tous les artilleurs (au nombre de dix-huit) présents dans l'atelier. Les corps des artificiers furent trouvés tout contre la masse qui avait fait explosion; ils n'étaient pas endommagés autant qu'on aurait pu s'y attendre d'après les renseignements publiés précédemment sur l'effet de la mélinite lorsqu'une quantité tellement considérable vient à faire explosion.

lieu de craindre que la guerre éclate en 1887, ni même l'année prochaine ; elle vise l'éducation militaire de la nation tout entière et dans un avenir lointain elle pourra mettre celle-ci à même de faire de très grandes choses, d'être apte aux plus vastes entreprises.

Mais une partie des formations nouvelles que projette le ministre se rattache d'une manière immédiate aux traditions de la revanche et par rapport à l'époque où elles produiraient leur effet plein et entier, elles concordent avec le plan général de la revanche, tracé en 1871 par le général Chanzy. Ces formations nouvelles sont celles des régiments de chasseurs à pied, etc.

Il y a eu, et il y a encore manque d'officiers et surtout de sous-officiers, mais en 1890 les cadres seront complets.

A cet égard, le passage du service obligatoire de cinq ans à celui de trois ans et la suppression des exemptions, fort nombreuses jusqu'à ce jour, exercerait une influence considérable. La diminution du service rendra plus difficile le recrutement du corps des sous-officiers, qui, de plus, sera moins solide et pourra rendre moins de services ; le fait que le service obligatoire va être, sans qu'il y ait plus d'exemptions, étendu aux classes instruites et riches, ce fait

fera participer davantage les portions influentes de la population aux sacrifices en hommes de la guerre et grandira l'enjeu dans cette partie dangereuse. Dès lors nous verrons dans la suite, en France, diminuer et se perdre la tendance à faire de grandes guerres sans qu'on y soit contraint absolument.

Beaucoup d'entre les partisans de la lutte immédiate considèrent comme dangereux de remettre à plus tard la guerre franco-allemande parce que, selon eux, une grande partie de la population commence déjà à se lasser de la revanche et qu'elle se rend de plus en plus compte de l'inutilité des sacrifices si considérables qu'on fait pour la réaliser. De plus, il y a dès à présent des gens clairvoyants qui considèrent l'animosité qui règne entre les deux peuples comme une chose peu sensée et qui refusent leur concours à ceux qui voudraient la rendre plus violente encore.

De tout ce que nous venons d'établir il ressort que l'Allemagne devra nécessairement entretenir une armée assez forte pour que la France ne puisse espérer avoir le dessus dans un nouveau duel. Si elle n'avait qu'une armée faible, elle tiendrait trop peu compte de la France; elle encouragerait celle-ci non pas à maintenir la paix, mais bien à faire la guerre.

Tant que l'Allemagne unie entretiendra une armée forte et nombreuse, la France ne pourra espérer la vaincre que si elle s'allie à d'autres puissances. Mais dans ce cas même la tâche serait épineuse et difficile, parce que les chemins de fer dont l'Allemagne est sillonnée décuplent ses forces et en outre parce que, à l'heure qu'il est, sa frontière occidentale est bien gardée et suffisamment protégée.

En outre, le sort de tant d'États européens est si intimement lié à l'indépendance de l'Allemagne que celle-ci aura toujours, elle aussi, des alliés, et même la victoire qu'une coalition remporterait sur nous ne saurait être une satisfaction pour la France : ce ne serait pas la revanche.

La discorde entre les deux peuples d'ailleurs, à côté de grands inconvénients, a son bon côté. Elle développe la valeur guerrière et, dans les relations entre les deux nations, elle pourrait faire revivre la courtoisie que l'Europe avait jadis apprise des Français et qu'on néglige si vite entre amis.

Si les victoires remportées par les partisans de la paix, en deçà et au delà des Vosges, devaient amener les résultats, ces partisans de la guerre ne pourraient qu'y applaudir.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction I

I

L'ARMÉE NAVALE DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE 1
L'armée navale (« *Avant la bataille* », pages 419-575) .. 5
Ministère de la marine et des colonies 7
Le budget de la marine 10
Organisation de l'armée navale 11
État-major de l'armée navale 15
Recrutement de l'armée navale 20
Inscription maritime 21
Les équipages de la flotte 23
Les officiers mécaniciens 27
Le génie maritime 28
Les ingénieurs hydrographes 29
Le commissariat de la marine 29
Inspections des services administratifs 30
Corps de santé 31
Ingénieurs des ponts et chaussées 31
L'infanterie de marine 31
Les spahis sénégalais 34

L'artillerie de marine.......................... 34
Gendarmerie maritime et coloniale................ 37
La flotte de guerre.............................. 38
La prochaine guerre navale. — Causes............. 47
Les moyens et éléments de la lutte maritime........ 55
Le combat naval de l'avenir...................... 72

II

LA FORCE RESPECTIVE DES ARMÉES DE TERRE FRANÇAISES ET ALLEMANDES 79

III

QUELLE INFLUENCE LA MODIFICATION SUBIE PAR LA FRONTIÈRE ET LES DÉFENSES ACCESSOIRES ÉTABLIES LE LONG DE CETTE FRONTIÈRE EXERCERONT-ELLES SUR LE MOUVEMENT DES ARMÉES ET LE CARACTÈRE DE LA GUERRE.......................... 126

IV

LES PLANS DE GUERRE.............................. 167
1° Le généralissime.............................. 174
2° Les généraux d'armée.......................... 181
3° Les généraux commandant les divisions de cavalerie indépendante.......................... 182
Le plan de guerre proprement dit................. 183
L'invasion de l'Alsace........................... 191
1° Les différents buts de l'invasion............. 191
2° Les troupes disponibles pour l'invasion........ 194
Les principales modifications introduites depuis 1871, dans l'armement et la tactique. Généralités....... 204
La tactique de l'infanterie...................... 214
Les fusils à répétition.......................... 219
Importance de la cavalerie. La tactique de l'arme.. . 238
La tactique de l'artillerie...................... 248
L'aérostation militaire et le service des ballons d'artillerie.......................... 255

1° Généralités. 255
2° Les ballons...... 258
3° Les projectiles de ballons.......................... 260
4° L'effet produit par les projectiles lancés contre les ballons............. 262
Les facteurs moraux de la lutte............... 266
Les vertus militaires essentielles..................... 269
L'organisation des deux peuples............. 283
A quel moment la guerre éclatera-t-elle ?........... 311

COREIL. — IMPRIMERIE B. RENAUDET.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Lieutenant-Colonel C. KOETTSCHAU

LA PROCHAINE
GUERRE
Franco-Allemande

OUVRAGE TRADUIT AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

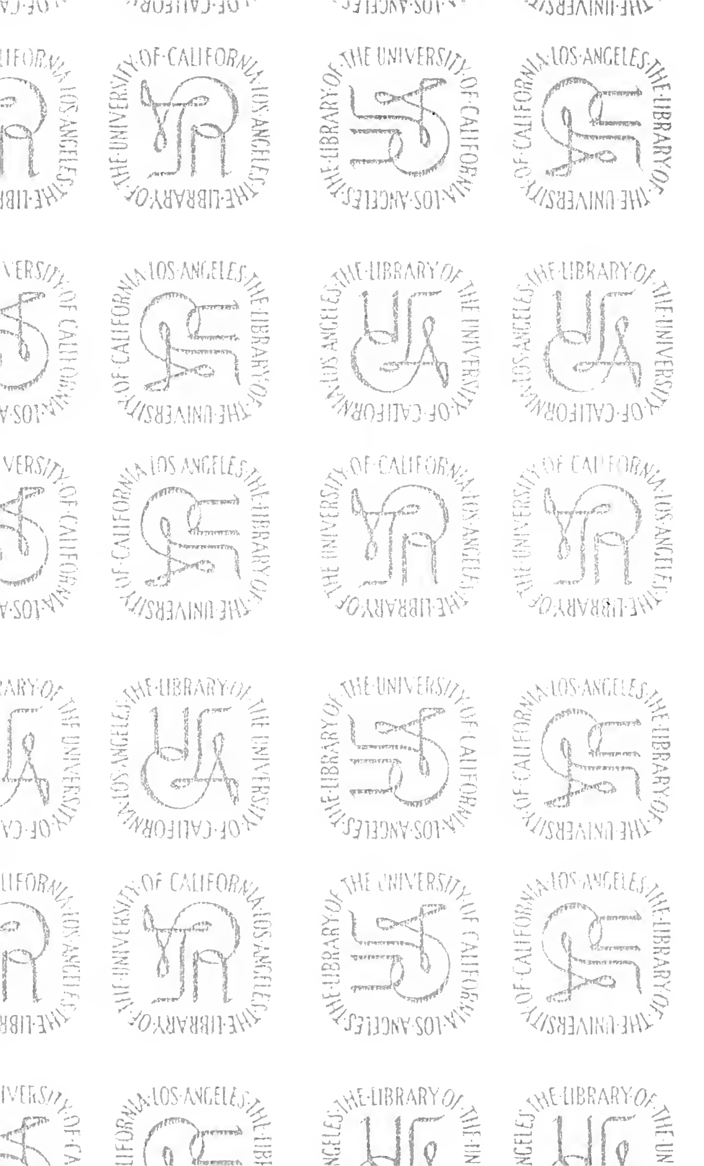
PAR ERNEST JAEGLÉ

Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

I. Les écrits de l'armée de la Revanche. — II. La nécessité d'une nouvelle guerre franco-allemande. — III. Quel effet la guerre imminente entre la France et l'Allemagne produira-t-elle sur la vie intime et l'existence intérieure du peuple allemand. — Quelle position l'Allemagne et la France occupent-elles sous le rapport de la politique vis-à-vis des autres États. — V. Le théâtre de la prochaine guerre franco-allemande.

Un volume in-18 jésus. — Prix : **3** fr. **50**

CORBEIL. — IMPRIMERIE B. RENAUDET.


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

